

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

*Revue Trimestrielle*

## SOMMAIRE

<i>Vers les États-Unis du Monde</i> .....	R. CHAPUT.....	3
<i>Notes sur la purification religieuse chez les Grecs</i> ..	GASTON LAURION.....	19
<i>Frédéric Chopin</i> .....	M.-G. BOURBEAU.....	31
<i>Canadian Universities and a Canadian Culture</i> ..	LÉON LORTIE.....	46
<i>Promotion de la femme</i> .....	LISE FORTIER.....	57
<i>Alliance internationale des anciens de la Cité Universitaire de Paris</i> .....	BENOÎT BROUILLETTE.....	68
<i>Ce que deviennent nos bacheliers</i> .....	GEORGETTE LE MOYNE.....	72
<i>Courrier des Lettres</i> .....	ROGER DUHAMEL.....	78
<i>A propos "L'homme et le Sol" d'Henri Prat</i> ....	JULES BRUNELLE.....	93

# Association des Diplômés de l'Université de Montréal

## COMITE EXECUTIF:

M. Etienne Crevier, président  
M. Ignace Brouillet, 1er vice-président  
Dr Origène Dufresne, 2e vice-président  
Me Claude Demers, secrétaire  
M. Roland Bureau, trésorier  
M. Roger Duhamel, directeur de la Revue  
Me Emile Massicotte, président sortant de charge  
M. Jules Labarre, ancien président  
Dr Stephen Langevin, ancien président  
M. Gilles Bergeron, président de l'A.G.E.U.M.

Président d'honneur: M. Edouard Montpetit

## CONSEIL GENERAL:

Le Comité exécutif et les délégués suivants:

Agronomie: M. Edouard Duchesne et

M. Jacques Berthiaume.

Chirurgie dentaire: Dr Louis Lépine et

Dr Jacques Demers.

Droit: Me G.-Henri Séguin et

Me Jacques Vadboncoeur.

H.E.C.: M. Rosaire Courtois et

M. Roland R. Pouliot.

Lettres: M. Gérard Aumont, p.s.s. et

M. Raymond David.

Médecine: Dr Eugène Robillard et

Dr René Rolland.

Médecine vétérinaire: Dr Henri-Paul Marois  
et Dr Jacques Saint-Georges.

Optométrie: M. Jean Hotte, et

M. Roger Bordeleau.

Pharmacie: M. Marius Létourneau et

M. Léopold Bergeron

Philosophie: M. Jacques Lavigne et

M. Vianney Décarie.

Polytechnique: M. Fernand Leblanc et

M. C.-E. Tourigny.

Sciences: M. Pierre-E. Duranceau et

M. E.-R. Bellemare.

Sciences sociales: Mme Rose du Tilly et

M. François Desmarais.

Théologie: M. l'abbé Bernard Gingras.

Anciens présidents de l'A.G.E.U.M.: M. Jean-

Guy Décarie et M. l'abbé Guy Pratt.

Trésorier honoraire: l'honorable Henri Groulx.

Vérificateur honoraire: M. Jean Valiquette

(H.E.C.).

Chef du secrétariat: Mlle Jacqueline Renaud.

Conseillers juridiques: Me Roger Brossard, c.r.

et Me André Montpetit, c.r.

## COMITE DU FONDS DES ANCIENS:

M. A.-S. McNichols, Me Maurice Trudeau, c.r., Me Raymond Dupuis, Dr Ernest Charron, Dr Stéphen Langevin, Dr Louis-Charles Simard, Me Daniel Johnson, M. Oswald Mayrand, Hon. Alphonse Raymond, M. J.-A. M. Charbonneau, Me Emery Beaulieu, M. Etienne Crevier, secrétaire, M. Gérard Parizeau, trésorier.

*L'Action Universitaire* est l'organe de l'Association des Diplômés  
de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans *L'Action Universitaire* n'engagent que la responsabilité  
de leurs signataires.

Rédaction et administration 2900, boulevard du Mont-Royal, Tél. AT. 9451

Impression et expédition: L'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal, P.Q.

Abonnement: \$3.00 au Canada et à l'étranger. *L'Action Universitaire* paraît en  
octobre, janvier, avril et juin

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

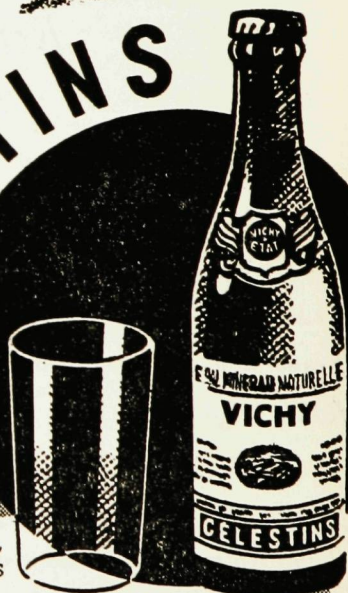
*Revue Trimestrielle*

## SOMMAIRE

<i>Vers les États-Unis du Monde</i> .....	R. CHAPUT.....	3
<i>Notes sur la purification religieuse chez les Grecs</i> ..	GASTON LAURION.....	19
<i>Frédéric Chopin</i> .....	M.-G. BOURBEAU.....	31
<i>Canadian Universities and a Canadian Culture</i> ..	LÉON LORTIE.....	46
<i>Promotion de la femme</i> .....	LISE FORTIER.....	57
<i>Alliance internationale des anciens de la Cité Universitaire de Paris</i> .....	BENOÎT BROUILLETTE.....	68
<i>Ce que deviennent nos bacheliers</i> .....	GEORGETTE LE MOYNE.....	72
<i>Courrier des Lettres</i> .....	ROGER DUHAMEL.....	78
<i>A propos "L'homme et le Sol" d'Henri Prat</i> ....	JULES BRUNELLE.....	93

L'EAU  
QUI  
PENSE  
A VOTRE  
FOIE

CÉLESTINS



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime « triste » ?

Inutile, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY-CELESTINS quotidien.

Son action spécifique, bien connue, stimule les multiples fonctions du foie, exerce un effet des plus salutaires sur le système digestif en général, et constitue un excellent diurétique. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien", buvez *Vichy!*  
**CÉLESTINS**

EAU MINÉRALE NATURELLE - PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE ET PRESCRITE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!! Exigez « CÉLESTINS »

## VERS LES ETATS UNIS DU MONDE

Roger CHAPUT.  
*avocat*

Malgré tout le tragique qu'ils représentent, les événements des trente dernières années auront eu au moins un avantage: celui de faire l'unanimité sur un point, à savoir l'incapacité pour la société internationale telle que nous la connaissons aujourd'hui de vivre en paix, du moins dans l'état actuel du monde. On sait que cette société est composée d'États souverains, c'est-à-dire de personnages, si l'on peut parler ainsi, qui ne sont soumis à aucune contrainte, qui jouissent d'une liberté d'action illimitée et à qui tout est permis en principe.

Bref, chaque membre de la communauté internationale n'a de compte à rendre à personne et peut se faire justice à lui-même.

La situation à laquelle cet état de choses conduit est semblable à celle qui se présenterait à l'intérieur d'un État, si chaque citoyen était admis à réparer lui-même, sans avoir recours aux tribunaux, les dommages qu'on lui cause ou qu'il croit lui avoir été causés. Ainsi, si un automobiliste vous frappe; si vous jugez qu'il est dans le tort et qu'il refuse de payer, il vous est loisible de vous rendre chez lui et, après avoir fait l'inventaire de ses biens, de vous emparer de ce que vous considérez être une juste compensation du mal que vous avez subi. Pendant le même temps, votre cousin éloigné qui considère que votre ancêtre commun a été peu généreux à son endroit, juge bon lui aussi de s'emparer d'un certain nombre d'œuvres d'art qu'il trouve à votre domicile afin que, pour lui aussi, justice soit faite. Inutile de vous dire que votre cousin décide en dernier ressort, et du montant dont il a été injustement privé par votre ancêtre, et de la valeur de vos effets personnels qui doivent le compenser. Vous imaginez facilement la situation qui résulterait si un tel état de choses venait à se réaliser. On assisterait à un véritable chaos où toute paix deviendrait impossible.

C'est précisément le tableau que présente la société internationale dans laquelle nous vivons. Certes, les guerres ne datent pas d'aujourd'hui, ni même d'hier. Le régime d'anarchie actuel a été inauguré plus ou moins officiellement, il y a eu 301 ans le 24 octobre dernier,

avec la signature des Traités de Westphalie. C'est à ce moment qu'a été définitivement établi l'État moderne, i.e., l'État *souverain* échappant à toute règle, tel que nous le connaissons encore aujourd'hui. Au début, cette souveraineté fut quelque peu mitigée. D'abord par la morale internationale prêchée par les religieux espagnols du XVI<sup>ème</sup> siècle puis, par le droit naturel tel qu'enseigné par Grotius et les premiers Naturalistes. Mais, graduellement, ces faibles contraintes disparurent et l'on assiste au XVIII<sup>ème</sup> siècle au triomphe de la souveraineté absolue de l'État, en fait comme en droit.

Tant que les distances entre les États demeurèrent démesurément grandes, tant qu'il fallut des journées pour se rendre d'une ville à l'autre et des mois pour traverser les mers, les prises de contact entre les membres de la communauté internationale demeurèrent réduites à leur minimum et les conflits, si cruels qu'ils pouvaient être, ne réussissaient pas à ébranler la structure de la société internationale. Mais avec l'apparition des chemins de fer, du téléphone, de la radio et de l'avion, les contacts entre États se sont multipliés à un point tel qu'un conflit général met maintenant en cause l'existence de la communauté tout entière, vainqueurs comme vaincus. Si bien que c'est aujourd'hui un lieu commun d'affirmer que le maintien de la civilisation occidentale est intimement lié au maintien de la paix.

Or, de l'avis de tous ceux qui se sont penchés sur ces problèmes, qu'il s'agisse de penseurs politiques (Carr), d'hommes de lettres (Camus), de philosophes (Maritain), de juristes (Scelle), d'économistes (Perroux), ou de savants (Einstein), le seul moyen d'assurer la paix est de remplacer l'anarchie présente par l'ordre et d'amener les États à se soumettre à une autorité supérieure, i.e., à abandonner leur souveraineté à laquelle ils tiennent tant. M. Eden lui-même à qui a incombé pendant si longtemps la tâche de protéger la souveraineté de son pays ne pouvait s'empêcher de proclamer récemment: "Serait-ce au prix de ma vie, je suis incapable d'imaginer aucune solution définitive, à moins que nous n'affaiblissions toutes nos notions actuelles de *souveraineté*. Il faut, d'une manière ou d'une autre, amputer le nationalisme de son aiguillon". *Seul donc l'abandon par les États d'une partie au moins de leur souveraineté ou si l'on veut la délégation irrévocable de certains de leurs pouvoirs à une autorité centrale capable de les commander permettra l'avènement d'une vie internationale ordonnée, semblable à celle que l'on rencontre à l'intérieur des États.*

Après une telle unanimité des esprits sur l'opportunité de mettre au rancart l'idée que les États doivent être souverains, au lendemain surtout des événements de la dernière décade, on pourrait s'attendre à ce que l'humanité se soit enfin décidée à faire fi d'une conception surannée qui a été la cause de tant de misères. Et pourtant, si on fait aujourd'hui un tour d'horizon, on retrouve invariablement devant soi le même paysage, le même ciel, les mêmes nuages aussi, partout et toujours l'État souverain. Les auteurs de Droit international qui sont l'autorité en la matière, tout en déplorant le présent état de choses, n'en sont pas moins forcés d'admettre que la communauté internationale est composée, aujourd'hui comme toujours, d'États souverains et indépendants.

Au premier abord on est porté à penser, en présence d'organismes gigantesques couvrant toute l'étendue du globe comme les Nations Unies ou une superficie imposante comme l'Union pan-américaine et la Ligue arabe, que l'homme s'est décidé à faire le grand pas. Mais on se rend vite compte qu'il s'agit d'une illusion.

Voyons là-dessus le spectacle que présente la Charte des Nations Unies. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler en premier lieu que rien n'oblige un État à faire partie des Nations Unies et que, même en supposant que les États perdraient leur souveraineté en devenant membres de cette Organisation, rien ne peut les forcer à devenir membres. Un État est libre de signer ou de ne pas signer la Charte de la même manière que Terre-Neuve aura décliné pendant 80 ans de devenir membre de la Confédération canadienne. De fait, certains pays ont préféré avant la dernière guerre ne pas participer à l'organisation mondiale d'alors, c'est-à-dire la Société des Nations et, si de nos jours les États se trouvent en plus grand nombre à Lake Success qu'à Genève, ce n'est pas parce qu'il y a obligation de leur part de faire partie des Nations Unies mais tout simplement parce qu'ils y voient leur intérêt. De même, rien dans la Charte n'empêche un État Membre de se retirer s'il le désire. Plusieurs États se sont retirés de la Société des Nations et rien ne s'oppose à ce qu'un jour l'une ou l'autre des Nations Unies imite cet exemple. Il est permis de concevoir, par exemple, que l'une ou l'autre des grandes Puissances pour ne pas parler de leurs satellites quitterait les Nations Unies si le droit de veto, c'est-à-dire la garantie de sa souveraineté, lui était enlevé.

Qu'ils soient libres ou non de devenir Membres des Nations Unies, ce qu'il importe de retenir c'est qu'en signant la Charte les États n'en demeurent pas moins des États souverains. C'est d'ailleurs là la raison pour laquelle ils ont accepté en si grand nombre de devenir Membres. La souveraineté des États Membres est reconnue formellement dans la Charte elle-même. Non seulement elle est reconnue mais elle constitue avec le principe également discutable de l'égalité des États le fondement de l'Organisation des Nations Unies.<sup>1</sup>

Cette déclaration de principe n'est pas le seul tribut payé au mythe de la souveraineté, puisqu'on retrouve celle-ci tout le long de la Charte.

Sur le plan législatif, disons que l'Assemblée des Nations Unies n'a pas le pouvoir d'édicter des lois. Elle procède par résolutions ou recommandations que les Membres ont la faculté d'accepter ou de rejeter. Elle soumet des conventions qui, une fois adoptées, font loi mais auxquelles les États Membres sont libres ou non d'adhérer.

Sur le plan judiciaire, les États ne sont obligés d'accepter la juridiction de la Cour internationale de Justice que s'ils ont bien voulu s'engager d'avance à ce faire, et, même alors, il ne peut s'agir de soumettre à la Cour que des conflits d'ordre "juridique", sans parler de multiples réserves formulées au moment où cette juridiction limitée de la Cour est acceptée.

Signalons en passant que l'une de ces réserves, la réserve classique des questions relevant essentiellement de la juridiction des États, est explicitement reconnue à l'Article 2 de la Charte.<sup>2</sup> Inutile de dire qu'en vertu du principe de la souveraineté chacun des États a la faculté de juger par lui-même ce qui doit être considéré comme tombant sous sa propre juridiction et, comme tel, doit échapper à la règle internationale.

L'examen des pouvoirs exécutifs que peut posséder l'ONU nous amène à considérer le seul aspect de la Charte qui prévoit une atteinte à la souveraineté des États; celui de la police internationale. La Charte prévoit en effet la création d'une force internationale, c'est-à-dire

1. Article 2: "L'Organisation (des Nations Unies) est fondée sur le principe de l'égalité souveraine des États".

2. Art. 2, para. 7: "Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte".



d'une police armée constituée d'effectifs fournis par chacun des États Membres. Ces effectifs peuvent consister soit de contingents d'armées de terre, soit de forces navales ou aériennes suivant la contribution que chaque Membre est le mieux à même de fournir. La Charte va plus loin et pourvoit à la constitution d'une armée d'avant-garde composée exclusivement d'effectifs aériens et destinée à agir dans les cas d'urgence. La Charte prévoit même un état-major international appelé à commander l'armée des Nations Unies. Or, tous savent que les accords entre l'ONU et les Membres qui devaient donner naissance à cette armée internationale ainsi qu'à la force aérienne d'avant-garde n'ont jamais été conclus et ne sont pas prêts de l'être. C'est donc dire que *les prescriptions exceptionnelles de la Charte en vertu desquelles les États auraient pu, pour la première fois dans l'histoire des temps modernes, être privés de leur souveraineté n'ont jamais été réalisées.*

Signalons enfin que le principe de la souveraineté reçoit son couronnement dans la Charte avec le veto. Le veto permet en quelque sorte aux grandes Puissances d'agir comme si l'ONU n'existait pas et leur permet en particulier de se soustraire à l'emploi de la police internationale dans le cas où elles décideraient de violer la Charte.

Il ne faudrait pas conclure de ce que nous venons de dire à l'inutilité des Nations Unies, ni croire que les déficiences de l'Organisation sont dues à la Charte. La Charte constitue un progrès notable sur tout ce qui s'est fait jusqu'ici. En fait, si on se rappelle le but qu'elle se proposait, c'est-à-dire l'établissement sur le plan mondial de la sécurité collective sanctionnée par une force internationale, on ne peut guère concevoir de document mieux écrit. En dernière analyse, le seul tort de la Charte est d'être trop parfaite pour le monde dans lequel nous vivons. En attendant des jours meilleurs, elle constitue un symbole et, dans la mesure où les États sont prêts à collaborer, un instrument indispensable de coopération internationale. Car, en dépit du culte voué de toutes parts à la souveraineté, les domaines dans lesquels les États doivent de toute nécessité collaborer sont devenus tellement vastes qu'il est impossible d'imaginer le monde d'aujourd'hui sans une organisation telle que celle des Nations Unies.

L'expérience des dernières années aura démontré une fois de plus que l'interdépendance des États sur le plan mondial n'est pas devenue évidente au point d'amener ceux-ci à abandonner ne fût-ce qu'une parcelle de leur souveraineté.

On peut toutefois se demander si les États ne sont pas plus convaincus de leur interdépendance sur un plan plus restreint que l'on a accoutumé d'appeler le plan *régional*. L'Union pan-américaine, dénommée maintenant l'Organisation des États américains, s'offre d'abord à nos yeux comme la plus vaste de ces organisations régionales.

Si étrange que cela puisse paraître, l'histoire de la communauté américaine nous enseigne que l'idée de souveraineté y est demeurée plus vivace, tout au moins en théorie, que dans la communauté internationale prise dans son ensemble. A quatre reprises en l'espace d'une quarantaine d'années, de 1826 à 1864 (Panama 1826, Lima 1847, Santiago 1856, Lima 1864) les États de l'Amérique latine se réunirent en congrès dans des circonstances semblables à celles qui poussèrent les provinces canadiennes à se fédérer et tentèrent mais en vain de constituer non pas une fédération qui aurait signifié l'abandon de leur souveraineté, mais une simple confédération de type classique, c'est-à-dire une association se rapprochant de celle de la Société des Nations ou des Nations Unies. Rendons hommage en passant à la vision de Bolivar qui, à l'exemple de Sully pour l'Europe, préconisait dès 1826 pour l'Amérique une fédération laquelle, disait-il, devait faire pâlir les hauts faits accomplis par les Grecs au chapitre de la fédération. Le pan-américanisme moderne inauguré avec la formation de l'Union pan-américaine, s'il a produit de meilleurs résultats, n'en a pas moins perpétué l'idée de souveraineté des États. Limité d'abord au domaine commercial, il échoua dès ses débuts dans sa tentative d'établissement d'une union douanière des Amériques et la raison invoquée fut précisément qu'une telle union eût demandé aux États le sacrifice de leur souveraineté. Lorsque plus tard, le pan-américanisme étend ses activités au domaine politique le principe de la souveraineté jouit d'une telle faveur et attire à chaque conférence une si grande partie de l'attention qu'il est devenu et demeure l'une des assises du mouvement pan-américain.

Dans ces conditions, il était inévitable que l'état de souveraineté reçoive une confirmation éclatante dans la Charte des Amériques qui fut signée à Bogota le 29 avril 1948. Non contente de rendre hommage dans son préambule à la souveraineté des États, la Charte de Bogota proclame que la défense de cette souveraineté est l'un des buts premiers de la nouvelle organisation (Art.1) et elle déclare en toutes lettres (Art. 5) que "l'ordre international consiste essentiellement dans le

respect de la souveraineté des États". Elle rappelle le principe de la souveraineté à deux reprises au chapitre de la Sécurité Collective (Art. 24 et 25). Au sujet de sécurité collective, nous avons vu que l'ONU prévoyait une force internationale s'appuyant sur chacun des Membres. Loin d'envisager la formation d'une police du continent, l'Organisation des États américains prévoit que lorsqu'il s'agira d'employer la force pour maintenir la paix, aucun État Membre ne pourra être appelé à contribuer sans son consentement (Art. 20, Traité d'Assistance Mutuelle, Rio de Janeiro, 2 septembre 1947). Enfin, non seulement les États ne sont pas obligés de faire partie de l'Organisation mais leur droit de s'en séparer est explicitement reconnu dans le dernier article de la Constitution. (Art. 112). Il nous faut donc conclure que les États américains semblent moins prêts à sacrifier leur souveraineté lorsqu'il s'agit de régler leurs relations réciproques que lorsqu'il s'agit de leurs relations avec l'ensemble des Membres de la communauté internationale.

Il nous reste à examiner une troisième organisation régionale qui exerce ses activités sur une échelle moindre que les deux organismes que nous venons de considérer, i.e. la Ligue arabe, établie au Caire en 1945 (28 mars). Elle ne comprend que sept pays, soit l'Égypte, la Transjordanie, la Syrie, l'Iraq, le Liban, l'Arabie et le Yemen. Il s'agit de pays ayant des affinités probablement plus profondes et sûrement plus anciennes que n'en possèdent les Membres des autres organismes mondiaux. On pourrait alors s'attendre à rencontrer parmi eux une volonté de coopération susceptible de nous faire assister à une déchéance au moins partielle du nationalisme.

Peine perdue! La Ligue arabe comme l'Union pan-américaine et comme les Nations Unies est basée sur la souveraineté de ses Membres (Préambule). La sauvegarde de cette souveraineté comme dans l'Union pan-américaine est un des principaux buts de la Ligue (Art. 2). Pas plus que la Charte des Amériques, la Ligue arabe ne prévoit la constitution d'une police internationale. Bien plus, l'emploi de la force comme mesure du maintien de la paix n'est même pas mentionné et, dans le cas d'un conflit que les États Membres *pourraient* avoir soumis au Conseil, la décision du Conseil ne saurait être obligatoire si le conflit touche à "l'indépendance, la souveraineté ou l'intégrité territoriale" de l'une des parties (Art. 5). Enfin, comme pour les autres organisations internationales la participation des États demeure libre,

(Art. 1) et, de même que la Charte de Bogota, la Ligue arabe prévoit que ses Membres peuvent se retirer (Art. 18 et 19).

Restent le Commonwealth, soi-disant Britannique, et l'Union occidentale qu'il est inutile de passer ici en revue puisque dans le premier cas, tous les efforts tendent vers la souveraineté des membres tandis que dans le deuxième, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un traité d'alliance.

\* \* \*

Si, comme les événements des dernières années nous l'ont amplement démontré, les États ne peuvent se résoudre à régler leurs conflits d'intérêt d'une manière pacifique, s'il est devenu évident que des États souverains ne peuvent renoncer à l'idée de se faire justice à eux-mêmes, la seule alternative est de constituer une autorité au-dessus des États, un organisme supra-national qui commande les États et subordonne les intérêts de chacun d'eux à l'intérêt général de l'humanité, de la même manière que les gouvernements à l'intérieur des États subordonnent les intérêts particuliers à l'intérêt général. En d'autres termes, il faudra en venir à un gouvernement du monde auquel les États devront céder le pas comme dans le passé les familles et les clans puis les cités ont dû céder devant la nation.

Il est évident toutefois que dans l'état actuel du monde, en dépit du nombre toujours croissant des contacts entre les pays et du rapprochement des distances, le monde n'est pas encore intégré au point de permettre l'établissement d'un État mondial unitaire, c'est-à-dire un État fortement centralisé ayant une juridiction absolue sur toutes les activités de gouvernement, comme c'est le cas pour un grand nombre d'États européens d'aujourd'hui tels que la France, la Hollande, la Norvège, la Suède, etc. On peut même se demander si la planète pourra devenir un jour suffisamment rapetissée pour justifier la création d'un État mondial unitaire.

Il est toutefois permis de tendre dès maintenant à un État mondial dont le gouvernement suprême n'aurait juridiction absolue que dans un nombre limité de domaines, un État décentralisé où les pouvoirs seraient partagés entre un organisme central et des organismes régionaux. On aura reconnu ici la formule de l'État fédéral telle que nous la connaissons au Canada où les pouvoirs sont divisés entre le gouvernement fédéral et les Provinces.

Cette forme de gouvernement s'impose dans le cas de communautés aux territoires étendus ou dont les diverses parties tout en ayant suffisamment d'affinités et d'intérêts communs présentent par ailleurs des différences marquées soit sur les plans culturel, économique ou autres. Ce sont là autant de conditions qui se réalisent dans la communauté internationale et pour lesquelles la solution fédérale semble tout indiquée. C'est d'ailleurs l'idée de fédération qui vient à l'esprit de la plupart de ceux qui préconisent l'abandon par les États de leur souveraineté comme condition indispensable de la paix.

C'est aussi l'idée de fédération qui a hanté les esprits de ceux qui dans le passé cherchèrent désespérément une formule de paix. Car il ne faudrait pas s'imaginer qu'il a fallu aux hommes l'hécatombe de la dernière guerre ou même celle de la première pour les amener à rêver d'une fédération se superposant aux nations.

En 1623, un moine français, Eméric Crucé, préconisait l'établissement d'un organisme mondial englobant l'humanité connue d'alors, i.e. le Pape, l'Empereur des Turcs, les Juifs, les Rois de Perse et de Chine, le Grand-Duc de Moscovie et les Monarques des Indes et d'Afrique. L'organisation devait régler les différends par un vote majoritaire sans veto et avoir le pouvoir d'édicter des lois s'appliquant à toutes les nations. La capitale du monde devait être Venise.

Seize ans plus tard, le Duc de Sully énonçait ce qu'on est convenu d'appeler le grand dessein d'Henri IV. Sully posait comme condition essentielle de la paix la redivision du monde civilisé, c'est-à-dire l'Europe, en quinze États répartis entre six organisations régionales lesquelles devaient être soumises à un organe central.

Les projets de Crucé et de Sully n'étaient qu'un commencement. L'Histoire n'enregistre pas moins d'une cinquantaine d'autres projets de fédération d'États jusqu'à la fin de la dernière guerre. Depuis la fin de la guerre, l'idée de fédération a gagné tellement d'adhérents qu'il est devenu impossible de dresser un inventaire complet de toutes les manifestations en sa faveur.

Encore hier, la publication d'un article sur le fédéralisme d'États était remarquable et la parution d'un ouvrage consacré à l'étude de ce problème tel que "Union Now" de Clarence Streit constituait un événement dans les cercles des penseurs politiques. Aujourd'hui, volumes et articles sur le sujet ne se comptent plus et un organe d'excellente tenue comme "Esprit" a cru bon de publier un numéro spé-

cial consacré à la question. Un aspect encourageant de la vogue du fédéralisme est qu'il attire l'attention des hommes politiques lesquels, comme on sait, pratiquent l'art du possible. Personne n'ignore que M. Churchill après avoir audacieusement proposé une union anglo-française en 1940 est aujourd'hui un des partisans les plus actifs du fédéralisme.

Ce qui est le plus significatif, c'est que l'idée de fédération semble avoir laissé pour de bon les rayons de bibliothèques et les praticiens pour gagner l'homme de la rue. Aux États-Unis, par exemple, un seul des mouvements fédéralistes (United World Federalism) ne compte pas moins de 34,000 membres. Il n'y a guère de pays en Europe qui ne possèdent aujourd'hui leur mouvements fédéralistes et la France pour sa part en possède 19. On en est même venu à grouper les mouvements fédéralistes d'abord sous l'Union européenne des Fédéralistes laquelle, à son tour, a dû être incorporée dans un plus grand tout appelé Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne dont le secrétaire est le gendre de M. Churchill, Duncan Sandys. Ces divers mouvements ont tenu une dizaine de congrès dont ceux de Paris en décembre 1946 et de Montreux en novembre 1948 entre lesquels se place le grand congrès de La Haye qui groupait fédéralistes de toutes les couleurs et nuances imaginables allant du néo-proudhonisme au plus pur capitalisme, d'Alexandre Marc au Président de l'Association des propriétaires fonciers d'Europe en passant par Denis de Rougemont, Ramadier et Edouard Herriot. La seule énumération des mouvements fédéralistes français<sup>1</sup> suffit à nous convaincre que l'idée d'amener les États à abandonner la souveraineté a pénétré du moins en France toutes les classes de la société quels que soient leur âge, leur métiers, leurs conceptions politiques ou sociales ou même leur sexe.

Les différents plans de fédération proposés depuis quelque temps en si grand nombre ont tous le même but qui est l'établissement d'une société internationale transformée où la paix cesserait d'être un vain rêve pour devenir enfin une réalité tangible. Tous conviennent que le principe de souveraineté dont le résultat est de compartimenter le globe terrestre par des cloisons étanches non seulement ne correspond plus aux besoins de l'homme civilisé mais constitue une menace à son existence même. Tous s'entendent enfin sur le principe qui doit gouverner l'établissement de nouvelles relations entre les hommes afin

d'assurer la paix, c'est-à-dire, le principe fédéraliste devant conduire aux États-Unis du Monde.

Il y a divergence de vues toutefois quant aux méthodes ou aux modes de réalisation de l'idéal commun. Ces divergences sont nombreuses et nous n'entreprendrons pas de les examiner toutes. La plupart d'entre elles peuvent être ramenées sous deux chefs.

En premier lieu, les fédéralistes ne sont pas d'accord sur les régions d'application du fédéralisme sur le plan géographique. Selon certains, que l'on nomme les *mondialistes*, l'on doit viser immédiatement à l'établissement d'une fédération mondiale groupant toutes les nations. Il faudrait donc amener chacun des États actuellement en existence à abandonner sans plus tarder sa souveraineté absolue au bénéfice d'un gouvernement central à qui les États devraient irrémédiablement s'en remettre, pieds et mains liés, pour toute question d'importance générale.

Il fut sans doute un temps vers la fin de la dernière guerre où la volonté de coopération manifestée par les États et plus particulièrement par les grandes puissances pouvait permettre aux plus optimistes d'entrevoir l'établissement plus ou moins immédiat d'un gouvernement mondial qui aurait confirmé et perpétué en l'élargissant l'action concertée des nations alliées, grandes et petites.

Déjà à San Francisco, il était clair que le gouvernement mondial était chose remise puisque les États, comme nous l'avons vu, continuèrent d'insister sur leur souveraineté de principe cependant que les grandes puissances se réservaient le droit d'exercer en fait cette souveraineté en toutes circonstances.

Depuis San Francisco, tout indique que la communauté internationale a fait un pas en arrière puisque le minimum de coopération exprimée dans la Charte n'a été réalisée complètement, ni dans la lettre ni dans l'esprit. A la lumière des événements des trois dernières années, il semble que l'on doive se résigner à considérer la fédération mondiale comme un objectif irréalisable, du moins d'ici plusieurs an-

1. Le Comité international pour une Fédération européenne.

La Jeunesse fédéraliste de France  
Comité chrétien d'Action fédérale  
La Démocratie fédérative  
Socialisme et Liberté  
Union économique et fédérale européenne  
Forces ouvrières syndicales européennes  
Alliance fédéraliste des Femmes.

nées. On peut se demander si une tentative de gouvernement mondial maintenant ne porterait pas préjudice plutôt qu'elle ne rendrait service à la cause de la paix. Il faut retenir ici le mot du professeur Corbett lorsqu'il souligne que la fédération ne saurait être imposée aux nations du seul fait qu'elle s'impose à la raison, car si les inventions ont pu réduire les distances géographiques et physiques entre les peuples, elles n'ont pas encore réduit d'autant les distances d'ordre psychologique et moral. Il semble que l'on doive se contenter pour l'instant de viser à amener certains États ou groupes d'États à abandonner définitivement leur souveraineté en faveur d'une autorité supérieure non pas sur le plan mondial, mais sur le plan régional. Chacun de ces organismes régionaux en faisant disparaître un certain nombre des multiples cloisons séparant les pays constituerait une étape vers la disparition complète des frontières auquel moment seraient réalisés les États-Unis du Monde.

Le deuxième point sur lequel les partisans du fédéralisme ne sont pas d'accord est celui de savoir, qu'il s'agisse d'une fédération mondiale ou d'une simple fédération régionale, si l'on doit d'un seul coup faire passer les pays de la condition d'État souverain à celle d'État fédéré, quels que soient au début les pouvoirs de l'organisme central, ou si au contraire, on doit procéder par étapes et acheminer graduellement les États vers la fédération en les amenant à concéder volontairement leur action dans des domaines toujours de plus en plus vastes, jusqu'au jour où cette collaboration deviendrait par la force des choses un état permanent et irrévocable équivalent à une véritable fédération de fait dont la normalisation s'imposerait d'elle-même.

Selon les uns, qu'on nomme *fédéralistes*, le temps est venu d'établir immédiatement entre les États et plus particulièrement certains d'entre eux, un lien formel permanent, d'opérer une véritable fusion dont les principes seraient incorporés dans une constitution fédérale se rapprochant plus ou moins des constitutions des États fédéraux actuels. Bref, il faudrait répéter l'exemple des États-Unis, et on peut dire aussi du Canada, lorsque les unités composant ces États ont un jour décidé d'unir à jamais leurs destinées et à cette fin ont abandonné leur souveraineté à une autorité centrale.

De leur côté, ceux qu'on appelle *unionistes* se montrent moins optimistes et ont recours à la méthode empirique. D'après eux, l'on



doit se servir comme point de départ des organismes de coopération internationale déjà en existence qui, même s'ils n'impliquent aucun abandon définitif de souveraineté, n'en amènent pas moins les États à agir conjointement. Suivant qu'ils seront mondialistes ou simplement régionalistes, les Unionistes croient que la manière la plus efficace et directe de réaliser une fédération d'États est de renforcer le cadre, soit de l'Organisation des Nations Unies, soit de l'Union pan-américaine, soit de la Ligue arabe, de telle façon que leur fonctionnement vienne à s'identifier à celui d'une fédération. Pour ce qui est des Nations Unies, par exemple, tous les efforts devraient être concentrés en vue: premièrement, d'amener les grandes puissances à abandonner leur veto; en deuxième lieu, d'amener tous les États Membres à soumettre leurs conflits à la Cour internationale; en troisième lieu, de les amener à constituer, comme cela est prévu dans la Charte, une force internationale, etc... Un programme semblable devrait être suivi à l'égard de chacun des organismes régionaux actuellement existants. Les Unionistes européens, pour leur part, avec Monsieur Churchill en tête, sont d'avis que la fédération européenne, si désirable et imminente qu'elle puisse paraître, ne saurait avoir d'assises plus solides que le travail récemment accompli en vue de coordonner les activités des pays de l'Europe occidentale sous l'empire d'une part des accords de coopération économique européenne ou accords Marshall et, d'autre part, du Pacte de Bruxelles établissant l'Union occidentale, et du conseil de l'Europe. D'après les Unionistes, c'est en utilisant ces institutions comme autant de têtes de pont que l'on atteindra le plus sûrement la terre ferme tant convoitée du fédéralisme.

La question en litige entre Fédéralistes et Unionistes est évidemment très complexe. Il s'agit d'un problème de très haute politique qui peut être discuté indéfiniment sans pour cela qu'on arrive à une solution qui emporte l'unanimité des esprits. Retenons que c'est sur le point précis d'un programme immédiat que l'écart définitif entre les deux écoles intervient. Ainsi, tout en doutant qu'il soit possible d'établir immédiatement les États-Unis du monde, ou de l'Europe, rien n'empêche de travailler à leur réalisation en favorisant de toutes manières la coopération volontaire entre les États au moyen des organismes déjà établis. On se range alors du côté des Unionistes. Par contre, on peut estimer que l'intégration de l'Europe occidentale est devenue une nécessité urgente, qu'à cette fin les organismes déjà existants sont

et demeureront insuffisants, que la coopération volontaire ne mènera nulle part, que les circonstances particulièrement favorables d'aujourd'hui ne se répéteront peut-être jamais et que le temps est venu de réaliser une fois pour toutes l'unité de l'Europe occidentale en convoquant à brève échéance une assemblée constituante d'où sortira une fédération européenne. En partageant ce point de vue, on prend parti par le fait même en faveur de l'école fédéraliste européenne.

Le grand point à élucider donc est celui du programme immédiat à réaliser, ce qui veut dire qu'il faut répondre à la question de savoir si une fédération, quelle qu'elle soit, est aujourd'hui réalisable.

Pour les raisons déjà énoncées et sur lesquelles nous ne reviendrons pas, nous avons tantôt pris pour acquis qu'il est inutile de songer pour le moment à une fédération de tous les États du monde. Il nous reste à considérer s'il n'est pas possible d'envisager la formation d'une ou peut-être plusieurs fédérations englobant un certain nombre d'États, chacune de ces fédérations devant nous rapprocher du but ultime désiré par tous.

Là-dessus, il apparaît logique de se tourner vers les fédérations déjà existantes et d'examiner les circonstances qui ont conduit à leur établissement. En étudiant l'histoire de ces fédérations, on s'aperçoit qu'elles sont nées dans certaines conditions dont l'existence semble essentielle à l'éclosion de toute fédération d'États.

La première de ces conditions est l'affinité de culture. Il n'est pas requis, encore que cela soit préférable, que les cultures des unités fédérées soient identiques. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire que les différents membres d'une fédération aient la même langue, la même religion et les mêmes traditions sous tous rapports. Par affinité culturelle, il faut entendre ici la présence d'un certain fonds commun de culture où les États associés puisent la plus grande part de leur inspiration, c'est-à-dire une certaine parenté de civilisation qui les pousse en dernière analyse vers le même idéal. Cette affinité de culture se retrouve dans chacune des fédérations que l'on rencontre aujourd'hui.

En plus d'un fonds commun de civilisation, il faut d'une manière générale comme deuxième condition qu'il y ait contiguïté géographique entre les membres d'une fédération. Même à une époque comme la nôtre où l'on insiste avec raison sur le rapprochement des distances et où, par conséquent, celles-ci diminuent en importance, il reste difficile

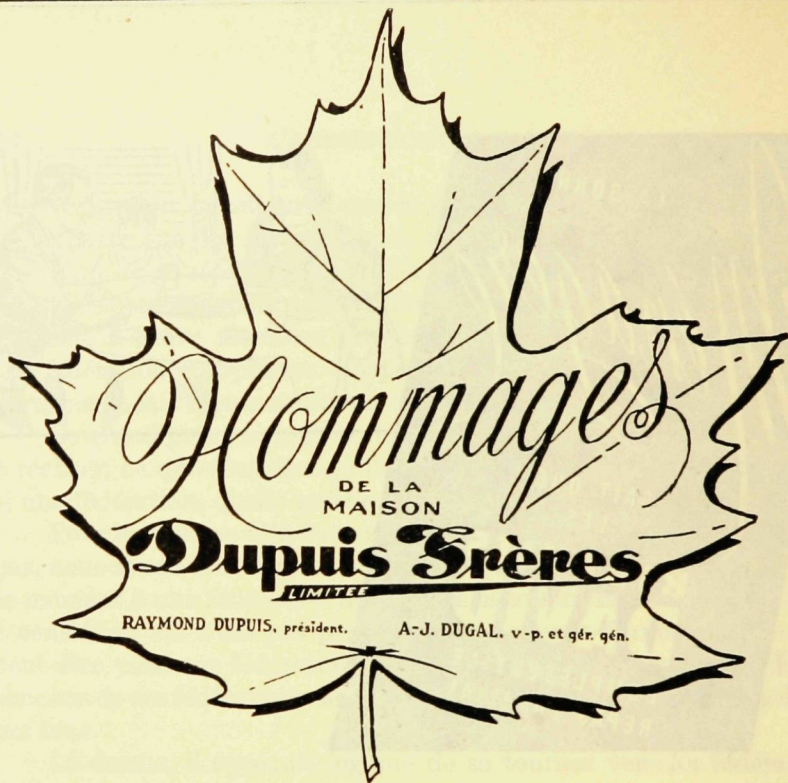
LA BONNE  
*Ménagère*  
SAIT QUE  
LES  
**BISCUITS  
DAVID**  
COMPLÈTENT LE  
REPAS FAMILIAL



LES BISCUITS  
DAVID SONT  
TOUJOURS  
FRAIS,  
CROUSTILLANTS  
ET SAVOUREUX!

Si votre épicier ne les a pas,  
envoyez son adresse à

**DAVID & FRÈRE** LIMITÉE  
1930, rue Champlain, Montréal

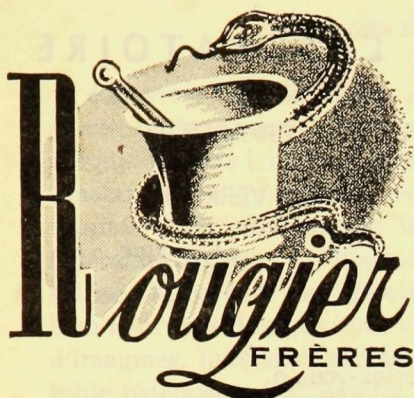


*Avant de prendre  
une décision  
consultez votre  
gérant de banque*



**LA  
BANQUE  
ROYALE  
DU CANADA**

*Une banque vraiment Royale*



SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

350, RUE LEMOYNE - MONTRÉAL 1.

*Un gant signe*

**ACME**  
TRADE MARK

*est toujours chic*

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE

École d'ingénieurs — Fondée en 1873

Les étudiants ont le choix des options suivantes :

**TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS; MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ;  
MINES-GÉOLOGIE; CHIMIE INDUSTRIELLE-MÉTALLURGIE.**

Les bacheliers ès Arts (section Philosophie-Sciences) sont dispensés de l'examen d'admission et inscrits sur présentation de leur livret scolaire. L'ouverture de la session académique 1950-51 aura lieu le 25 septembre 1950.

L'examen d'admission pour les autres candidats peut se passer à l'une des deux sessions du printemps ou de l'automne. Il est fortement recommandé toutefois aux jeunes gens qui désirent commencer leurs études de Génie à l'automne de 1950, de se présenter à la première session de l'examen d'admission, le 21 juin 1950. Les dossiers d'inscription doivent être complétés et soumis le 14 juin au plus tard.

**PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE**

1430, rue Saint-Denis,

Montréal.

# CENCO

LA MARQUE  
DE  
QUALITE

APPAREILS

pour votre  
LABORATOIRE  
de  
PHYSIQUE  
de  
CHIMIE  
ou de  
BIOLOGIE

Ameublement de classe et de laboratoire

## CENTRAL SCIENTIFIC COMPANY

OF CANADA LIMITED

7275, rue Saint-Urbain  
Montréal 14, Qué.

Pour votre

## LABORATOIRE

APPAREILS

VERRERIE

REACTIFS

Adressez-vous à

## CANADIAN LABORATORY SUPPLIES, LIMITED,

403 ouest, St-Paul  
MONTREAL, Québec.

# NEO-SPASMYL

SEDATIF NERVIN  
ANTISPASMODIQUE  
● HYPNOTIQUE ●

MILLET, ROUX  & CIE, LIMITEE

MONTREAL 18

CANADA

ÉTUDIANTS, PARENTS, ÉDUCATEURS, CHEFS D'ENTREPRISES

## L'INSTITUT CANADIEN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

vous offre ses services :

Examens complets d'orientation professionnelle et scolaire  
Tests mentaux et d'aptitudes — Entrevues psychologiques

Directeur : Monsieur W. ETHIER, P.S.S., D.Ph.

4327, rue Saint-Hubert, MONTREAL

FRontenac 2414

de concevoir l'établissement de liens formels étroits entre États dispersés, ou tout au moins, n'appartenant pas à un même milieu géographique. Notons ici que la mer, bien qu'elle apporte dans certaines circonstances un qualificatif, ne saurait équivaloir à une solution de continuité. Il est parfaitement légitime par exemple de concevoir une fédération de pays méditerranéens et le Pacte de l'Atlantique, même s'il ne s'apparente pas directement au sujet qui nous occupe, illustre bien la proposition que nous venons d'énoncer. Il est difficile par contre d'imaginer, indépendamment de toute autre considération, une véritable fédération des pays du Commonwealth qui, eux, sont dispersés aux quatre coins du globe.

Affinité culturelle et contiguïté géographique ne suffisent pas toutefois à pousser les États à unir leurs destinées. L'exemple des pays d'Amérique latine sur ce point est probant. Il faut également communauté d'intérêts en général et, par-dessus tout, la présence d'intérêts communs immédiats. Ces intérêts immédiats peuvent être d'ordre militaire, économique ou financier. L'on touche ici au facteur déterminant de la fédération canadienne. Il est en effet vraisemblable que la carte du Canada serait aujourd'hui tout autre n'eussent été, d'une part la guerre civile américaine, et, d'autre part, les perspectives économiques des provinces du Canada à la veille de la Confédération. On peut dire la même chose de la fédération américaine et laisser libre cours à son imagination sur ce que serait aujourd'hui la carte de l'Amérique du Nord si les treize colonies de l'Atlantique n'avaient éprouvé le besoin de s'unir afin de mieux se protéger contre les dangers qui les menaçaient.

Soulignons en dernier lieu que la fédération est généralement associée dans l'histoire à des communautés avancées, se distinguant des autres par leur haut degré de civilisation et leur maturité d'esprit. Le premier peuple au sujet duquel on emploie le mot fédération est celui des Egyptiens vers l'an 1375 avant Jésus-Christ. Viennent ensuite les Grecs, les villes lombardes (1093), la Ligue Hanséatique, enfin les démocraties modernes qui demeurent les sociétés politiques les plus avancées.

Si on jette les yeux sur le monde d'aujourd'hui, en gardant en mémoire les conditions que nous venons d'énumérer, il semble que l'Europe occidentale offre le climat le plus propice à l'éclosion d'une fédération. Le jeu pour ainsi dire concerté des forces économiques et

politiques dans cette région exposée du globe et parmi des peuples hautement civilisés apparaît comme un signe avant-coureur des événements qui se sont déroulés à deux reprises sur le continent américain au cours des siècles derniers.

Cette constatation d'ordre théorique concorde d'ailleurs avec les faits des derniers mois. L'union douanière Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) s'ajoutant à celle de la Suisse et du Liechtenstein, les ententes conclues sous l'égide de l'Organisation Européenne de Coopération Economique entre les pays bénéficiant de l'aide américaine, les pourparlers d'union douanière actuellement en cours entre la France, l'Italie et les pays de Benelux et aussi entre les états Scandinaves, la signature du Pacte de Bruxelles établissant l'Union Occidentale, les multiples mouvements d'opinion en faveur de l'établissement d'une fédération européenne, y compris la sympathie témoignée au citoyen du monde Gary Davis, et par-dessus tout l'apparition d'un Conseil de l'Europe à Strasbourg, sont autant d'événements qui donnent à penser que le temps n'est peut-être pas si loin où le Chanel No. 5 se vendra le même prix à Londres à Stockholm et à Rome, où le touriste norvégien à Madrid pourra solder sa note d'hôtel en francs belges, où les passeports seront brûlés sur les places publiques, où enfin l'éternel voyageur attendra désespérément mais en vain l'éternelle frontière...



## NOTES SUR LA PURIFICATION RELIGIEUSE CHEZ LES GRECS

Gaston LAURION.

La purification religieuse constitue l'un des principaux, sinon le principal, rites de l'antiquité. Très fréquemment, les auteurs grecs par exemple, nous parlent de souillure (*miasma*) et de purification (*catharsis*). Télémaque se purifie les mains dans l'eau de la mer avant de prier Athéna.<sup>1</sup> Pénélope se lave de même et met des vêtements propres avant d'aller prier la déesse.<sup>2</sup> Oreste se purifie après le meurtre de sa mère. Apollon lui-même doit s'exiler pour se purifier après le meurtre du serpent. De nos jours encore, les Orientaux en particulier ont conservé certaines pratiques qui ressemblent fort aux anciens rites purificateurs. L'eau bénite de la religion catholique a certes aussi quelque parenté avec l'eau lustrale des Anciens et symbolise l'antique union de l'eau et du feu. Ces quelques exemples suffisent pour démontrer l'importance capitale de ces rites antiques, qui se sont perpétués, au moins dans leur forme, jusqu'à nos jours.

\* \* \*

Pour bien comprendre les rites de purification, il faut d'abord remonter aux notions de force et d'intention, qui sont d'ailleurs à la source de toute action religieuse. "L'origine toute première de la religion est le *thambos* avec la perception concomitante d'une force supérieure et mystérieuse et l'attribution à cette force d'une intention. Dans ce phénomène initial, deux éléments dominent: 1o la force divine (*kréittôn*), 2o l'intention".<sup>3</sup> Le *thambos* est proprement la terreur du sacré. Ce sentiment naît de la perception d'une force surnaturelle dans les objets ou les phénomènes d'ordre physique. Chez les primitifs

---

1. *Od.*, II, 261.

2. *Od.*, IV, 759.

3. *Histoire générales des religions*, Paris, 1944: t. II *Grèce et Rome*, (Hist. gén. rel.), 47a.

cette force existe et agit indépendamment des divinités;<sup>4</sup> l'on s'en fait d'ailleurs une idée assez vague qui se précise en partie, selon la nature de l'événement d'où l'on a pu en prendre conscience. Tout événement de ce genre, ou épiphanie, a un sens pour l'homme, qui y décerne une intention. Dans le cas d'un événement bienfaisant, l'intention sera considérée comme favorable et l'on devra chercher à capter la force qui en émane; dans le cas contraire, lors d'une maladie ou de quelque autre calamité, l'on tâchera de calmer l'intention perverse, ou tout au moins d'en détourner les effets délétères: c'est là l'origine des rites apotropaïques, ou d'"aversion", auxquels se rattachent ceux de la purification.

De l'idée de force divine nous tirons naturellement celle de sacré (*hiéron*). Tout endroit, en particulier, où l'on aura senti le *thambos*, sera considéré comme recélant du sacré, et conséquemment sera frappé d'interdit; il deviendra tabou. C'est le cas des enclos sacrés, ou *téménoi*, par exemple, où l'on ne peut entrer qu'après la levée du tabou (*hosia*); dans ces conditions l'acte peut être considéré comme rituellement permis (*hosios*). On remarque d'autre part que de semblables interdits frappent les personnes et les objets. C'est qu'à la suite de certains événements et de certaines actions, une force dangereuse et cause d'impureté rituelle peut s'attacher à un individu et même à une chose. Ceci s'observe notamment dans le cas d'actions répréhensibles. "Il est des actes, des crimes qui déclenchent l'action de forces effrayantes. Il ne s'agit d'ailleurs point là, à proprement parler, du sentiment de la faute ou de la responsabilité, du remords d'une conscience troublée; c'est quelque chose d'extérieur, d'étranger à l'homme et dont le caractère est plus physique que moral, c'est une chose presque matérielle, un "miasme" délétère et contagieux".<sup>5</sup> On peut même contracter ce miasme et encourir l'interdit qui s'ensuit, par des actions ou des états qui n'ont rien de moralement répréhensible. Tout ce qui touche à la mort et à la naissance, par exemple, est considéré comme ayant rapport à une manifestation divine, par conséquent le cadavre et la maison qui l'abrite deviendront tabou: tous ceux qui y pénétreront devront se purifier à leur sortie, et après les funérailles l'on devra

4. Nilsson, M.P., *A History of Greek Religion*, Oxford, 1925, (Nilsson: 1929), 82.

5. Schuhl, P.M., *Essai sur la formation de la pensée grecque*, Paris, 1934, (Schuhl), 29-30.

procéder à une purification en règle de ladite maison et de ses habitants. De même la femme accouchée et le nouveau-né sont frappés d'interdit: ici comme dans le cas de la mort, l'état actuel fait suite à un contact préalable avec le domaine du sacré et des démons. L'enfant et la mère sont donc souillés;<sup>6</sup> leur seul contact fait encourir un miasme: des purifications s'imposent. "Lors d'une naissance on suspend à la porte une couronne d'olivier pour un garçon, des bandelettes de laine<sup>7</sup> pour une fille. Les gens de la maison contractent une souillure, qui prend fin avec la cérémonie des Amphidromies".<sup>8</sup> Les relations sexuelles sont également productrices de miasmes. Celles-ci ne comportent bien entendu aucune souillure morale, mais elles sont causes d'impureté rituelle; impureté toute physique d'ailleurs, surtout si l'on en juge d'après les termes employés par Hésiode<sup>9</sup> pour la décrire. Encore à l'époque classique l'indiction relative au commerce des sexes est sérieuse<sup>10</sup> quoique en général elle puisse être levée par une purification immédiate; elle "va parfois jusqu'à l'exigence d'une chasteté temporaire pour certains cultes, ou même de la virginité pour certaines pratiques".<sup>11</sup> L'interdit s'aggravait normalement dans le cas des prêtres et des prêtresses, qui se trouvaient en contact très étroit avec le sacré. Souvent l'on exige des enfants impubères, comme au temple d'Athéna Cranaïa près d'Elatée et à celui d'Athéna Aléa à Tégée, où les jeunes prêtres doivent quitter le sacerdoce avant l'âge de puberté.<sup>12</sup> Plutarque nous fournit l'exemple du prêtre d'Héraclès Misogyne en Phocide; durant toute l'année, celui-ci ne doit avoir commerce avec aucune femme: c'est pourquoi, ajoute Plutarque, l'on nomme ordinairement un vieillard à ce poste.<sup>13</sup>

---

6. La souillure de l'accouchée ne disparaît que 40 jours après la naissance.

7. L'olivier et la laine ont une valeur cathartique.

8. Gernet, L. et Boulanger, A., *Le Génie grec dans la religion*, Paris 1932: t. XI de l'Evol. de l'hum. (Gernet), 294; les Amphidromies ont lieu le 5e et le 7e jour après la naissance.

9. Hés., *Trav.*, 733-34.

10. Cet interdit avait été précisé depuis longtemps: "La loi sacré de Cyrène, par exemple, distingue entre la copulation nocturne et diurne: après la première l'homme peut sacrifier ce qu'il veut; après la seconde il se lavera (fera tel sacrifice) et ira où il veut sauf (dans un lieu sacré?)." (*Hist. gén. rel.*), 55a.

11. (*Gernet*), 204.

12. (*Hist. gén. rel.*), 55a: Pausanias, X, 34, 8; VIII, 47, 3.

13. *Plut., Mor.*, 403 f.

Comme nous voyons, les causes d'impureté, très nombreuses<sup>14</sup> et bien définies, restent d'ordre rituel et ne touchent en aucune façon le domaine moral: l'impureté est essentiellement une interdiction rituelle et ne possède par conséquent qu'un caractère négatif.

Nous avons pu constater maintenant la relation très étroite qui existe entre "sacré" et "impur": tous deux sont causes d'interdiction rituelle. Seulement, dans le premier cas, nous avons une sorte de crainte respectueuse pour une force la plupart du temps bienfaisante; tandis que dans le second, cette force est toujours dangereuse, et il faut rapidement l'éliminer. D'ailleurs le sacré repousse l'impur et l'on doit être en état de pureté rituelle pour s'en approcher et pouvoir capter les effluves salutaires qui en émanent.

\* \* \*

Si nous considérons l'impureté dans sa cause nous avons l'idée de souillure. "Le développement et la rapide diffusion de cette idée, — à laquelle les poèmes homériques ne font que de très légères et très vagues allusions, — d'une "souillure" qui menace de toute part, et de la possibilité de l'écarter par les moyens qu'enseigne l'art religieux de la purification sont un des faits qui caractérisent le mieux l'anxieuse piété des temps post-homériques, à laquelle ne suffisaient plus les moyens de salut offerts par le culte traditionnel";<sup>15</sup> cette anxiété ne fera d'ailleurs que croître en intensité durant l'époque hellénistique.

La souillure ne sera jamais qu'accidentelle et automatique pour un Grec puisqu'elle relève directement d'une interdiction rituelle. Le matérialisme foncier de telles interdictions ne fait plus aucun doute lorsque nous savons que le miasme peut s'attacher même à des objets de pierre, de bois ou de fer,<sup>16</sup> qu'il peut imprégner certaines nourritures<sup>17</sup> et souiller des édifices.<sup>18</sup> Même après les *thesmoi* de Dracon, après Pisistrate et Solon, lorsque l'on tiendra compte de la responsabilité dans les jugements de la Cité et l'on admettra la conscience individuelle, ce matérialisme rituel persistera. On ne juge plus Oreste d'après la matérialité de son acte, mais rien n'empêche que, malgré

14. Bien entendu, nous n'offrons ici que quelques exemples.

15. Rohde, E., *Psyché*, Paris, 1928, (Rohde), 321.

16. (Schuhl), 33.

17. Voilà pourquoi les orphiques s'abstenaient de nourriture carnée, par ex.

18. Comme la maison d'un mort ou celle d'une accouchée: voir plus haut.

la légitimité de cet acte et l'assentiment d'Apollon, il ait dû se purifier tout comme son divin protecteur dut jadis s'exiler à Tempé pour ce faire. En outre, que si cette souillure s'est personnifiée pour nous apparaître, surtout à partir de l'époque classique, sous forme d'un démon, — Erinyes ou autre<sup>19</sup> —, nous ne remarquons néanmoins aucun changement essentiel dans l'idée qu'on s'en fait ou dans les rites purificateurs.

Ce n'est que secondairement que ces rites impliquent un dieu particulier comme Apollon, ou une divinité personnelle comme le démon. La purification reste avant tout le combat d'une force par une autre. Il s'agit de lever ainsi l'interdiction rituelle qui a frappé un individu, une collectivité ou une chose.

\* \* \*

Apollon nous apparaît comme le dieu purificateur par excellence; cet attribut avec celui de dieu de la mantique, que l'oracle de Delphes a magnifié, le met dans une position d'égalité avec Zeus, et parfois le place même plus haut que ce dernier. Mais c'est Delphes qui explique Apollon; <sup>20</sup> l'inverse n'a pas eu lieu, comme on serait porté à le croire: lorsque l'oracle prit à sa charge les rites purificateurs, et tout particulièrement ceux qu'on exige pour le meurtre, on fit naturellement d'Apollon un dieu purificateur, en amplifiant la légende de son combat contre Python. A ce sujet, il est intéressant de constater que, la purification étant d'origine crétoise comme on l'admet maintenant, il y a une tradition qui fait venir Apollon de Crète et même affirme qu'un prêtre crétois a purifié ce dernier. <sup>21</sup> Cela confirme le fait qu'une tradition crétoise de rites purificateurs se serait transmise puis perpétuée à Delphes. Ces rites avaient "leur source proprement dite dans le culte "crétois" de Zeus (chthonien)", nous dit Rohde. <sup>22</sup> Les mystères d'Eleusis d'ailleurs, qui mettent au premier plan les rites de purification, remontent à l'époque mycénienne. <sup>23</sup> Et ce que nous

19. Le *Daimôn alastôr, palamniaios, miastôr*; les *Arai*. — Voir: Daremberg-Saglio-Pottier, *Dictionnaire des Antiquités grecque et romaine*, Paris, 1873-1919, article *Lustratio*.

20. (Gernet), 113.

21. Suivant cette tradition Apollon aurait été purifié par Carménôr à Tarrha en Crète; voir Picard, C., *Les religions préhelléniques*, "Mana", Paris, 1948, 184.

22. (Rohde), 223 no. 1.

23. Nilsson, M.P., *Creek Popular Religion*, New York, 1940, (Nilsson: 1940), 46.

savons des purifications en Crète peut nous amener à croire qu'il s'agit là d'idées très anciennes refoulées jusqu'aux temps post-homériques, "pour reparaitre ensuite avec plus de force".<sup>24</sup> Déjà à l'époque classique les circonstances requérant une purification semblent très nombreuses. Par exemple, à Athènes toute assemblée du peuple est précédée de purification;<sup>25</sup> avant l'ouverture des mystères, l'on procède à des purifications et les nouveaux initiés sont d'abord purifiés par le sacrifice d'un porc;<sup>26</sup> enfin les occasions de purifier abondent au cours de la journée d'un Grec.

Comme dans le cas de la souillure, — et les deux états de choses sont naturellement corrélatifs, — ce qui frappe d'abord dans ces purifications, c'est leur matérialisme. Elle s'accomplissent au moyen de divers substrats matériels, qui agissent *ex opere operato*: quoiqu'elles soient normalement accompagnées de supplications et d'invocations, en réalité ce n'est pas Zeus, Apollon ou quelque autre *théos catharsios*<sup>27</sup> qui purifient,<sup>28</sup> mais bien le sang du porc dans le cas du meurtrier, les fumigations de soufre, l'eau, le feu, la laine, etc. Tous ces objets (*catharmoi*) possèdent en eux-mêmes une vertu religieuse dont l'action n'est ordinairement soumise qu'à des exigences rituelles. Certaines pratiques ne font même pas appel à un dieu; c'est un peu le cas des Thargélies, qui, dans leur signification profonde, nous dit Nilsson,<sup>29</sup> ne sont qu'une purification agissant d'elle-même et sans intervention divine.

Forcément dans ces conditions, il ne peut être question d'apaiser les consciences ni d'effacer une souillure morale; "loin de là, ce qui faisait crier à l'aide et au secours, prêtres et purificateurs, c'était la

24. (Schuhl), 31.

25. (Gernet), 355: cf. Dém. XIX, 70.

26. (Nilsson: 1925), 84. — Toute l'initiation ne constitue d'ailleurs qu'une purification complexe, au bout de laquelle le myste, libéré, se promène en toute liberté, couronné de fleurs, célèbre les mystères et converse avec des hommes purs et saints: cf. Plut. *Mor.*, de *Anima*, 2 fin; aussi *Mor.*, 943c; voir aussi le commentaire de Guy Soury dans *La Démonologie de Plutarque*, Paris, 1942, 188.

27. Les *théoi catharsioi* sont nombreux: *théoi apotropaioi*, *apopompaioi*, *lusioi*, *hagnitai*, *alexikakoi*, *phusioi*, *ikésioi*, *meilichioi*, ces adjectifs sont souvent ajoutés à des noms de divinités personnelles comme Apollon ou Zeus ("Zeus meilichios"). Voir Daremberg-Saglio, *Op*, cit., Art. *Lustratio*.

28. *kathairein* et les verbes de même racine, surtout; aussi *hagneuein*. Désignant primitivement des réalités distinctes, ces deux verbes se confondent peu à peu.

29. (Nilsson: 1925), 86.

crainte superstitieuse des esprits invisibles,<sup>30</sup> qui entourent les hommes, en foule, et dont les mille mains se tendent vers eux, menaçantes, du fond des ténèbres”.<sup>31</sup> Certes, sous l’influence de l’oracle de Delphes,<sup>32</sup> des religions à mystères et des conceptions orientales de la pureté, on en viendra bien à tenir compte de la responsabilité, d’une souillure morale<sup>33</sup> à effacer, d’une intention et d’un mérite personnel dans l’acte purificateur; — cet esprit nouveau se remarque déjà chez Hésiode,<sup>34</sup> et le Père Festugière<sup>35</sup> semble croire qu’on puisse le déceler “même dans les rites magiques les plus primitifs”. — Il n’en restera pas moins toujours que ces notions, comme dans le cas de la souillure, ne feront que se superposer à l’idée fondamentale de purification matérielle agissant *ex opere operato*. Ce n’est qu’au IIe siècle de notre ère que l’on cessera de penser ainsi.<sup>36</sup>

\* \* \*

La condition première de toute catharsis se trouve dans un certain laps de temps, — ordinairement assez court, sauf s’il s’agit d’un meurtre, — entre l’acte impur et l’entrée au temple.<sup>37</sup> Il arrive même que cet intervalle de temps soit par lui-même suffisant, — comme dans le cas de la souillure produite par les relations sexuelles, — quoique ordinairement on exige en outre des ablutions rituelles. L’exil du meurtrier, par exemple, a sûrement quelque rapport avec cette notion du temps comme moyen de purification, même s’il reste essentiellement un moyen de défense. Une période assez longue d’une part, doit s’écouler entre le meurtre et la visite au sanctuaire. D’autre part, le meurtrier doit vivre pendant ce temps à l’extérieur de son propre pays. C’est là une chose très grave puisque l’exilé perd tous ses droits civils et familiaux en même temps que ses droits religieux, bien

30. Nous avons vu (supra) que la force impure s’assimila, par anthropomorphisme, à des démons ou, comme le dit Rohde, à des “esprits invisibles”.

31. (Rohde), 328.

32. (Hist. gén. rel.), 205a.

33. Voir supra: p. 4sq.

34. Hés. *Trav.*, 336–37: (*hagnôs kai katharôs*) “Réunis ces deux adverbes, dont la signification est si proche, ne peuvent guère dire autre chose que la pureté extérieure et intérieure.” (Hist. gén. rel), l’Organ. du divin, n. 132.

35. (Hist. gén. rel.), 58b.

36. (Gernet), 438.

37. ...ou tout contact avec le sacré, d’une manière générale.

entendu.<sup>38</sup> L'obligation de s'exiler pour le meurtrier est liée à ce fait qu'il souille le sol de miasmes contagieux pour ses concitoyens; mais, comme l'action de la souillure est locale, la fuite du meurtrier évite toute contagion: comme l'exécution capitale, l'exil est donc un moyen de protection auquel on a attaché une valeur cathartique.<sup>39</sup>

Outre le temps et secondairement, on requiert l'emploi des *catharmoi*, dont il fut question plus haut. La purification du sang par le sang d'un animal que l'on substitue au meurtrier<sup>40</sup> peut être considérée comme la principale catharsis; à Athènes, une famille spéciale, les Eupatrides, se charge de ces rites. Lors d'un sacrifice purificateur, en général la victime est brûlée en holocauste et anéantie par précipitation, comme dans tout sacrifice adressé à des divinités infernales.<sup>41</sup> C'est que la victime se trouve alors chargée de la souillure du coupable et recèle par conséquent une force dangereuse. Il existe une relation très étroite entre les sacrifices aux morts et les sacrifices purificateurs; nous observons que le rituel employé dans les deux cas était sensiblement le même. Il n'y a pas d'autel proprement dit, sinon l'*eschara*, où l'on a aménagé un trou pour que le sang des victimes coule vers la terre et puisse ainsi abreuver l'être divin ou démoniaque que l'on cherche à satisfaire.<sup>42</sup> Quand elle a été égorgée la victime ne sert à aucun repas; c'est pourquoi l'on nomme ce sacrifice *thusia adaitos*.<sup>43</sup> Ses chairs, comme nous avons dit, sont brûlées en holocauste. Par opposition avec la terminologie olympienne, qui nomme *thuma* la part

38. Ce qui explique en partie le choix de Socrate, qui préfère la mort à l'exil: Plat., *Crit.* 52, etc.

39. Purifier par l'exil se dit *hosioun phugaisin*: voir Eur. *Or.* 514. On exile même les animaux et les objets: "A Athènes, pendant toute la période classique, subsistera... le tribunal du Prytanaion où sont "jugés" des animaux ou objets inanimés ayant causé mort d'homme; et l'instrument ou la pierre coupable sont rituellement expulsés du sol attique, comme l'est après une fiction de procès devant le même Prytanaion, la hache qui vient d'abattre le bœuf des Dipolies..." (Gernet, 162).

40. Originellement il n'y a qu'un moyen d'obtenir la purification d'un meurtre: c'est la mort du coupable. On en vint heureusement à symboliser cet anéantissement du coupable en lui substituant un animal qui est sacrifié: on garde toujours ainsi l'idée de purification du sang par le sang, du meurtre par le meurtre. Le prêtre ou le purificateur fait couler le sang de l'animal égorgé sur les mains du meurtrier. A côté de cette purification du sang par le sang on observe que dans certains cas un simple don du coupable à l'héritier du mort peut accomplir le même office.

41. (Gernet), 212.

42. *ibid.*

43. "sacrifice without feast", traduit Miss Harrison, J.E., *Prolegomena to the Study of Greek Religion*, Cambridge, 1908, (Harrison), 63.



offerte aux dieux, ici elle se nomme ordinairement *sphagion* de *sphattein* égorger;<sup>44</sup> de même *sphattein* et *enagizein* sont utilisés, en face de *thuein* pour les Olympiens.

\* \* \*

Mais il n'y a pas que des purifications individuelles, car le miasme est contagieux et peut être héréditaire;<sup>45</sup> ainsi la souillure peut s'attaquer à des villes entières, sous forme d'épidémies<sup>46</sup> ou de peste. Comme pour l'individu isolé, il s'agit ici de transférer dans la victime, par substitution, les forces mauvaises et les impuretés qui s'attaquent au groupe. C'est là le sens des *pharmakoi*, genre de boucs-émissaires, dont nous aurons à reparler. De telles purifications prendront, à l'époque hellénistique, une importance considérable, à mesure que s'affaiblira le véritable sentiment religieux pour faire place à la magie et à la superstition.

L'on ne s'étonnera nullement de l'importance des purifications collectives, si l'on tient compte de ce fait que la Cité était considérée dans l'Antiquité comme une unité personnelle, avec ses obligations et ses responsabilités particulières. Voici ce que Plutarque nous dit de la Cité, dans son *de sera*:

C'est une chose une et inconsistante que la Cité; c'est en quelque sorte un être vivant, qui ne sort jamais de son état, malgré les changements et malgré l'âge, un être qui ne devient pas d'un temps à l'autre différent de ce qu'il était, enfin un être qui reste toujours constant avec lui-même, dans la substan-

44. (Harrison), 65: "the victim, slain for placation and purification is by correct author called by (another) name, it is a *sphagion*, a thing slaughtered".

45. La souillure du criminel, par exemple: "Quant au criminel, il est traité comme un contagieux: au tribunal de Phréattô, l'homicide *involontaire* doit présenter sa défense du haut d'un vaisseau mouillé près du rivage, sans échelle ni ancre". Voir aussi: Plat. *Lois*, 866d; *Arist. Const. Ath.* 57, 5. — A l'origine la nécessité de se purifier en plein air était la manifestation d'un esprit de défense contre la souillure contagieuse. Cette idée ancienne d'une souillure par la présence ou par simple contact, si tenu fût-il n'avait rien d'exagéré ou de ridicule: c'était un très bon moyen de défense qui, préservant l'individu de ce qu'on pourrait appeler "les occasions de souillure ou de fautes légères", le mettait en garde contre des fautes et des souillures plus graves celles-là et tirant plus à conséquence. — En outre il n'est pas prouvé que les Grecs n'aient pas senti tout le pouvoir néfaste recélé dans la *seule présence* d'un individu souillé (le contraire est également vrai d'un individu vertueux, bien entendu).

46. L'épidémie qui frappe le camp des Grecs dans l'Illade, p. ex.

ce, dans ses propriétés, de qui tous les actes publics, soit présents, soit passés, peuvent être l'objet du blâme ou de la reconnaissance, tant que l'agrégation des éléments constitutifs lui donne de l'ensemble, de la cohésion, et garantit son unité.<sup>47</sup>

La Cité apparaît donc comme un être concret aussi vivant que l'individu; comme ce dernier, elle a des rapports avec les dieux, qui la protègent. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que, la sollicitude ou l'hostilité des démons pouvant se concentrer sur certains individus, puisse également rester diffuse, choisir des groupes quelconques, une famille ou une cité.<sup>48</sup> Démons ou souillure, c'est identique, doivent donc être chassés par une purification collective qui repousse loin d'une cité ou d'un territoire les forces mauvaises ou les miasmes corrupteurs, fièvre, peste, sécheresse, etc...<sup>49</sup> Ajoutons à cette idée de l'unité personnelle le fait qu'il existait entre les membres d'une Cité comme Athènes des relations d'amitié tenant à la conscience qu'avaient tous les citoyens d'être de même sang; ces relations d'ordre familial deviennent plus étroites à l'intérieur d'un dème ou d'une tribu.<sup>50</sup>

La principale purification collective avait lieu lors des Thargélies. C'est un vieux rite agraire, d'origine magique,<sup>51</sup> qui consista primitivement à chasser les mauvais esprits de la terre avant la moisson. Plus tard, ces fêtes ne gardèrent essentiellement qu'un sens purificateur.<sup>52</sup> Ce rite fut introduit dans la Cité pour chasser les esprits mauvais et les souillures en général. Un homme, le plus souvent un criminel, était conduit à travers la ville, frappé avec des rameaux verts, puis finalement on le chassait ou bien on le tuait. On l'appelait *pharmakos*, mot qui est apparenté à *pharmakon*, remède.<sup>53</sup> La victime se couvrait en effet de toutes les souillures de la ville, qu'elle était censée purifier, comme bouc-émissaire. A Athènes, cette cérémonie s'accom-

47. Plut. *Mor.* 559a.

48. Guy Soury, op. cit., 150.

49. (Hist. gén. rel.), 56b.

50. M. H. Marguerite, qui a tout dernièrement mis en valeur cette idée de l'unité familiale, au cours d'une de ses conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, voit là la source du "communisme" de la Cité Idéale de Platon dans la République.

51. (Nilsson: 1940), 29.

52. (Harrison), 119: "In the Thargelia, purification is again the end and aim of sacrifice, but this purification though it involves the taking of human life, is of the nature of magical cleansing to prepare the incoming of first-fruits".

53. (Nilsson: 1940), 27. — A Athènes, on utilisait la plupart du temps deux hommes comme *pharmakoi*.

plissait le 6 du mois de Thargelion. Bien d'autres rites présentent un caractère analogue au *pharmakos*; "les processions, l'usage de formules ou d'images apotropaïques et, d'une façon générale, les différentes purifications, que les *deisidaimones* pratiquent avec un soin minutieux";<sup>54</sup> de même, il est certain que les rites primitifs des mois de février et d'Anthesterion, chez les Grecs et chez les Romains, avaient un caractère apotropaïque. Tous consistaient essentiellement à charger une victime, par un contact plus ou moins étroit, des souillures communes.

\* \* \*

Il nous reste à dire quelques mots des officiants dans ces rites purificateurs. Au début, dans le cas de la purification individuelle, l'intéressé<sup>55</sup> demeure passif et subit la lustration de la main d'un purificateur<sup>56</sup> ou bien, lors d'une initiation, d'un initiateur.<sup>57</sup> La purification domestique relève normalement du père de famille, puisque c'est lui qui a la responsabilité du culte familial dans son ensemble. Celle de la Cité échoit à un prêtre officiel ou à un magistrat que l'on désigne pour détourner la malveillance divine de la collectivité.

\* \* \*

A l'époque hellénistique les dieux traditionnels n'ayant pas su protéger les Grecs dans leurs malheurs, perdent leur autorité, et leur culte se reporte à des monarques divinisés et surtout à Tyché,<sup>58</sup> la *chance*, sorte de divinité impersonnelle et cachée qui semble agir davantage par caprice que par justice: c'est une force inhumaine à laquelle on ne peut se fier. Comme conséquence immédiate de cet état d'esprit, on perd la foi en des dieux bienfaisants, dont l'existence est fortement mise en doute. Dans une intention essentiellement négative, on se tourne alors vers les esprits mauvais, qu'il s'agit d'écarter pour se soustraire à leur influence perverse. On voit ainsi se multiplier,

54. (Schuhl), 37.

55. L'intéressé prendra toutefois ce droit petit à petit.

56. *kathartès, hagnistès*.

57. *telestès*.

58. Cette Tyché est en particulier très chère à Polybe, qui ne cache d'ailleurs pas son indifférence à l'égard des dieux.

sous le nom de *daimôn*, de vagues divinités; proportionnellement à leur nombre, elles ont perdu toute personnalité et la religion grecque se transforme en magie superstitieuse, malheureux état de chose que l'Orient ne fera qu'aggraver. Cela explique en grande partie la grande extension, à l'époque hellénistique, des rites purificateurs, qui consistent avant tout à chasser les mauvais esprits sous quelque nom que ce soit.

## FREDERIC CHOPIN (1849-1949)

Marie G. BOURBEAU.

Tout a été dit sur Chopin. Quand le sujet parut épuisé, ou trop terne, ou trop banal, on inventa, on fabriqua les anecdotes, les conversations, les intentions, les amours, on entoura le tout d'une vaporeuse fiction. Les biographes romancèrent, les romanciers se firent biographes, le cinéma dramatisa le "glamor boy", les jeunes filles en firent leur héros, et ainsi peu à peu se créa la légende Chopin.

Nous, cent ans après, les témoins de cette continuité Chopin, de cette pérennité Chopin, nous sommes-nous jamais arrêtés, pour nous poser une question qui paraît toute simple :

Pourquoi ?

Pourquoi cette popularité qui ne s'obtient de nos jours qu'à force de publicité intense et factice, pourquoi cette vogue populaire que plusieurs impresarii doivent analyser pour l'injecter à quelques-uns de leurs prodiges ?

Pourquoi les salles de concert débordent-elles à l'annonce d'un concert Chopin ?

Pourquoi nos jeunes auditoires de programmes radiophoniques populaires vont-ils tout à coup soupirer si un virtuose annonce une pièce de Chopin, avant même qu'il l'ait jouée ?

Et le 17 octobre dernier pourquoi à Paris, à Londres, à New-York, en Pologne, ici et ailleurs, tous les plus célèbres pianistes lui ont-ils rendu un hommage ému ?

Essayons d'abolir les années passées. Rapprochons-nous de Chopin, vivons sa vie, connaissons ses amis, son entourage, comprenons-le comme un ami cher, laissons-nous hanter par lui. Sortons-le de la période imprécise où toute cette fiction l'a emprisonné, ramenons-le dans son siècle, et de ce mythe faisons un homme.

Nos grand-mères, dont nous nous souvenons bien, sont probablement nées au moment de sa mort et nous en auraient parlé, si elles avaient vécu à Paris, ou s'il était venu en Amérique, comme il le voulait en 1832. Ces vieilles dentelles, que nous sortons parfois, datent de cette époque. Ses élégantes amies, la comtesse Potocka, la princesse

Marcelline Czartoryska, s'en faisaient des fichus peut-être. Nos vieux meubles et nos pianos anciens, il en avait de semblables dans ses divers appartements de la rue Pigalle ou de la place d'Orléans.

Vous voyez que petit à petit cette époque nous devient palpable, présente, proche.

Au numéro 12 de la place Vendôme, en plein quartier élégant de Paris, en face du Ritz, dans la chambre où il mourut, on vend aujourd'hui le bonheur... Mais oui, puisque un jeune couple de mes amis, marié depuis moins d'un an, y achetait en décembre la bague de fiançailles. Le rez-de-chaussée de l'immeuble est occupé par un grand joaillier, et à l'étage, dans la pièce vidée de ses meubles et portant une plaque commémorative, on choisit les bijoux.

Si on se fiance aujourd'hui dans cette chambre vibrante de souvenirs, c'est que la marche funèbre s'est graduellement éloignée et qu'il n'est resté à flotter dans l'air que la plus douce des mélodies.

L'homme qui meurt là à 39 ans est né à Zelazowa Wola, en Pologne, le 22 février 1810, d'un père lorrain, professeur de français dans un lycée de Varsovie et d'une mère de noble et pauvre famille polonaise. Il reçut, avec ses trois sœurs, Louise, Isabelle et Emélie, une éducation soignée et raffinée dans cet intérieur paisible, rangé, un peu rigide. Sa santé était fragile. Son enfance fut très heureuse comme en témoigne son attachement profond à sa mère et à ses sœurs: "Mes aimées". "Mes bien-aimées", les appellera-t-il de Paris dans ses nombreuses lettres. Admirablement doué, il joue, très jeune, dans plusieurs concerts-bénéfice et on le confie au professeur Zywny, originaire de Bohême, grand admirateur et disciple de Bach, sur les œuvres duquel il appuie son enseignement.

Zywny sera son seul professeur de piano. Chopin reçoit de lui une solide formation. Il étudie Haydn, Mozart et surtout Bach qu'il joue admirablement.

Puis, à 14 ans, Elsner lui enseigne l'harmonie et le contrepoint. Il faut admirer les connaissances, le jugement et la compréhension de ces deux hommes qui, reconnaissant le génie de leur élève, s'inclinent devant sa personnalité: "Laissez-le faire, disait Elsner, s'il s'écarte un peu du chemin battu et de l'ancienne méthode; c'est parce qu'il a la sienne à lui et ses œuvres témoigneront un jour d'une originalité qui ne s'est encore rencontrée chez personne. Il suit une voie extraordinaire, parce que ses dons sont extraordinaires".



## GASTON RIVET

COURTIER D'ASSURANCE AGREE

Assurance de tous genres.  
Spécialités - Feu - Auto  
Responsabilité publique et professionnelle  
Cotations et copies de contrats fournis sur  
demande sans obligation de votre part.

266 ouest, rue St-Jacques MA. 2587

Les meilleurs contrats aux meilleurs prix.

## ÉCOLE UNIVERSELLE D'ORIENTATION

3987, rue St-Hubert — AM. 3889

Pierre Cinq-Mars, directeur, titulaire des mathématiques  
Paul Dumont Frenette, secrétaire, titulaire des philosophie  
Roger Duhamel, titulaire des lettres  
Marcelle Sicotte, titulaire des sciences

*Préparation et formation en vue de Polytechnique,  
Hautes Etudes commerciales, faculté des sciences, etc.*

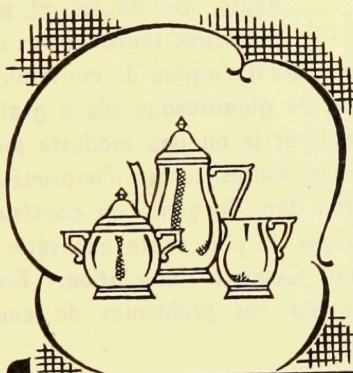
Plusieurs éditions à prix d'aubaines

## MONTREAL EDITIONS

M. FERNAND LAMOTHE, Editeur,

20 est, rue St-Jacques, Montréal

MAquette 6920



### DORURE ARGENTURE

Pour la réparation de  
vos argenteries con-  
sultez une maison res-  
ponsable.

35 années  
d'expérience.

Plaqueur durant 20 ans  
pour la maison  
HENRY BIRKS.

Appelez HA. 8775  
987, St-Laurent  
Montréal

***J. Henri Achim***

1  
9  
0  
2



**COUVERTURES**  
*en gravois, tôle, etc.*  
**VENTILATION**  
**IMPERMEABILISATION**  
*Estimés sur demande*

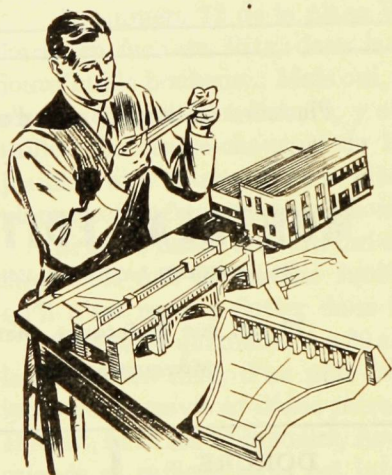


1  
9  
4  
8

# AIME SIGOUIN

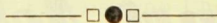
DOLLARD 2459  
5315, BOULEVARD ST-LAURENT-MONTREAL

# Renseignements sur les constructions en BÉTON



## *Imprimés gratuits*

Nous offrons gratuitement aux ingénieurs, cultivateurs, entrepreneurs, architectes et petits propriétaires toutes sortes d'imprimés ayant trait à des besoins spéciaux. Qu'il s'agisse de construire un pont ou un petit bassin pour les oiseaux, un gigantesque silo à grains ou une simple porcherie, une énorme conciergerie ou une modeste maisonnette — nous mettons à votre disposition toutes sortes d'imprimés qui vous renseigneront sur l'emploi du béton dans le genre de construction que vous entreprenez. Nous vous offrons de plus toute une série de publications préparées par la Portland Cement Association. Ecrivez-nous pour obtenir des renseignements sur vos problèmes de construction.



## CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

IMMEUBLE CANADA CEMENT COMPANY

Carré Philippe

Montréal

Bureaux de vente à :

Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary.



# TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

SÉNATEUR DONAT RAYMOND,  
Président

BEAUDRY LEMAN

L.-J.-A. AMYOT,

RENÉ MORIN,  
Vice-présidents

HONORÉ PARENT, c.r.  
Directeur général.

Exécution de testament — Fiducies

Administration de biens — Prêts sur gage  
et nantissement.

Agences financières — Liquidations  
Caisses de retraite.

84 ouest, rue Notre-Dame      71, rue St-Pierre  
MONTREAL                      QUEBEC

# CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

5 est, rue ST-JACQUES

MONTREAL

Succursales : Québec — Toronto — Winnipeg

Régina — Edmonton — Vancouver

Courtiers  
en douane

Expéditeurs  
Transitaires

C.-E. RACINE & CIE, Ltée  
Edifice Board of Trade

MArquette 5293 — Montréal

# BERNARD BERNARD DENIS TREMBLAY

(CORPORATION GÉNÉRALE DE  
RECOURVEMENT et de CREDIT)

Licenciés en vertu de la loi  
des Agents de Recouvrement  
RECOURVEMENTS ET ACHATS DE  
COMPTES — GARANTIE DE \$5,000

10 ouest, rue ST-JACQUES

TEL.: PL. 3011

# CHARTRÉ, SAMSON, BEUVAIS, GAUTHIER & CIE

Comptables agréés - Chartered Accountants

PAUL GONTHIER, C.A.  
Associé à titre particulier

Montréal  
Québec

Bureaux à Montréal :  
132 ouest, rue ST-JACQUES

Rouyn  
Rimouski

## *A votre service*

POUR REPARATIONS DE :

GENERATEUR  
DEMARREUR  
CARBURATEUR  
IGNITION  
RADIO - LAVAGES  
GRAISSAGES

Concessionnaire des

# PRODUITS B-A

DO. 5978

Specializing in  
GENERATORS  
STARTERS &  
BATTERIES

**ROCH  
ELECTRIC  
SERVICE**

ACCESSORIES  
FLATS FIXED  
GREASING  
GAS & OIL

ST. DENIS & LAURIER • TEL. DO. 0009

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

## GEO. VANDELAC Limitée

Fondée en 1890

G. VANDELAC — Alex. GOUR

120 est, rue Rachel, Montréal — BE. 1717

Aussi propriétaire  
de KEEFER CIGAR  
STORE  
1442 ouest,  
rue St-Catherine



12 o. rue St-Jacques  
4485, rue St-Denis

Les plus grands spécialistes en fourrures au détail du Canada depuis plus de soixante-dix ans.

# CHAS DESJARDINS & C<sup>IE</sup>

LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS, Président et propriétaire  
1170, rue Saint-Denis, MONTREAL

Téléphone BE. 3711

Oui, ses dons sont extraordinaires. Dès ce moment, nous voyons Chopin s'éloigner peu à peu de ses maîtres et créer, pour exprimer la surabondance de mélodies qui le hantent, ses propres formes musicales. Parmi ses premières compositions, mentionnons des *Variations sur un thème de Mozart*, un extrait de *Don Giovanni* ("La ci darem la mano"). Ce début est prophétique. Mozart le suivra toute sa vie, et nous verrons jusqu'à quel point leurs génies se rencontrent.

Il compose, à cette époque, des mazurkas, des études et ses deux concertos. Oeuvres qui devaient étonner ses contemporains, quand on songe au peu de virtuosité des pianistes et au maigre développement de la musique de piano à cette époque.

Cependant, sa véritable école de musique fut la musique populaire polonaise. L'intérêt pour les chansons populaires était déjà très vif en Pologne. Dès sa jeunesse, Chopin avait l'occasion de connaître la musique populaire pendant ses vacances à la campagne. Il a puisé à ces sources vives.

La musique d'église, très répandue à Varsovie par de nombreux chœurs d'amateurs, ne peut manquer de créer en lui des impressions musicales variées. Influence que nous retrouverons dans certains nocturnes et scherzos aux modes presque grégoriens, qui atteignent souvent à la grandeur et à la majesté de l'orgue.

Pendant cette période de sa jeunesse, les rapports de Chopin envers la musique polonaise sont ceux qui se retrouvent dans l'œuvre de plusieurs compositeurs. Les changements auront lieu seulement quand sa création atteindra la maturité. A ce moment, au lieu de transformer la musique populaire, de transporter les thèmes de la musique populaire dans le domaine de la musique pure, Chopin réforme la musique selon les lois de la musique populaire dont il retient la construction, le rythme, la mélodie; d'où les premières mazurkas et polonaises à l'élan national encore faible, mais qui évoluent très vite et prennent, du moins les polonaises, une allure martiale. Elles ont l'élan d'une charge de cavalerie; elles évoquent des visions de champs de bataille par leurs sonorités métalliques.

Les mazurkas, les pièces les plus dédaignées de son œuvre jusqu'à maintenant, ces réminiscences nostalgiques dont il créera de véritables poèmes, sont, de l'avis des artistes contemporains, les pièces les plus importantes de son œuvre. Elles sont à coup sûr la pierre d'achoppement de plus d'un pianiste.

Il en est de même pour les valse inspirées des valse de Schubert, qui ne sont alors que des danses de salon, et dans lesquelles il mettra tant d'esprit.

Ainsi équipé, Chopin construira un nouveau genre de compositions pour le piano, d'une richesse inouïe.

Quand en 1830, à 20 ans, il quitte la Pologne, il est déjà Chopin. C'est un grand créateur. Et comme le dit Henry Lang: "Un jeune géant qui apparaît sur la scène de l'histoire musicale avec un art personnel déjà porté à la perfection".

Il part pour Vienne. Nous n'avons pas dit qu'il y était déjà deux ans auparavant, à 18 ans, qu'il y avait donné deux concerts fort appréciés et joué son deuxième concerto. En chemin pour Vienne, à Breslau, il joue avec l'orchestre la *Romance* et le *Rondo* du deuxième concerto et un rondo pour piano, et il improvise, pour les connaisseurs, sur un thème de la *La Muette* de Portici.

A Vienne, il prend contact avec une vie musicale active, va au concert, à l'opéra, étudie; il connaît les éditeurs de musique, les musiciens allemands célèbres: Thalberg, Moscheles, Schnabel, Czerny, et il n'a pas trop de respect pour ce qu'il appelle le goût corrompu des Viennois qui écoutent trop de valse.

Grâce à son premier séjour à Vienne, deux ans auparavant, et grâce à cette famille des Princes Radziwill qui se retrouveront sur son passage, il est présenté dans le milieu aristocratique qui lui plaît tellement, où il se sent à l'aise, milieu qu'il recherchera toute sa vie et qu'il retrouvera partout où il vivra, comme étant son climat. Pour Chopin, comme pour d'autres artistes, et j'entends encore notre cher Léo-Pol Morin me le dire: "Le superflu est le seul nécessaire". Il semble qu'il y ait maintenant entre l'art et l'opulence une nécessité de voisinage. Juste revanche du sort fait aux artistes des siècles précédents.

La vie uniquement mondaine qu'il mène l'excède. Il écrit à son cher ami Jean Matuzynski, le 26 décembre 1830: "Je ne peux rien faire comme je le souhaiterais; il faut m'habiller, me friser, me chauffer, avoir l'air d'être calme dans les salons et me déchaîner sur le piano quand je reviens chez moi... sans intimité avec personne, je dois être aimable avec tout le monde..." C'est le début de cette solitude qui le suivra elle aussi toute sa vie, qu'il traduit dans ses nocturnes ins-

pirés de ceux de John Field, mais rapidement transformés en confidents de ses aspirations les plus secrètes.

A la recherche d'un climat plus sympathique, il décide, à l'exemple de plusieurs musiciens allemands, de se rendre en Angleterre et passe par Paris. C'était sage et imprudent à la fois.

A Paris, il entre en relation avec Cherubini, Rossini et le pianiste Kalkbrenner qu'il admire si simplement et sincèrement. Il souhaite modestement jouer aussi bien que lui. Ces nouveaux amis l'aident, à travers bien des difficultés, dans la préparation de son premier concert. Il est remis plusieurs fois et a lieu finalement en février 1832 dans les Salons de Messieurs Pleyel et Cie.

En voici le programme, qui ferait le désespoir d'un auditoire d'aujourd'hui.

Grand concert vocal et instrumental  
donné

par Monsieur Frédéric Chopin de Varsovie.

1. Quintetto composé par Beethoven.
2. Duo chanté par Mlles Toméoni et Isambert.
3. Concerto pour le piano composé et exécuté par M. F. Chopin.
4. Air chanté par Mlle Toméoni.
5. Grande polonaise, précédée d'une introduction et d'une marche, composée pour 6 pianos par M. Kalkbrenner, et exécutée par Messieurs Kalkbrenner, Mendelssohn, Hiller, Osborne, Sowinski et Chopin.
6. Air chanté par Mlle Isambert.
7. Solo de hautbois par M. Brod.
8. Grandes variations brillantes sur un thème de Mozart, composées et exécutées par M. F. Chopin.

Le public qui y assiste, se compose surtout de nobles polonais, de musiciens, de critiques. Liszt y était; mais le grand public, non pas. Les recettes sont minces. Et c'est à ce moment que, découragé, il songe à venir en Amérique.

Dans un raccourci admirable, un de ses biographes nous dépeint le changement de fortune qui l'attend: "*Demain, dit Chopin, je traverserai les mers. Il traversa la rue et rencontra le Prince Radziwill*".

Celui-ci le présente à toute l'aristocratie, qui se constitue sa protectrice. Succès complet. Les salons s'ouvrent, les élèves affluent, car vous savez qu'il enseignera toute sa vie. Il vivra dorénavant dans cette ville, seconde patrie de tant d'artistes. Il est reçu dans les salons,

les milieux internationaux, les ambassades d'Angleterre et d'Autriche, il s'entoure de Polonais exilés comme lui qui toujours seront ses meilleurs amis: Albert Grzymala, la comtesse Delphine Potocka, Jean Matuzynski, le pianiste Adolphe Gutmann, Jean Fontana, Liszt. Ses amis français seront le peintre Delacroix et surtout Franche-homme, le violoncelliste.

Peut-on s'étonner de cet accueil que lui fait Paris? Il a 22 ans... Il est beau, élégant, distingué, raffiné dans ses goûts et ses manières, il hait la grossièreté des gens et des choses, la violence et le bruit. Ses nouveaux et nombreux élèves lui permettent le luxe d'un appartement, d'une voiture; il s'habille avec recherche, porte des gants blancs. Il est, en plus d'être un compositeur, un pianiste merveilleux. Nous avons sur ce point le témoignage de nombreux critiques et celui de son célèbre ami Liszt. "Ceux qui ont entendu Chopin peuvent dire que jamais depuis on n'a rien entendu d'approchant. Son jeu était comme sa musique", nous dit son élève Georges Mathias. Chopin avait créé lui-même sa propre technique pianistique. Il apportait à ce problème ses propres solutions, d'où l'originalité, la nouveauté de son style. "Pendant longtemps, disait-il, les pianistes ont travaillé contre la nature en cherchant à donner une sonorité égale à chaque doigt. Au contraire chaque doigt doit avoir sa propre partie. Le pouce a la plus grande force, parce qu'il est le plus gros et le plus indépendant des doigts. Vient ensuite le cinquième à l'autre extrémité de la main. Puis l'index, son support principal. Enfin le troisième qui est le plus faible, quant à son frère siamois, certains pianistes essayent en y mettant toutes leurs forces de le rendre indépendant. C'est chose impossible et vraisemblablement inutile. Il y a donc plusieurs espèces de sonorités, comme il y a plusieurs doigts. Il s'agit d'étudier les différences. Et ceci, en d'autres mots, est tout l'art du doigté". Avec une telle explication, peut-on s'étonner de la sonorité orchestrale de sa musique? Aujourd'hui les virtuoses trouveront peut-être ses théories désuètes. Georges Mathias nous dit aussi: "Chose singulière, ce céleste poète en musique était aussi un technicien de premier ordre; nul peut-être, autant que lui, n'a contribué à l'extension du domaine du piano. Ils sont bien peu nombreux les compositeurs dont l'art ait mis en équilibre les éléments lyriques et dramatiques, bien peu dont la palette sonore soit aussi riche. On trouve tout dans sa musique: l'utilité et la poésie, le corps et l'âme, le matériel et l'idéal".

Liszt s'est penché et a observé la technique de Chopin. "Il fait toujours onduler la mélodie, c'est le fameux rubato. Regardez ces arbres, explique-t-il à ses élèves, le vent joue dans leurs feuilles et réveille en eux la vie, mais ils ne bougent pas. Ses compositions doivent être rendues avec cette sorte de balancement accentué et prosodié, cette morbidezza dont il était difficile de saisir le secret quand on n'avait pas souvent entendu Chopin lui-même". Liszt continue: "On ne saurait s'appliquer à faire une analyse intelligente des travaux de Chopin sans y trouver des beautés d'un ordre très élevé, d'une expression parfaitement neuve, et d'une contexture harmonique aussi originale que savante. Chez lui la hardiesse se justifie toujours; la richesse, l'exubérance même n'excluent pas la clarté; la singularité ne dégénère pas en bizarrerie baroque; les ciselures ne sont pas désordonnées, et le luxe de l'ornementation ne surcharge pas l'élégance des lignes principales. Ses meilleurs ouvrages abondent en combinaisons qui, on peut le dire, forment époque dans le maniement du style musical. Osées, brillantes, séduisantes, elles déguisent leur profondeur sous tant de grâce, et leur habileté sous tant de charme que ce n'est qu'avec peine qu'on parvient à se soustraire assez à leur entraînant attrait pour le juger à froid sous le point de vue de leur valeur théorique; celle-ci a déjà été sentie, mais elle se fera de plus en plus reconnaître, lorsque sera venu le temps d'un examen attentif des services rendus à l'art, durant la période que Chopin a traversée. Liszt continue toujours:

"C'est à lui que nous devons l'extension des accords, soit plaqués, soit en arpèges, soit en batteries; ces sinuosités chromatiques enharmoniques, dont ses pages offrent de si frappants exemples; ces petits groupes de notes surajoutées, tombant comme les gouttelettes d'une rosée diaprée, par-dessus la figure mélodique. Il donna à ce genre de parure, dont on n'avait encore pris le modèle que dans les fioritures de l'ancienne grande école de chant italien, l'imprévu et la variété, que ne comportait pas la voix humaine, servilement copiée jusque là par le piano dans des embellissements devenus stéréotypés et monotones. Il inventa ces admirables progressions harmoniques..." Ce que Liszt ne pouvait pas nous dire alors, c'est l'influence qu'elles auront sur Debussy et Fauré. Influence dont ceux-ci ont souvent parlé.

Mais ne nous illusionnons pas. S'il demeure à Paris, à cause du milieu intellectuel, du nombre de ses élèves et parce qu'il y est choyé

par ses amis, Paris ne le transformera jamais. Et pourquoi se transformerait-il ? Sa part de l'influence française, ne l'a-t-il pas déjà inconsciemment depuis vingt-deux ans dans les veines ? Gide l'appellera un jaillissement polonais dans une coupe française. Ce que nous voulons dire, c'est que tel qu'il est arrivé à Paris, il ne changera pas. Toujours il demeure le jeune Polonais en exil, le jeune slave mystérieux, souffrant mille morts de l'éloignement de sa patrie. Cette âme polonaise, nul ne peut mieux la décrire que Paderewski, qui a su nous la faire comprendre par sa musique et qui nous l'explique aussi en propres termes.

“Nulle nation au monde ne peut se prévaloir d'une richesse de sentiments et d'états d'âmes comparable à la nôtre, écrit-il. Dieu n'a pas compté les cordes qu'il a tendues à notre harpe. Il n'en a pas mesuré les sons. Nous avons la noble tendresse de l'amour et la rude vigueur de l'action, et le souffle impétueux du lyrisme et la valeur de la chevalerie; nous avons la douce langueur de la vierge, la pondération de l'homme mûr, la tragique tristesse du vieillard, la légère gaieté du jeune homme”. Et Paderewski continue: “C'est dans la musique de Chopin seule, à la fois orageuse et forte et terrible; dans cette musique qui échappe volontiers à la discipline du rythme, qui s'affranchit du métronome, comme d'un gouvernement détesté, c'est dans cette musique que notre nation, la Pologne, vit, sent, agit, *in tempo rubato*. L'homme, si grand soit-il, n'est grand ni en dehors, ni au-dessus de la nation. Il en est une portion, un épi, une fleur; plus il est grand, et beau, et fort, plus il est près de son cœur. Chopin sans doute ignorait à quel point il était grand. Mais nous savons qu'il est grand de notre grandeur, qu'il est fort de notre force, qu'il est beau de notre beauté. Il est à nous, et nous sommes à lui, puisqu'en lui se révèle notre âme à nous tous”.

Ce témoignage nous montre combien Chopin a puisé aux sources vives de sa patrie.

Après un second concert au printemps de la même année et quelques autres l'année suivante, Chopin donnera peu de grands concerts. Toute sa musique, il la réserve à ses amis. Il joue chez eux et chez lui, pour leur faire connaître ses nouvelles compositions. On l'appelait le pianiste de vingt personnes. Sa santé toujours fragile ralentit son activité. Elle l'a empêché, jeune homme de 20 ans, de courir défendre sa patrie. Maintenant elle s'installe, — cette maladie de poitrine qu'il a



par hérédité — sa sœur Emilie en est morte jeune — dans un siècle où il est du dernier chic de mourir jeune.

A cette époque, il est amoureux d'une jeune fille polonaise, Maria Wodzinska, fille du comte Wodzinski et sœur de ses amis de collège. Il est leur invité en 1836 à Marienbad. Marie a 19 ans. Elle est belle et exerce avec grâce de multiples petits talents. Chopin lui donne son cœur et sa musique. Il compose pour elle la *Ballade en sol mineur* qui est sa suprême offrande. Elle, timide, un peu sotte, lui écrit des lettres de couventine, décourageantes de banalité et de sécheresse. Aveuglée par des préjugés provinciaux, elle repousse sa demande en mariage et laisse passer le bonheur sans même le soupçonner.

Chopin accepte la défaite. S'en console-t-il? Réservé et discret comme toujours sur ses sentiments, il ne dit rien.

Chopin a 27 ans. C'est la maturité.

Probablement très las après son aventure avec cette banale petite fille, il était prêt à être happé, enveloppé, enfoui dans les grands manteaux révolutionnaires de George Sand, cette tempête somptueuse aux yeux de feu, au regard fascinateur et défiant. Cette femme que Delacroix appelle "un composé de qualités et de vices", elle sera la grande amoureuse, la compagne, la dévouée et courageuse garde-malade; un peu tout ce que la princesse Sayn-Wittgenstein sera dans la vie de Liszt pendant 25 ans. Elle est extrêmement brillante, et Chopin admire son intelligence. Il écrit le 17 mars 1839: "Ma compagne vient de terminer le plus admirable des articles sur Goethe, Byron et Mickiewicz. Il faut le lire pour se réjouir le cœur. Et tout est si vrai, les aperçus sont si grandioses, à une si grande échelle, etc..." Et George Sand note de son côté: "Le génie de Chopin est le plus profond et le plus plein de sentiments et d'émotions qui ait existé. Il fait parler à un seul instrument la langue de l'infini. Il sait résumer en dix lignes, qu'un enfant pourrait jouer, des poèmes d'une élévation immense, des drames d'une énergie sans égale. Il n'a jamais besoin de grands moyens matériels... Il ne lui faut ni saxophone, ni ophicléides pour remplir l'âme de terreurs; ni orgues d'église ni voix humaine pour la remplir de foi et d'enthousiasme. Il faut de grands progrès dans le goût et l'intelligence de l'art pour que ses œuvres deviennent populaires. Sa musique est pleine de nuances et d'imprévu. Quelquefois, rarement, elle est bizarre, mystérieuse et tourmentée. Quoiqu'il ait

horreur de ce que l'on ne comprend pas, des émotions excessives l'emportent à son insu dans des régions connues de lui seul".

Il est évident que Madame Sand et Chopin étaient deux personnalités supérieures faites pour se comprendre sur un certain plan. Ne les jugeons pas à notre norme. N'allons pas commettre les indiscretions des romanciers qui ont voulu examiner, détailler, interpréter les amours de Chopin beaucoup plus par goût du scandale que par amour de la vérité.

Chopin en voilera de silence les enchantements et les déboires. Sachons qu'il vit entouré de quelques amis fidèles, toujours les mêmes; Madame Marliani, Pauline Viardot, Garcia, Grzymale, Gutmann, Delacroix; qu'il publie pendant ces dix années les opus 31 à 64, c'est-à-dire la partie maîtresse de son œuvre:

- le 2e Scherzo en 1838;
- la Sonate en si bémol mineur, en 1840;
- la 2e Ballade et le 3e Scherzo, en 1840;
- des valse, des mazurkas, des polonaises;
- la Berceuse, en 1845;
- la Sonate en si mineur aussi, en 1845;
- la Barcarolle, en 1846;

Mais soit à Paris soit à Nohant, il demeure faible, vite épuisé, toussé, crache le sang, enseigne et compose.

Puis les querelles surgissent, la vie se complique, les enfants de Madame Sand grandissent, ils s'entourent d'amis peu désirables. Chopin s'éloigne et ne reviendra pas.

"Les Slaves se prêtent volontiers, mais ne se donnent jamais". dit Louis Enault.

Et dix ans ont passé.

Nous pouvons commencer à affirmer maintenant qu'il y eut au moins un autre amour dans la vie de Chopin: cette comtesse Delphine Potocka, grande et célèbre beauté polonaise à Paris, qui se promène constamment à ses côtés, dans un équivoque clair-obscur, à travers ses diverses biographies. Certaines lettres dernièrement découvertes en Pologne vont peut-être lui donner une place définitive dans la vie de Chopin.

A plusieurs reprises nous avons jeté négligemment: "Il compose; il enseigne et il compose". Mais qu'est-ce que composer pour Chopin ?

Soucieux de la perfection, fidèle à sa formation et au Bach de sa jeunesse, ennemi de tout excès, il élague, il simplifie et ramène le tout au cadre fixé par lui dès ses premières compositions. N'écrit-il pas à sa famille: "De ma sonate avec violoncelle je suis parfois content, parfois mécontent, je la jette dans un coin puis je la reprends... J'ai trois mazurkas nouvelles dédiées à la comtesse Czoznowska. Quand on les compose, il semble que ce soit bien; s'il en était autrement on n'écrirait jamais. Plus tard vient la réflexion et on rejette ou on accepte". Et c'est George Sand qui note: "Il s'enfermait dans sa chambre des journées entières, pleurant, marchant, brisant ses plumes, répétant ou changeant cent fois une mesure, l'écrivant et l'effaçant autant de fois et recommençant le lendemain avec une persévérance minutieuse et désespérée. Il passait six semaines sur une page pour en revenir à l'écrire telle qu'il l'avait tracée du premier jet".

Quoique Chopin n'ait pas écrit de fugues, nous pouvons juger par la conversation suivante que relate Delacroix combien sa science musicale était complète:

"Dans la journée il m'a parlé musique et cela l'a ranimé. Je lui demandais ce qui établissait la logique en musique. Il m'a fait sentir ce que c'est que l'harmonie et le contrepoint; comme quoi la fugue est comme la logique pure en musique, et qu'être savant dans la fugue c'est connaître l'élément de toute raison et de toute conséquence en musique... la science démontrée par un homme comme Chopin est l'art lui-même et par contre, l'art n'est plus alors ce que le croit le vulgaire, c'est-à-dire une sorte d'inspiration qui vient de je ne sais où, qui marche au hasard et ne présente que l'extérieur pittoresque des choses. C'est la raison elle-même ornée par le génie, mais suivant une marche nécessaire et contenue par des lois supérieures". N'est-ce pas Strawinsky qui dit clairement: "Un mode de composition qui ne s'assigne pas à lui-même des bornes, devient pure fantaisie et ne peut être répété".

Il est à propos de faire remarquer que les titres des compositions de Chopin n'ont jamais varié, de la première à la dernière. Ce sont modestement toujours les mêmes: préludes, études, ballades, danses, valse, mazurkas, polonaises, impromptus, nocturnes. Se rappelle-t-on qu'à la même époque les grands romantiques intitulent les leurs: *St-François de Paul marchant sur les flots*, *Dans les jardins de la Ville*

*d'Este, Carnaval, Marche à l'échafaud, St-François d'Assise parlant aux oiseaux.* Combien ses titres à lui, précis, concis, sont dignes de Bach!

Après avoir quitté Nohant et le milieu de Madame Sand, une de ses élèves, mademoiselle Jane Stirling, et sa sœur Mrs Erskine, qu'il appellera "Mes Ecossaises" avec une pointe d'irritation, le persuadent d'aller en Angleterre.

Chopin traîne misérablement dans les brouillards d'Écosse sa dernière année de vie. Il réussit à donner quelques concerts à Manchester, à Glasgow, à Edimbourg et à jouer dans des salons, à cachet réduit. On le reçoit somptueusement, mais il est mourant et revient à Paris dans son dernier logis de la place Vendôme, où il meurt "consumé dans ses propres flammes", dit Liszt, résigné, entouré de ses amis fidèles: la princesse Marcelline Czartoriska, la comtesse Delphine Potocka, Gutmann, Franchehomme et sa sœur Louise qu'il avait appelée à son chevet dans une lettre pathétique. L'abbé Jellowicki le confesse et lui administre les derniers sacrements.

Nous savons que la comtesse Potocka chanta pour lui, quelques jours auparavant, un air de Bellini.

C'était le 17 octobre, à deux heures du matin...

C'est à Franchehomme qu'il avait dit:

"Vous jouerez du Mozart en mémoire de moi".

Nous voici donc revenus à 12 place Vendôme.

Arrêtons-nous-y un moment, après avoir parcouru ce cycle de trente-neuf années.

Qu'avons-nous trouvé dans cette vie?

Qui avons-nous étudié?

Un génie, un grand malade qui sacrifie tout à l'essentiel: sa musique. Un être paré de toutes les qualités que vous connaissiez déjà et de quelques autres trop longtemps méconnues. Un jeune homme simple, réservé, mais autoritaire, fuyant les foules et leurs louanges tapageuses. Un professeur attentif et exigeant. Un homme capable d'aimer fortement et sagement. Un patriote intense, un fils et un frère aimant. Un travailleur acharné et discipliné.

Les musicologues ont indissolublement lié Chopin, Schumann, Liszt, et avec eux nous l'avons appris, et après eux répété docilement.

Mais si, plutôt que de comparer Chopin au grand Berlioz, ou même à Liszt, dont il n'a jamais cherché à disputer le rôle tempétueux, si nous le rapprochons de Mozart, la lumière se fait.

Nous retrouvons tant de similitude pathétique entre ces deux adolescents qui laissent tous deux leurs pays, les bras chargés de chefs-d'œuvre, pour les offrir dans les grandes capitales, inquiets de l'accueil qu'on leur fera ; Chopin pour sa part lisant, le lendemain d'un concert, avec une naïveté touchante et avec reconnaissance, les articles que les critiques voudront bien écrire.

Leurs lettres de jeunesse à tous deux respirent cette fraîcheur de sentiment, cette naïveté, cette confiance que l'avenir se chargera de modérer, et elles savent être aussi fort impertinentes, facétieuses et très gaies.

“Je suis gai et bien portant. Je ne sais ce que cela veut dire, j'étonne les Allemands, et moi ils m'étonnent de s'étonner”.

(Le 8 août 1829).

“Vienne m'étourdit, m'enivre, me divertit tellement”.

“Demain matin j'attends Morlocchi qui me conduira chez Mlle Pechwell. Ce n'est pas moi qui vais chez lui, mais lui qui vient chez moi ! Ha ! Ha ! Ha ! Bonsoir”.

Premier étonnement de son succès.

Ne croyez-vous pas lire Mozart ?

Monsieur Stanislas Galchowski pousse plus loin la comparaison.

“En feuilletant les premiers essais de Chopin nous éprouvons la même émotion que devant les cahiers de notes du Mozart de huit ans. Dans les deux cas nous avons la surprise de découvrir, en miniature, les traits essentiels de leurs créations futures. Autre trait commun, l'un comme l'autre manifeste très tôt son talent créateur et chez l'un comme chez l'autre ce talent atteint très vite à la maturité.

“Toutes les rudesses sauvages lui inspiraient de l'éloignement, écrit Liszt. En musique comme en littérature, comme dans l'habitude de la vie, tout ce qui se rapproche du mélodrame lui était un supplice. Il repoussait le côté furibond et frénétique du Romantisme ; il ne supportait pas l'ahurissement des effets et des excès délirants”.

“En cela semblable à Mozart, sa lucidité ne cessa jamais d'organiser sa pensée et d'y limiter les dégâts de la passion,” écrit André Gauthier dans la revue *Musique et Radio* de Paris.

Dans cet article qu'il intitule *L'esprit classique de Chopin*, l'auteur lance ce premier signe avant-coureur d'une réforme à venir, en appelant Chopin le plus Classique des Romantiques.

Le mot classique est lâché. Où nous conduit-il ?

“Il me semble que les qualités que nous nous plaisons à appeler classiques sont surtout des qualités morales, et volontiers je considère le classicisme comme un harmonieux faisceau de vertus dont la première est la modestie”, nous dit André Gide en 1921, répondant à une enquête sur le classicisme, que faisait Emile Henriot. “Le Romantisme est toujours accompagné d’orgueil, d’infatuation... L’Oeuvre d’art classique raconte le triomphe de l’ordre et de la mesure sur le romantisme intérieur. L’œuvre est d’autant plus belle que la chose soumise est plus révoltée. Si la matière est soumise par avance l’œuvre est froide et sans intérêt”.

Dans la rigueur de cette définition ne retrouvons-nous pas les qualités de Chopin que nous avons essayé de classer jusqu’à présent sans succès ?

Nous sommes aussi éclairés sur le rôle des pianistes, seuls intermédiaires entre la musique et le public.

Souvent “l’Important pour eux n’est plus d’être, mais de paraître émus”.

Si tel est le défaut que Gide impute particulièrement aux Romantiques, n’est-ce pas souvent eux les immodérés, les exagérés, les pianistes, qui de la morbidezza ont fait la morbidité ? Les pianistes, éblouis et attirés par les nouvelles qualités pianistiques, dangereusement trompeuses, de la musique de Chopin, qui n’ont pas hésité à lui prêter leur propre langage, infatués qu’ils étaient de leurs nouvelles prouesses techniques.

Par bonheur nos chers grands amis les pianistes ont maintenant dépassé ce stage de la simple virtuosité. La technique est désormais prise pour acquis. Ils cherchent désormais le sens profond des œuvres. Nous n’avons qu’à nous rappeler les concert de Rudolf Serkin et de Solomon entendus récemment à Montréal. Ces deux maîtres, comprenant que Chopin a toute la difficulté d’approche des classiques, en ont donné une consolante interprétation, sobre et puissante.

A la lumière de ces réflexions, allons-nous dépasser la pensée de M. André Gauthier qui définit Chopin le plus classique des romantiques et allons-nous vraiment oser l’appeler le plus romantique des classiques ?

Où commence et où finit le Romantisme ?

Des classiques, n’en retrouve-t-on pas au 20<sup>e</sup> siècle ? La musique de Ravel et de Strawinsky ne raconte-t-elle pas ce triomphe de l’ordre

et de la mesure ? Si le classique Mozart a su être un grand romantique dans son opéra *Dom Giovanni* et même Bach dans ses grands oratorios, *Les Passions*, ne pouvons-nous pas trouver chez l'incomparable artiste des *Préludes et des Etudes*, qui vit en plein Romantisme mais donne à ses grands élans de liberté une forme précise, des cadres prévus et rigoureux, ne pouvons-nous pas le rapprocher des grands stylistes et essayer de voir là un des secrets de sa continuelle présence parmi nous ?

Il y a dans la musique de Chopin cette souveraine et poignante éloquence populaire, cette rare élégance aussi, qui font que l'élite cultivée et l'ignorante petite auditrice y retrouvent l'écho de leurs aspirations.

Sainte-Beuve, dans un admirable chapitre sur le classicisme, appuie notre pensée : "Le classique est celui qui a parlé à tous dans un style à lui et qui se trouve aussi celui de tout le monde, dans un style nouveau et antique aisément contemporain de tous les âges. Un tel classique a pu être un moment révolutionnaire, il a pu le paraître du moins. Mais il ne l'est pas ; il n'a fait main basse d'abord autour de lui, il n'a renversé ce qui le gênait que pour rétablir bien vite l'équilibre au profit de l'ordre et du beau".

Ces grandes et éternelles qualités humaines ont permis à sa musique de survivre à la trahison du Chopin des jeunes filles, du Chopin de certains virtuoses trop brillants et d'attendre le moment où il sera définitivement reconnu comme le logique descendant de Haydn et de Bach, ses maîtres, et de Mozart, son ami.

## CANADIAN UNIVERSITIES AND A CANADIAN CULTURE<sup>1</sup>

Léon LORTIE,  
*L.Sc. chim., D.Sc. phys. (Paris)*

Among the many topics that could be of special interest to an audience of university students and professors who are members of the International Student Service, there is none, I believe, that is more appropriate than that of discussing the part that Canadian colleges and universities have played and are still playing, in the shaping of a definite pattern which is more and more referred to as a Canadian culture.

A Canadian culture may appear a somewhat ambitious phrase to a certain number of our fellow-Canadians who are inclined to think that there is little originality in our intellectual life. To them it looks as if our way of thinking, our reactions to current world events and our production in the fields of literature, art and science are not typical of an integrated and autonomous personality but a dim reflection of more ancient and more original cultures imported from the Old World. This reflection is further distorted by the interference due to a strong influence of our southerly neighbours.

One could argue that as long as we keep on speaking English or French, our literature will only be an extension of French, English or American literatures; our painters can only gain a reputation if they are good artists in spite of their efforts to represent typical Canadian scenes; the same may be said about our composers. The mere fact that the characters of a novel or a play happen to be Canadians living in Montreal, Toronto, on the Western plains or the Maritimes; or that a painter chooses to paint a snow scene or the glory of autumn leaves in the Laurentians; or that a composer uses folk tunes as the themes of a symphonic poem, all this does not prove the existence of a Canadian culture, because all these local interests are minor factors in the general make-up of a work of art. The same is true for scientific work and it is not because a chemist, a physicist or a biologist is

---

1. texte revu d'un discours prononcé lors de la Conférence annuelle de l'*International Student Service*, à l'Université de Montréal, le 12 novembre 1949.



working in Ottawa, Kingston or Vancouver that his discoveries are to be called the products of Canadian science.

This may be absolutely true, for the pure sake of academic discussion, it can be extended so far as to prove the impossibility of any national culture, more specially in the arts where the language is not a barrier to the international understanding of a painting, a statue or a symphony. The only cultures possible would be those of primitive peoples that have not been influenced by Western civilization. In our own particular case, our only chance of gaining recognition for a Canadian culture would be to go back to the days before the discovery of Canada, learn the language of the Iroquois or the Cree Indians, paint totem poles and write rhythmic symphonies for a tum-tum orchestra. We would then be in line with the Chinese, the Japanese, the Hindoos and some African tribes. But, fortunately or unfortunately, it did not happen that way and our ancestors have chosen to teach the American aborigenes whom they did not destroy the tongue and the life habits that they had brought with them from Europe.

We could even go farther and ask ourselves if it is really possible, in our modern times, to establish a distinctive culture when everything is so designed as to abolish differences between nations. It is true that many European habits are still alive in America and that is called typically American is in fact an uninhibited extension of some European custom or tradition. In the arts and the sciences this cannot be denied because American artists and scientists have all, or practically all, derived their special education from studies abroad or from professors who had been born in Europe. According to one of these European-born scientists, a list of prominent physicists in the United States reads like a Notre-Dame football team. There is anyhow a certain something that is recognized as the product of American civilization. It strikes you in the street, at the movies, on the air, in the magazines, in the comics. There you are. Look what is happening in Paris, in London, in Brussels, in Berlin. Many have fallen for *le rythme américain*. They look at the same films, they listen to the same songs, they dance to the same music, they wear the same suits, they eat the same hot-dogs and hamburgers and they laugh at the same gags. The process of unification is going on just as it is here.

One would be well in order at this point to warn us that the foregoing is all but the very negation of culture. And this also brings us to

the point where we shall ask ourselves what is meant by this term, *culture*.

Without referring to the dictionary, which would settle the problem all too quickly unless we started to question the merits of the numerous definitions, we shall attempt to learn what is usually understood when we use this ambiguous word.

Many people mean by it the whole pattern of life habits of a community as distinct from that of another community. This sense is very broad and it covers everything that is typical of a country or even of part of a country. It is made up of a certain number of traditions handed down from generation to generation in a certain people and which remain constant under the thin veil of vogues and fashions that are characteristic of a certain period of time. In France or England, for instance, one can easily find that, despite a great many fads and fancies which will only last as long as they are not replaced by more up-to-date ones, there is a typically English or French way of doing things and a definite adaptation of the people to their surroundings. This will be expressed in some mannerisms, in some crystallized customs, in some folk songs and dances, in some particular motif of decoration and architecture and, eventually, in some special system of philosophy of which the literature and the arts of a people will finally provide more or less beautiful examples.

Broad as it was at the start, this meaning has been finally narrowed down to that extent that a culture finds its finest expression in a certain number of universally recognized master-pieces bearing the trademark of a people. But this process of sublimation is always brought about by extraneous influences. Popular culture by itself is usually stagnant and is content with its folklore, seldom rising above the perfection of a nice folk song or a fine specimen of handicraft. It would be easy to show, throughout the history of mankind, that progress only came when contacts were established between two cultures. The Greeks applied their reasoning minds to the arts and crafts that they learned from the Egyptians; the Romans profited from their contacts with Greek civilization; Western Europe benefitted from its clashes with the Moslems, and many more examples could be cited to support this view.

There is yet another meaning of culture and this one is related to the individual as opposed to the more general sense that we have dis-

Spécialiste pour les yeux



OPTOMÉTRISTE-OPTICIEN

Tél. CA. 7616  
6761 St-Hubert  
Montréal

Tél. 171  
330 St-Georges  
St-Jérôme

Tél.: HArbour 0456

**Charlemagne Bourcier**

Optométriste  
Spécialiste de la vue  
Orthoptique

1735, rue St-Denis

HA. 5544

Examen de la Vue

**J.-Armand MESSIER, O.D.**

OPTOMETRISTE

Spécialité :  
Ajustement de verres contact

3435, rue ST-DENIS

MONTREAL

Nos hommages

**AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL INC.**

Jean-M. Tremblay, B.A.O., prés.

POUR VOS LUNETTES D'APPROCHE

1617, RUE ST-DENIS

MONTREAL

PLateau 4904

Examen de la vue

**LORENZO FAVREAU, o.o.d.**  
et ses assistants

Verres correcteurs

Optométristes — Opticiens licenciés — Bacheliers en optométrie

BUREAUX DE CONSULTATION :

**TAIT-FAVREAU, LTEE**

L. FAVREAU, O.O.D., Président

Bureau du centre :  
265 est, rue Ste-Catherine Tél.: LA. 6703

Bureau du nord :  
6890, rue Saint-Hubert Tél.: CA. 9344

## SECRETARIAT DE LA PROVINCE

---

### Inventaire des oeuvres d'art

Dans le but de conserver notre patrimoine artistique et le faire mieux connaître, le gouvernement de la Province de Québec poursuit, depuis quelques années, un inventaire de nos œuvres d'art qui comprend actuellement plus de 3,000 dossiers classés par noms de lieux, environ 35,000 liasses de documents, près de 16,000 photographies et gravures et un nombre considérable de fiches de rappel. De plus, les enquêteurs du Secrétariat de la Province ont réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des œuvres d'art qui, sans leur intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.

OMER CÔTÉ, c.r.,

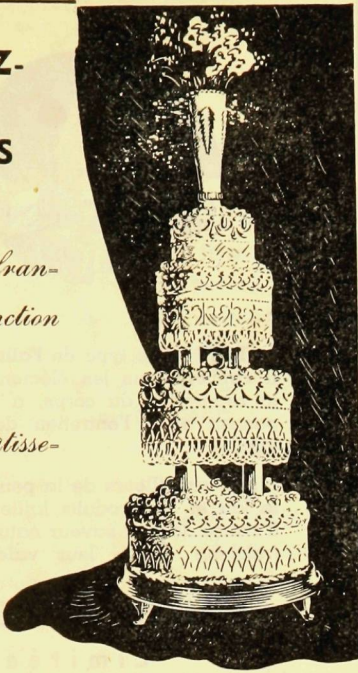
*Secrétaire de la Province*

**LE RENDEZ-  
VOUS DES  
GOURMETS**

●  
*Pâtisserie fran-  
çaise de distinction*

●  
*Choix de pâtis-  
sies fines*

WA. 8163



*Pâtisserie du Bois*  
4887 ouest, rue Sherbrooke

# Fruiterie

*St-Louis de France*

ARMAND GALARDO, Prop.

*Le quartier général des fins gourmets*

Fruits et légumes frais ou congelés  
Epiceries locales et importées

Moutarde Française	Champignons français
Sirops Français	Huile d'olive pure ou composée
Crème de menthe,	Biscuits et bonbons importés
Grenadine, etc.	ESCARGOTS
Olives vertes ou noires	Sardines importées
TRUFFES	Crème et purée de marron
Filets d'anchois	Vinaigre de vin
Quenelle de veau,	
de poulet ou de poisson	
Oignons hollandais	

ANANAS — CANNEBERGES  
ARTICHAUTS FRANÇAIS  
PANIERS DE FRUITS BIEN PRÉPARÉS POUR  
CADEAUX

515 EST, RUE ROY TEL. PL. 1729

PARIS A MONTREAL

Le Restaurant des CHAMPS-ELYSEES  
Cuisine Française de Renommée mondiale

## HOTEL BERKELEY

André Bertheau  
Propriétaire

J.-D. Laliberté  
Directeur

1188 ouest, rue Sherbrooke,  
Tél. MA. 7351

Montréal

MArquette 0421-9963

## CAFÉ MARTIN, LIMITÉE

Léo Dandurand, prés.

Le plus chic restaurant français à Montréal  
Sea Food Bar — Salons privés

1521, rue de la Montagne

## T.-THÉO. VALIQUETTE, Enrg.

Limitée

(Louis RENAUD, prés.)

TABAC — CIGARES — CIGARETTES

BONBONS — PIPES

ARTICLES DE FUMEURS

PLUMES PARKER

MONTRES & CADRANS

●  
Gros et détail

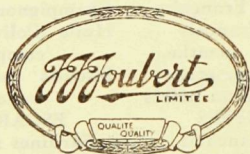
●  
425 EST, RUE MONT-ROYAL

Harbour 5197-8 — Montréal

TOUT LAINE ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère.

•  
AINSI DU LAIT . . .

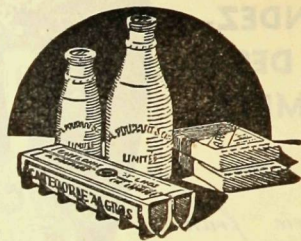
A prix égal, la qualité **JOUBERT** l'emporte haut la main



4141, rue ST-ANDRE  
FR. 3121

Succursale N.D.G.

920, boul. Décarie — DE. 3561



Le **LAIT** est le type de l'aliment complet. Il contient tous les éléments propres à la réparation du corps, à son développement et à l'entretien de la chaleur vitale.

Les travailleurs de la pensée préfèrent le lait et les produits laitiers **POUPART** à cause de leur saveur naturelle, de leur fraîcheur et de leur valeur nutritive.

**A. POUPART & CIE**  
Limitée

1715, rue WOLFE      FRontenac 2194\*

CR. 5588

*Wilfrid Clermont Limitée*

MARCHAND DE FOURRURES

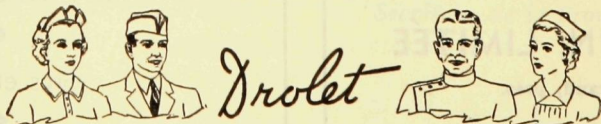
2383 Beaubien Est

Montréal

Tél. : DOLLard 7910

TEL. 4-3146

LES UNIFORMES



TOUS GENRES D'UNIFORMES LAVABLES

2400 des Carrières, MONTREAL

32, chemin Guin, QUEBEC

cussed so far as applied to a people. It is a sense with which the French are more familiar and it is mainly used to describe not the sum total of knowledge that a person has acquired but the integration of all such knowledge into something that is superior to the amount of learning gained through study and meditation. One often says that culture is what remains after all particular knowledge has been forgotten. It is a state and an attitude of the educated mind to whom all forms of beauty are whether familiar or accessible. Arts and letters, philosophy and the sciences are easily grasped by this cultivated mind in which they are related by what the chemist would call cross-linkings. It is not the mind of an erudite scholar who knows everything in his own field but little outside of it; it is not either the mind of the straight humanist who can only enjoy the works of the ancient Greeks and Romans.

Such minds are the builders and the keepers of a national culture as we understood it previously. That is why, after all, there is not such a big difference between the two meanings of culture that we have analyzed. A cultivated mind has a good grasp of everything that is human and he has achieved such mastery through a thorough and loving study of the works of the best authors and artists. A cultivated mind is not necessarily a creative mind. Many of the greatest artists and writers are often very strictly specialized in their own fields of endeavour but the truly great philosophers and the creators of great intellectual syntheses are usually very catholic in their tastes. Their work and that of the specialists cannot be fully understood unless there is a body of cultivated minds who will create the intellectual atmosphere and climate necessary for their blossoming.

In both of these meanings culture is the result of a long training of the human mind. It is, in our Western civilization, the end product of a long tradition that really started with the Greeks and that was handed down to us by generations of enlightened people each of which added to the treasure of knowledge and understanding. Our own civilization has inherited, and is based upon, allegacy to which the Greeks have contributed their cult of beauty and clear thinking; the Romans have added to it their sense of the law and order while Christianity has given us the message of Revelation and of the Gospel. Through the Middle Ages, Greek philosophy was rediscovered and, at the time of the Renaissance, there was simultaneously the birth of interest in

the literary and artistic works of the ancient and the sudden burst of original thinking which expressed itself in painting, music and literary works in the vernacular tongues of Italy, France and England. From this point on great works were written or painted all over Europe and most of them can trace their origin to an inspiration guided by an antique tradition. European culture is truly due to the superimposition of this classical tradition upon the national stock of each individual author or artist. This is well exemplified by the fact that Shakespeare can write a tragedy on Julius Caesar and at the same time be a national glory of England any that Jean Racine can write his own tragedies taken from the history of Greece and Rome and be a typically French genius. And at the same time, though each of these authors deals with a pagan subject, their philosophy of life is nonetheless a Christian one. All classical authors were adding to our understanding of human nature and to the treasure of great works in which it is exemplified. That is why their study is called that of the humanities. No mind can pretend to any degree of culture unless it is familiar with these works.

It may seem strange to some in this audience that such words about the humanities should come from the lips of a scientist. They do not only come from his lips but from the real bottom of his heart because he has great respect for them. The humanities, both ancient and modern, are an important part of the wealth of human experience accumulated along the centuries and without which we would still be in a state of primitive civilization.

If the humanities are only a part of this treasure of tradition, we should inquire what is the other part. A short glimpse at the history of mankind will suffice to make it evident that science, since the time of the Renaissance, has been steadily at work to build our modern world. We can even go so far as to say that, if we consider the humanities as the supreme expression of the human mind, great works of science have a right to be included among them. In our age and time man cannot ignore the meaning of science, and just as he benefits from a direct acquaintance with the works of great writers and artists, he needs to have personal knowledge of the works of great scientists. The influence of Galileo, Descartes, Newton, Mendel, Lavoisier, Pasteur, Darwin and Einstein on modern thought is too great to be ignored. No knowledge of contemporary life, is complete without a tho-



rough understanding of their works. Their tradition is just as essential to us as that we inherited from the Greeks and the Romans and it cannot be separated from that we acquired from their contemporaries. Modern culture would not be complete without the important part contributed by science.

We seem at this point to have drifted quite far from our purpose which was a discussion of the part played by Canadian universities in the establishment of a Canadian culture. Our course was more or less uncharted and we had to find our bearings; let us then see how much our Canadian seats of learning have succeeded in this endeavour.

The oldest Canadian universities had humble beginnings a little more than a hundred and fifty years ago. Starting usually as small colleges, they had hard times from their very origin and it is almost miraculous that they managed to survive and eventually become important institutions. The first purpose of most if not all of them was to train young men for the Church and their teaching followed the traditional pattern of English and French colleges. The boys they trained were not so different from those who attended similar colleges in France or in England. Teachers whether came directly from Europe or had kept jealously a tradition that they had inherited from their European masters. This tradition was that of the classics and every teacher tried his best to transmit it according to a long established rule. In other words, European culture was transplanted in Canadian schools and there was no way of doubting that it could not prosper among the sons of European settlers. Although both French and English colleges taught Latin and Greek and were thus transmitting the common part of our human heritage, there were the two great differences of language and religion, in the colleges as well as in the country as a whole, that steered their courses in separate if not opposite directions. It was then fatal that two different patterns should take shape simultaneously on Canadian soil. One of them was constantly in close contact with its original sources while the other one had been weaned from its mother and had to fight for its survival in the struggle for existence until it could finally establish new links with its estranged parent.

The apparent returns of these two types of tradition were two distinct lines of thought on many conflicting questions with the result

that differences were too often accentuated. There was however something fundamentally similar in both of them, that is a common devotion to the same ideals of humanity as taken from the Greek and exemplars and from the teaching of the Gospel. We owe it to Canadian colleges that they have kept alive this common tradition and, through their graduates, maintained its essential components in the community. We should therefore remember that, notwithstanding the many differences between the English-speaking and the French-speaking parts of the Canadian people, there is this common background of similar ideals, and it can only be maintained by the universities, through the study of the humanities and the sciences. Science indeed is another component of this common background because it does not belong to any country in particular but is a common denominator among all nations.

Even if there were no other way of getting together the two main portions of the Canadian people it should be the primary task of our universities to maintain the teaching of these subjects through which a similar approach to human problems can be obtained. Unfortunately, we are sorry to notice that, in many places, the humanities are on the wane and science is being taught more as a tool and a technique than for its cultural value. The humanities have lost much of their appeal to the recent generations and we should ask ourselves why they have been so much neglected. One could say that modern life is relying more and more on science for its existence and that the scientific attitude has replaced the more idealistic that was derived from the study of the classics and philosophy. This may be questioned and we shall do so in a moment. Another reason that can be advanced is that the humanities have themselves suffered a process of evolution that has deprived them of a good part of their cultural value.

The classics have had the favor of many generations which enjoyed the message that they contained and found in them a philosophy of life that helped people to get along through their daily tasks. The study of classical texts was hindered to some extent by the difficulties of grammar and translation. But at that time such difficulties were considered part of the training of mind and character. Once these difficulties were overcome, the full meaning of the text was understood and the students could benefit by the message it carried. May we still derive the same pleasure out of these texts? Some may say that an-

cient literature is very much antiquated in this age of movies, radio and television. But this is not the reason. We are nearer to the truth when we notice that classical text are so fully possessed but too much from the pedantic point of view of philology, semantics and comparative literature. The classics are subjected to too much technical and pseudoscientific methods. Their true character is hidden behind a curtain that was made in Germany and too lightly accepted and admired by those who made us believe in the supposed superiority of German methods. Such methods are useful to the erudite and the scholar to whom they are excellent tools for research but they contribute nothing to the education of youth.

That classical texts may still appeal to the modern mind is evidenced by the successful presentation of Greek tragedies by students of the Sorbonne who forgot about the use of the digamma but tried to penetrate the true meaning of the verses written twenty five centuries ago by Sophocles. And how much all the pedantic apparel of scientific criticism can be ridiculous is well presented in this refreshing work of a chemist, professor Hiebert, the author of *Sarah Binks*, *The Sweet simplicity* and students will come back to them. It is not necessary that they toil on difficult versions in order to discipline their minds, because other methods have been found to be equally or even more useful and efficient. But it is highly necessary that scholars come back to a more humanistic and more human appreciation of the very best works of ancient and more recent literatures.

What is true of the humanities is equally true of the sciences. If they have to be taught with proper technical details to those who will make them their life work, they should be offered differently to those who want to find in them an intellectual pleasure and a cultural benefit. It can be done quite easily through the teaching of the history of science and the study of a few classical scientific texts that are at the same time very good literary specimens. Further training in philosophy and in the philosophy of science would also satisfy those who are not content with the mere description of scientific facts. This is still the best way of teaching the true methods of science and of acquiring an authentic scientific attitude in order to avoid all the pitfalls in which German metaphysics has led us since Hegel. Here again a study of Greek thought will be useful because if we look at Aristotle with the proper angle of vision instead of looking at him through the dis-

torting lenses of prejudice, we shall find that there is a definite value in his philosophy even if his conclusions appear to be opposed to the findings of experimental science. A thorough study of his works will eventually teach us that his metaphysics is practically the only sound one and that his metaphysical conception of nature is only complementary to that of the scientists. The modern trend is definitely towards the recognition of the value of metaphysics because scientists have learned that it is not within the power of science to find suitable solutions to the most important problems resulting from the use by man of some of his scientific achievements. Over and above metaphysics itself Religion is the true method for finding answers to these problems

Is there any other place, but in the universities, where it is possible to bring together in a successful synthesis all the elements of such an integral culture? Proof has been given that these seats of higher learning can achieve this goal. One may regret, though, that with the trend of the recent past towards more and earlier vocational training and less and less emphasis on the humanities, the ideals of culture have been neglected. Human values may be almost completely ignored in certain professional courses where technical success is rated more important than anything else. This kind of ambition can be achieved in a technical school without the glamour of a university degree. That is why it is imperative for the universities to resume their intellectual and spiritual leadership unless they wish to become glorified technical schools. They have already brought a certain degree of culture to many individuals who have come to them for their education and that is how they have succeeded in their effort to disseminate culture in our country. The number of those who look for the same privilege is higher than ever. Shall they be deprived of this opportunity of sharing the treasure accumulated by the greatest minds of humanity during twenty-five centuries of civilization?

Universities are aware of all the difficulties in the way of excellence where true culture is to be found, and they know how to get around these obstacles if they are given the financial and moral assistance that they need. Often working under adverse conditions, Canadian universities have nevertheless attained a degree of excellence which is evidenced by the fact that many of them can contend with foreign universities in certain fields of research. The outward

and uni-directional migration of Canadian graduate students to Europe and the United States has been replaced by a two-way traffic. Foreign scholars are coming to our shores and express their satisfaction of being able to learn here what they could not be taught in their own countries. This means that we have ceased to be mere consumers and that we have become original contributors in certain specialized domains of learning. Their present state is well evidenced by the fact that most of them can contend with foreign universities in special fields of research.

We may safely say that in spite of the many obstacles that stand in their way, Canadian universities have brought together all the elements of culture. Such elements may not be used to their full advantage and we might possibly inquire how their usefulness can be improved. It may be that, not unlike what happens in the dining room, the most important foods appear under the form of the less tempting dishes. This situation can be corrected. It will then be possible to increase the number of cultivated Canadians.

They will be cultivated Canadians, but shall they be representatives of a Canadian culture? Well, there we are, back to the point where we embarked on this discussion. Are we now in a better position to define what a Canadian culture will be? My purpose has been to show that two great traditions, based on a common Greco-Roman and Christian foundation, have firmly established themselves in Canada. Physical environment, economic conditions, historical events have contributed both to maintain these traditions and to differentiate them from the original stocks. Each ethnical group had a natural tendency to imitate the models existing in its own mother-country but, under working conditions as they are found on this continent, these imitations underwent a process of adaptation through which they came to correspond more adequately to our needs. Our academic institutions for instance are quite different from those of France or England and they differ as well from their counterparts in the United States. In this way a typical Canadian way of doing things has already taken shape.

Even if each of the two ethnical groups had lived alone in Canada, this process of differentiation would have been at work. But the fact that these two groups have lived together for close to two centuries has also contributed to hasten the emancipation from the parent

cultures. They have influenced each other to a great extent already but we may expect that it is only a beginning. This is the very process through which we have seen that new cultures are born. Our country is in the most favorable position to achieve a culture of her own by bringing closer together two of the greatest cultures of the Old World. Our neighbourhood to the United States can also be fruitful for this purpose since a similar evolution has already been taking place over there for a certain time and also because it is apparent that our ideals of culture are quite different from theirs.

Here again the universities are the laboratories where we hope this synthesis will be realized. It is at top intellectual level that it has been initiated. If this reaction extends to the student population it will then proceed at a constantly faster rate and involve the majority of the people. Meetings such as this, where and when young people come together for friendly discussion of common problems, are favorable factors of this national synthesis.

Literature is only one among many possible expressions of a national culture and it does not matter so much in itself that we use two languages to express common ideals. It matters very much however that each individual writes and speaks the language which he believes to be the more appropriate vehicle for his thoughts. This is how he can best translate the original genius of his people and it is also the only way he can make the other group conscious of the peculiar traits of this genius. This means that each group shall be able to read and speak each other's tongue in order to communicate as directly and as freely as possible with the other. It will then be possible to realize that, besides the common backgrounds of our civilization, both groups have much more in common than one could imagine at the start. Community of thought already exists in many fields and there is no reason why, concentrating on these points of resemblance rather than the differences, we cannot achieve the ideal of a true national culture.

You will pardon a chemist for this intrusion in a field so far away from his own; my apologies, though they are sincere in view of my lack of technical training in many of the disciplines I have dealt with, are however mitigated by the recognition that a chemist is a man, that this particular chemist is a Canadian and that in these two capacities he should think by himself on subjects about which the phase rule cannot teach him anything.

## PROMOTION DE LA FEMME

Lise FORTIER

Dans son livre "Drugs, Devils and Doctors", le docteur Howard Haggard écrit: "On juge de la supériorité d'une civilisation par la considération, plus ou moins grande, accordée à la femme". Sans nul doute, pareille affirmation découle du fait que, dans le passé, la lutte contre les éléments et les êtres nécessitait, à chaque instant, un déploiement de force musculaire. L'homme avait la place du lion et s'en adjugeait la part. Mais à la mesure où l'effort intellectuel supplantait l'effort physique, i.e. à la mesure où l'être humain se civilise, l'homme vit diminuer ses raisons d'affirmer sa supériorité sur sa compagne.

De nos jours, l'égalité des sexes attend encore d'être universellement reconnue. La toute récente Charte des Droits de l'Homme la proclame de façon non-équivoque mais ne trouve pas, malheureusement, que des adhérents. Combien, peut-être, rêvent encore de l'âge heureux où l'homme primitif traînait, par les cheveux, ses conquêtes amoureuses jusqu'à sa caverne. Pourtant, et malgré tout, les résistances deviennent moins acharnées et les portes s'ouvrent toujours plus grandes aux diverses ambitions féminines.

Il suffit pour s'en convaincre de voir dans les archives de l'Université de Montréal la place prépondérante occupée par les femmes. Une seule faculté, Polytechnique, n'exhibe aucun nom féminin. Cela semble bizarre et je n'en peux trouver les raisons. Serait-ce inaptitude féminine pour ce genre de travail? Improbable, si l'on songe que depuis 1942 quatre de nos compatriotes anglaises ont reçu leur diplôme d'ingénieur à McGill, deux en "Mechanical Engineering", une en "Electrical Engineering" et la dernière en "Chemical Engineering". Bref, j'y perds le peu de latin qui me reste.

Par opposition à l'École Polytechnique, l'Institut de Diététique, fondé en 1945, n'a que des noms féminins à son affiche. Ici, les raisons de cet état de choses semblent assez évidentes. L'art de la nutrition n'est-il pas, en général, l'apanage des femmes? Cet Institut, en pleine floraison, est sous l'habile direction de Mlle Rachelle Beaudoin, bachelière-ès-sciences en nutrition de l'Université Cornell et, de plus,

maître ès-sciences de Montréal. Déjà, 21 bacheliers ès-sciences exercent leur art; parmi elles, 5 possèdent des maîtrises en nutrition. La plupart se consacrent à la diététique hospitalière. En collaboration avec les médecins, elles établissent des régimes appropriés à chaque malade et particulièrement aux diabétiques. Quelques-unes, telles Fernande Durand, Cécile Pouliot, Marcelle Godbout et Denise Bérard, sont à l'emploi tant de la Province, de la Ville ou de la Croix-Rouge où elles font la propagande d'un art culinaire aux données scientifiques. D'autres communiquent leur savoir dans l'enseignement proprement dit. C'est le cas de Mariette Blais, maître es-sciences en nutrition et professeur à l'Institut, aussi d'Emilienne Rousse à l'Université Laval, enfin de Claire Dalmé qui fait des recherches à l'Université de Louisiane.

Deux champs d'action, la Psychologie et les Relations Industrielles, ont virtuellement subi l'assaut de la gent féminine. Dès la fondation de l'Institut de Psychologie en 1942, Mme Ernestine Pineau-Léveillé était la première femme à y étudier. Elle obtint son baccalauréat en psychologie avec grande distinction. Bientôt après, Monique Bécharde devenait la première Canadienne de langue française à obtenir un doctorat en psychologie; sa thèse "Le Chef Adolescent" est le résultat d'un travail de deux années dans les cadres du scoutisme. En plus de son bureau où elle fait de la consultation, Monique Bécharde s'occupe activement au Collège St-Denis de l'orientation des enfants dans leurs études. Enfin, elle donne des cours de psychologie à l'Institut Pédagogique de Montréal. Parmi les autres professeurs de psychologie, on retrouve Huguette Massé à Laval et Thérèse Guin-Décarie attachée à l'Université de Montréal et au Centre d'Orientation. A ce dernier endroit, on s'occupe tout spécialement des "enfants-problèmes", et c'est là où les psychologues peuvent vraiment s'adonner soit à la consultation psychologique, soit à l'orientation professionnelle, soit à la recherche. Parmi ces dernières, on remarque Jeannine Guindon, administratrice du Centre d'Orientation, et Mme Gabrielle Brunet, spécialiste dans l'interprétation du test de la tache d'encre de Rorschach. Pour sa part, Mme Claire Mathieu-Fortin travaille à l'interprétation des résultats de tests psychologiques en collaboration avec les psychiatres de l'hôpital Ste-Anne de Bellevue.

En Relations Industrielles, une section de la Faculté des Sciences Economiques et Politiques, 3 femmes ont obtenu leur maîtrise. Une



d'elles, Thérèse Roy, diplômée avec grande distinction, avait choisi comme sujet de thèse "Les Allocations Familiales". On y démontre combien le système est injuste pour les familles de plus de 5 enfants. Vers le même temps, la sœur jumelle de Thérèse, je dirais plutôt "son double", car Yvonne lui ressemble à ce point, Yvonne, donc, faisait la monographie d'un quartier à taudis de la ville de Montréal et examinait dans pareil milieu les conditions économiques, la vie de famille et l'éducation des enfants. Une autre, Micheline Chevrier, fait des études en Sociologie à McGill en vue de se spécialiser en urbanisme; c'était la suite logique à sa thèse sur "La Formation d'une Paroisse Ouvrière". Enfin, Suzanne Manseau a reçu la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour son travail d'évaluation des salaires dans une fabrique de produits d'optique. Avant d'occuper son emploi actuel aux magasins Greenberg, où elle veille au personnel, à l'embauchage et aux promotions, Mlle Manseau se vit confier une tâche lourde de responsabilités. Elle a agi comme expert en recherches économiques pour le compte de la compagnie Johns Mansville en vue d'enquêter sur les torts que l'on attribuait à cette compagnie au cours de la retentissante grève de l'été dernier. Les conclusions de son travail, qui sont encore secrètes, doivent être publiées sous peu.

Nous parlions à l'instant de la Faculté des Sciences Sociales, Économiques et Politiques. Elle comprend aussi l'École des Sciences Sociales, qui a la particularité de compter le plus grand nombre de femmes universitaires, soit 117. Inutile de vous dire que ces licenciées sont dispersées un peu partout et occupent les emplois les plus divers. Trois d'entre elles, Juliette Pépin, Marie-Paule Audet et Georgette Poitras, font partie du personnel des ambassades canadiennes à Paris et à Bruxelles. Une autre, Marie Tétrault, après s'être spécialisée dans le journalisme, s'illustre dans ce domaine au journal Le Canada. Georgine Badeaux est membre consultant de la Ligue Anti-Tuberculeuse. Mireille Fortier, médaille du lieutenant-gouverneur, secrétaire archviste de la Société des Femmes Universitaires, est maître ès-arts en littérature française de l'Université McGill. Jeanne Saint-Pierre est fondatrice et directrice de la bibliothèque des enfants. Yvonne Rialland, ex-présidente de la Société des Traducteurs, est secrétaire de la Société Canado-Belge. Rolande Provencher est professeur à l'École des Sciences Sociales, où elle enseigne l'histoire des Femmes du Canada et fait aussi partie de l'ICAO. Telles autres se sont orientées vers la

politique; ce sont Andrée Charron et Juliette Pelletier, toutes deux vice-présidentes de la jeunesse libérale. Deux licenciées en sciences sociales occupent des postes importants chez les infirmières. C'est ainsi que nous trouvons Alice Girard, surintendante générale des Infirmières Métropolitaines du Canada, et Marie Cantin, surintendante générale des Infirmières Métropolitaines de Montréal. Une autre infirmière hygiéniste, licenciée en sciences sociales, madame Rose du Tilly, est une fondatrice des Infirmières Missionnaires, une ancienne présidente des Infirmières Hygiénistes et la première femme élue à la présidence de l'Association des Licenciés en Sciences Sociales. Elle est enfin une fiduciaire à la Fondation Montpetit qui fut créée dans le but de venir en aide aux élèves désireux d'étudier les Sciences Sociales.

Encore au sein de la Faculté des Sciences Sociales se trouve l'École de Service Social où l'on s'occupe d'améliorer les relations entre humains et d'aider les gens à solutionner leurs problèmes. Pour de pareilles fins, l'assistante sociale doit étudier telles parties de la médecine, de la psychologie et du droit afin d'être à même de secourir ceux qui font appel à ses services. Autrefois, seule la Montreal School of Social Work de McGill donnait la formation voulue. C'est là que Jeanne Barabée-Langlois recevait son diplôme et devenait la première assistante sociale de langue française. Elle fut par la suite directrice du Bureau de l'Assistance Sociale aux Familles, une organisation subventionnée par la Fédération des Œuvres de Charité Canadienne-Française. Marguerite Lalonde, elle-même une diplômée de cette école de McGill, se spécialise en service social industriel. Elle est revenue d'un voyage d'études à Paris, où elle a passé deux ans à l'Institut National d'Oriental Professionnelle et d'Études du Travail. Une compagne de travail et de voyage, Marcelle St-Martin, a fait des études d'infirmière à l'hôpital Brousset de Paris, en vue d'une spécialisation plus intensive dans le service social médical. Marthe Beaudry se consacre, elle aussi, à un travail intéressant dont l'objet est la réhabilitation des filles-mères à La Miséricorde. Françoise Marchand est directrice du Bureau d'Assistance aux Familles. Monique Lambert, diplômée en Service Social de l'Université Columbia, est attachée à l'école de Montréal où elle a charge des étudiantes durant leurs stages d'internat. Enfin, Marguerite Gauthier est chef de la section de l'enfance au Bureau de l'Assistance aux Familles.

On trouve peu de membres féminins à l'École des Hautes Etudes Commerciales. Tout récemment, Gisèle Vezina avait créé un précédent avec l'obtention de son baccalauréat en sciences commerciales. Bientôt après, elle épousait son professeur, M. Aurélien Noël. Sa sœur cadette, Monique, se verra décerner cette année une licence en Sciences Commerciales dans la section des affaires.

La faculté de chirurgie dentaire n'a reçu depuis 1924 que deux étudiantes et ce, tout récemment. Ces deux dentistes féminins sont Pauline Rivard, qui est maintenant au service de la commission scolaire, et Claude Béique qui fait de la pratique privée.

L'École d'Optométrie compte quatre licenciées féminines: Denyse d'Alcourt, Pauline Caron, Pauline Thibault ainsi qu'une demoiselle Bandford. Toutes pratiquent leur profession.

En Pharmacie, aucun renseignement précis sur le nombre des pharmaciennes. Pour la plupart, dit-on, elles sont mariées à des confrères et font commerce en collaboration avec leur mari. Avant ces quatre dernières années, la Faculté refusait une licence à ces dames qu'on accusait d'illégalités; certaines, paraît-il, auraient pratiquement abandonné à des maris non-pharmaciens les privilèges de leur licence avec toute la responsabilité que cela comporte. Ah! pharmaciennes, que d'empoisonnements on a dû commettre en vos noms!

A la Faculté des Sciences, les femmes se font valoir. Depuis 1935, elles ont mérité 17 licences, 7 maîtrises et préparent deux doctorats. Les Sciences Naturelles sont le plus en honneur. Marcelle Gauvreau fut la première femme à obtenir une maîtrise en science. Sa thèse "Les Algues Marines de Québec" lui a valu de vivre quelques moments inoubliables. Pendant 5 étés consécutifs, elle parcourait les rives du St-Laurent et descendait, de la sorte, par le côté nord jusqu'au Labrador et par le côté sud se rendait dans les Maritimes et même jusqu'aux Iles de la Madeleine. Tantôt en bateau avec les gardes-côtes ou les pêcheurs, tantôt pieds nus sur les grèves et les rochers, elle chassait les algues marines. Puis revenue à la ville, seule le soir dans la vieille université, elle examinait le résultat de ses pêches pendant que les rats démolissaient murs et plafonds. Il s'en fallut de bien peu pour que sa thèse ne fut jamais écrite. Un jour, au cours d'une de ses expéditions, elle fut isolée dans la brume sur un rocher assez loin de la rive. N'osant ni avancer ni reculer de peur d'enfoncer dans un trou d'eau, elle a dû se remémorer pendant ce mauvais quart d'heure les fameuses stances:

Oh! combien de marins, combien de capitaines,  
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,  
Dans ce morne horizon se sont évanouis!  
Combien ont disparu, dure et triste fortune,  
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,  
Sous l'aveugle océan à jamais enfouis.

Par la suite, mademoiselle Gauvreau qui était l'assistante du frère Marie-Victorin, fut attachée au Jardin Botanique. Elle devint directrice de l'École de l'Éveil où elle enseigne les sciences naturelles aux enfants d'âge pré-scolaire, et chef du secrétariat de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle. C'est elle encore qui sait rendre si intéressante la chronique hebdomadaire du Cercle des Jeunes Naturalistes dans le Devoir.

En 1943, Rachelle Robert, médaille du Lieutenant-Gouverneur, présentait sa thèse sur les sulfamidés. Elle eut le grand honneur d'être chargée du cours de chimie à la Faculté des Sciences. Marie-Paule Charest, secrétaire-correspondante de notre société, s'est lancée sur ses traces. Maître ès-sciences en 1947, chargée de cours en chimie, elle continue ses recherches sur la synthèse de la vitamine E et la distribution de cette vitamine dans les tissus vivants en vue de l'obtention d'un doctorat.

Une autre jeune scientifique, Mlle Brunelle, prépare sa thèse de doctorat en sciences naturelles par une étude sur les effets de la température et de l'humidité chez les insectes nuisibles des maisons. On peut s'attendre à ce qu'elle découvre sous peu la poudre mystérieuse aux effets définitifs.

Et voilà qu'il n'a pas encore été fait mention de deux professions capitales, celle de médecin, celle d'avocate. A vrai dire, la médecine est moins à l'honneur chez les femmes canadiennes et américaines que chez d'autres. Aux États-Unis et au Canada, elles ne forment que 5% du corps médical, alors qu'en Angleterre la proportion monte à 20%, en Chine à 35%, en Russie à 70%. Six ans d'études, voilà certes de quoi faire réfléchir. Plusieurs se laissent décourager par la prédiction qu'elles devront éventuellement sacrifier leur profession au mariage. Pourtant, sur 25 femmes médecins de l'Université de Montréal depuis 1935, il ne s'en trouve que 5 ayant plus ou moins abandonné la profession médicale. En 1943, Madeleine Longtin recevait son doctorat

avec très grande distinction et la plus haute moyenne jamais obtenue à date par un étudiant en médecine. Par le fait même, on lui décernait la médaille du Lieutenant-Gouverneur, le prix de Mgr Deschamps et le prix Hingston. Ce n'est pourtant pas à ce seul titre que le docteur Longtin nous fait honneur. Elle est de plus licenciée en philosophie et diplômée de la Sorbonne pour l'enseignement du français à l'étranger. Elle est seule dans le Québec, avec monsieur René Guénette, à posséder ce dernier diplôme. Après s'être allée parfaire ses études au Massachusetts's Hospital à Boston, le docteur Longtin est maintenant attachée à l'Hôtel-Dieu en qualité de spécialiste des maladies du métabolisme, particulièrement du diabète. Sa consœur Claire Gélinas s'est adonnée à l'anatomie pathologique et est devenue un des piliers des laboratoires de l'Hôpital Notre-Dame. Juliette Desrochers est anesthésiste, Ruth Legault, pédiatre à Ste-Justine. Enfin, parmi les plus récentes diplômées, la majorité poursuit ses études: Thérèse Levac sur les maladies du sang; Marcelle Dussault, en psychiatrie infantile; Anna Kara en gériatrie, cette toute nouvelle spécialité des soins aux vieillards; Colette Perras, en chirurgie plastique; Berthe Lavergne en pédiatrie; Thérèse Deschênes, en anesthésie; Madeleine Comtois, en obstétrique et Ghislaine Gilbert, en médecine générale. Deux autres jeunes médecins, Lucien Mercille et Thérèse Rousseau travaillent l'une pour la ville, et l'autre pour la Croix-Rouge de Montréal, où elle dirige le service des donneurs de sang.

Faut-il vous donner une preuve tangible de leur succès? Il y a quelques années, le docteur Jeannine Vidal allait s'établir dans le Rhode-Island. Elle avait pour tout bagage sa science et les encouragements d'un confrère: "En tant que femme, tu peux t'attendre à gagner \$25 par semaine, guère plus", lui avait-il confié. Or, l'an dernier, de tous les médecins du canton, le docteur Vidal accusait le plus gros revenu au département d'impôts. Naturellement, il y aura quelques personnes malveillantes pour insinuer qu'elle est plus honnête que la majorité de ses confrères...

Pour ce qui est des avocates, n'ayant été admises au Barreau qu'en 1942, le nombre en est forcément restreint. A l'Université de Montréal, elles sont quinze diplômées et dix étudiantes. Mais combien de lauriers sur si peu de têtes. En 1931, Juliette Gauthier était la première femme qui osait franchir le seuil de la Faculté de Droit. Deux ans plus tard, Henriette Bourque était licenciée en droit avec très grande distinc-

tion. Elle occupe depuis un poste important de conseiller juridique au ministère de la justice à Ottawa. En 1945, à son tour, Pauline Cazalais faisait honneur aux canadiennes françaises. Elle recevait avec sa licence de droit une bourse du gouvernement provincial pour parfaire ses études à l'Université Columbia, puis à titre de déléguée du ministère de Bien-Etre Social et de la Jeunesse au Congrès International de la Famille et de la Population, elle s'embarquait pour Paris où elle devait préparer son doctorat en droit. La documentation nécessaire à sa thèse sur l'assistance aux jeunes délinquents devait lui faire parcourir toute l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud. Ses visites dans les prisons d'enfants l'amènèrent à la conclusion que les méthodes modernes de réhabilitation, si coûteuses qu'elles soient, apportent des résultats justifiant leur utilisation.

Une autre avocate, Suzanne Barrière, étudie présentement à l'Université Columbia en vue d'un doctorat en droit international. Il y a quelques années, elle eut le grand honneur d'être choisie parmi les étudiants en droit comme déléguée de langue française à l'ONU. A la Sorbonne, Thérèse Crompt, licenciée en philosophie de Montréal, prépare elle aussi un doctorat en droit. Plus près de nous, Madeleine Béique est secrétaire du Comité Conjoint du Statut Légal de la Femme Mariée; Me Marie-Paule Lorrain et Me Lilianne Balangero font partie l'une du Contentieux de l'ICAO et l'autre de celui de la Sun Life.

La philosophie, peut-être à cause de son aridité, ne semble pas avoir attiré beaucoup de personnalités féminines, mais il en est une qui domine: celle de Mlle Germaine Crompt, maître es-arts, licenciée en philosophie, licenciée es-sciences médiévales et diplômée de l'École de l'Action Sociale. Elle enseigne la philosophie thomiste à l'Institut Médiéval. Parmi les plus récentes licenciées en philosophie, Mme Claire Cauvier a épousé Yvon Blanchard, docteur en philosophie et tous deux revenaient récemment d'un voyage d'études à la Sorbonne.

L'intérêt que nous portons aux professions libérales et aux sciences ne doit jeter aucune ombre sur les arts, en particulier les lettres et la musique.

Depuis 1935, la Faculté des Lettres a accordé trois doctorats, dix-sept maîtrises et six licences à des femmes, ceci dans les domaines les plus divers. En 1936, Paule Dubuc obtenait une licence en histoire et géographie. Quelques années plus tard, Madgelaine Buteau, licenciée en pédagogie et en sciences sociales, recevait une maîtrise en histoire

## REFÉRENCES

Il n'y a pas de meilleures références qu'un livret d'épargne. Tout homme d'affaires sait que le jeune homme économe a nécessairement du jugement, de la volonté et de légitimes ambitions et qu'il réussira. Vos économies seront la base de votre crédit, si vous les confiez à un établissement d'escompte. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$400,000,000  
543 bureaux au Canada  
67 succursales à Montréal

*Ne dites pas :*

**"SI J'ETAIS RICHE..."**

Mais déposez régulièrement une portion déterminée de votre salaire à votre compte d'épargne. Et vous pourrez, peut-être plus tôt que vous ne croyez, vous procurer ce que vous désirez.

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

## La Sauvegarde

Siège Social :  
MONTRÉAL

CONTRATS D'ASSURANCE-VIE  
SOUS TOUTES SES FORMES

A VOTRE SERVICE

## FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITÉE

EXÉCUTEURS  
TESTAMENTAIRES  
ADMINISTRATEURS



AGENTS  
FINANCIERS  
FIDUCIAIRES

262 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL-1 PL. 3834\*

Hommages  
aux diplômés de  
l'Université de Montréal

## DAMIEN BOILEAU, Limitée

Entrepreneurs généraux des travaux  
du nouvel édifice de  
**L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

705, BEAUMONT - \*CR. 4183  
MONTRÉAL

Ch.-Auguste Gascon,  
Prés.

J.-Ed. Jeannotte,  
Vice-Prés.

J. Art. Tremblay, sec.

## La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels  
Versé à ses membres : 11,000,000.00

Siège social :

1306 est, rue Sainte-Catherine — Montréal

## GABRIEL DORAIS

INGENIEUR CIVIL ET  
ARPENTEUR-GEOMETRE

10 est, SAINT-JACQUES  
Tél. : PLateau 3014

44 ouest, Port Royal

VEndome 2261



Ingénieurs et Entrepreneurs

Directeur-gérant :  
J.-M. Portugais, B.Sc.A.,  
Ingénieur professionnel

Montréal 14



Tél. CR. 4768

Soir : DO. 7919 - CR. 8646

## LA PLOMBERIE NATIONALE, ENRG.

Réparations et améliorations

Service rapide

Adélarud Hudon & Fils, prop.

119 ouest, rue St-Viateur



pour une étude de la Renaissance Française. En 1946, Mme Hélène Grenier écrivait sa thèse sur les précurseurs de la musique symphonique. Elle nous révèle déjà dans ce titre un aspect de ses multiples occupations. Pendant treize ans, elle fut secrétaire de la Société des Concerts Symphoniques et les jeunes auditeurs des Matinées lisaient assidument les biographies de compositeurs dues à sa plume. Toujours dans le domaine musical, Mme Grenier a trouvé le temps de professer au Thomas Moore Institute for Adult Education et d'écrire un livre sur la musique symphonique de Monteverdi à Beethoven. Elle collabore fréquemment au journal Notre Temps par des critiques d'art, des critiques musicales et littéraires. Croyez-le ou non, tous ces accomplissements ne sont que des violons d'Ingres. Mme Grenier est avant tout bibliothécaire à la bibliothèque des instituteurs, et professeur de l'histoire des bibliothèques à l'École des Bibliothécaires.

Parmi les autres maîtres es-sciences, Mme Jeanne Boulizon, épouse de Guy Boulizon, professeur à Stanislas et conférencier sur la littérature moderne à Radio-Collège, étudia les troubles phonatoires en Gaille-Romaine. Claudine Thibodeau, artiste, auteur de sketches radiophoniques, écrit en ce moment sa première pièce de théâtre. Madeleine Gariépy, licenciée es-lettres est conférencière à Radio-Collège, et Hélène Bertrand s'occupe de phonétique expérimentale. Enfin, deux doctorats es-lettres ont été accordés, l'un à Berthe Gagnon en phonétique pédagogique, l'autre à Hélène Gaubert en littérature anglaise, et un doctorat es-arts à Marguerite Michaud, professeur à l'université acadienne, qui a étudié en ce milieu la reconstruction française.

La plupart d'entre nous avons dû consacrer quelques heures de notre jeunesse à l'étude de la musique. Certaines ont persévéré dans cette voie et s'y sont taillé une place enviable après avoir obtenu des titres universitaires. Deux femmes sont docteurs en musique: Sœur Marie-Stéphane, directrice de l'École Supérieure de Musique d'Outremont, qui fit à Paris des études avancées, et Mère Cécile-des-Anges, de la Congrégation de Notre-Dame. Toutes deux sont des compositeurs estimés. D'autres ont obtenus des succès éclatants, telles Jacqueline Lavoie-Linder, maître en musique, prix d'Europe, élève de Robert Cadadessus. Mme Lavoie, épouse d'un physicien de l'Université de Princeton, poursuit sa carrière comme soliste. C'est en lui rendant visite à Princeton que sa compagne, Claire Bisonnette, bache-

lière en musique, devait rencontrer un autre physicien, M. Norton qui devint son époux. Où l'on voit que la musique et la physique font bon ménage. Madelyn Clifford, bachelière en musique, présentement à New-York, faisait l'an dernier ses débuts, à Town's Hall. Jocelyne Binette, licenciée en musique, boursière du gouvernement français et de la province de Québec, poursuit ses études de compositions à Paris. Madeleine Raymond-Prévost, maître en musique, est connue de tous pour son talent d'improvisatrice. Jeanne Landry, autre prix d'Europe, nommé professeur au Conservatoire à son retour de Paris, est duettiste avec Jean Beaudet, au programme "Les Deux Pianos" transmis sur le réseau national.

Partout ailleurs, les femmes universitaires s'imposent à l'attention. Ainsi, Gilberte Côté, chef du parti créditiste, Rita Renaud, fondatrice des Recluses de Jésus-Marie, Jeannette Bertrand, fondatrice des Equipières Sociales, dont le but est de redonner une vie familiale aux enfants sans foyer. Ainsi, Judith Jasmin, artiste très appréciée et réalisatrice de grand talent à Radio-Canada, et Claire Millette, diplômée de l'École d'Éducation Physique de McGill. Mentionnons que cette dernière, alors qu'elle était en Rhétorique, trouva moyen au cours d'un vacance pascale d'enlever un trophée de natation à Winnipeg.

Peut-être aurions-nous dû aborder dès le début un sujet de controverses non encore apaisées. Il n'y a pas si longtemps, il semblait impossible qu'une femme pût mener de front avec succès mariage et profession. "Vous voulez devenir bachelière", disait une demoiselle d'un certain âge à une jeune fille. "Malheureuse! Un triste célibat vous attend". A titre d'amusement, un essai de statistiques nous prouve le contraire. De 1935 à 1949, sur un groupe de cent bachelières, 38 sont mariées, et sur un autre groupe de cent vingt-six, soixante soit presque la moitié ont eu le bonheur, faudrait-il dire "la chance", de se trouver un mari. Cette proportion est assez considérable étant donné qu'un grand nombre d'entre elles sont de toutes jeunes bachelières. Et combien doivent un brillant mariage à un charme amplifié par leur culture! Combien de médecins, d'avocates, de scientifiques, de pharmaciennes ont épousé leurs confrères! N'en citons que quelques unes: Claire Gélinas-Mackay, Me Marcelle Hémond-Lacoste, Suzanne Viau-Desjardins une chimiste qui en épouse un, Françoise Maillet, psychologue mariée à Jacques Lavigne professeur de philosophie. Parmi les bachelières ès-arts, Madeleine Aquin est devenue la femme de Jac-

ques Rousseau, directeur du Jardin Botanique; Lucille Hébert, la femme de Gustave Prévost professeur de biologie à l'université de Montréal; Liliane Savage à pousé M. Bongers attaché d'ambassade hollandais en Argentine; Liliane Rinfret est maintenant Mme Guy Frégault, Jeanne Audet, Mme Adrien Robitaille, tandis que Geneviève Gagnon maître en musique épousait récemment à Paris l'Honorable Talbot, Ministre de la Voirie.

Le temps qui m'était alloué pour me documenter et pour vous communiquer les résultats de mes recherches ne me permettait pas de parler de chacune. Pour éviter une énumération fastidieuse, j'ai dû me limiter à quelques unes des plus connues d'entre nous. Une fois de plus je profite de l'occasion pour remercier très sincèrement toutes celles qui m'ont si aimablement secondée dans ma tâche.

Si cet aperçu à vol d'oiseau a pu encourager quelques-unes à persévérer dans leurs études ou à les prolonger, mes plus chers désirs seraient exaucés. Souhaitons ensemble qu'à cette fin notre société les aide à élargir leur champ d'action et leur fournisse des occasions multipliées de faire valoir leur talent et leur compétence.

## *L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES ANCIENS DE LA CITE UNIVERSITAIRE DE PARIS*

Benoît BROUILLETTE,  
*professeur à l'École des Hautes Études  
Commerciales de Montréal*

Cette association internationale, fondée ou plutôt réorganisée en 1948, a tenu son deuxième congrès annuel le 26 juin 1949 à la Maison Internationale de la Cité Universitaire. Le but du groupement est, selon l'article premier des statuts, de maintenir et resserrer les liens d'amitié entre les anciens étudiants de toutes nationalités qui ont eu le privilège de résider à la Cité Universitaire de Paris, en vivifiant l'esprit qui les animait dans un commun effort intellectuel et culturel, en développant la solidarité, sous toutes ses formes entre ceux qui vécurent ou vivent actuellement dans cette oasis de haute culture au cœur de Paris.

Plusieurs centaines de Canadiens ont habité la Maison des Étudiants canadiens, l'une des premières de la Cité, inaugurée en 1926. Ils se réjouiront de connaître l'existence de la nouvelle amicale, dont ils se doivent de faire partie.

Le groupe des Anciens d'Europe, qui publiait naguère la revue *Opinions*, n'a pas duré. Revenus au Canada, les anciens étudiants de Paris, sont pour la plupart surchargés de travail; ils font partie d'associations professionnelles qui accaparent leurs rares loisirs. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de ranimer une association qui ne s'appuie que sur le fait pour ses membres d'avoir vécu à des périodes simultanées ou différentes dans la même fondation de la Cité Universitaire. Cependant il ne faut pas perdre de vue l'objet même pour lequel fut créé la Cité Universitaire, qui est non seulement d'offrir à un prix modeste le logement et la pension, mais en outre de permettre aux étudiants venus d'un grand nombre de pays de se connaître mieux entre eux, de discuter des problèmes culturels qui les préoccupent, de nouer enfin des rapports durables si nécessaires à l'expansion de l'esprit international. Il ne faudrait pas que nos étudiants, de retour au Canada, perdent entièrement contact avec leurs anciens camarades. Or les rapports par correspondance entre individus ne suffisent pas.

Étant membres de l'Alliance internationale, ils reçoivent un bulletin trimestriel d'une dizaine de pages qui les tient au courant des activités de l'association et leur donne des nouvelles de ceux qu'ils ont connus. S'ils retournent à Paris, (et qui n'y retourne pas ? qui n'a pas du moins envie d'y retourner ?), ils y trouveront un chaleureux accueil et participeront aux réunions périodiques ou congrès annuels qui se tiennent à la Cité.

Le congrès de juin dernier a réuni 118 anciens étudiants (150 en 1948). La séance du matin fut consacrée à la discussion de trois rapports: rapport moral du secrétaire-général Monsieur Jean Vaujour, rapport culturel présenté par Monsieur René Bocca et le rapport de la Commission d'action sociale de Monsieur Anthouard. Les élections du nouveau bureau qui suivirent, ont donné les résultats suivants: Président d'honneur, Monsieur André Bossin, ancien de la fondation Deutsch de la Meurthe, avocat à la cour de Paris, président de la Commission du Jubilé, dont nous parlons plus loin; président actif, Monsieur Brunois, ancien de la Maison d'Argentine, avocat à la cour de Paris, six vice-présidents, dont trois font partie des commissions de l'Alliance: Monsieur Blanchard, diplomate (Liaisons Internationales), Monsieur Leymarie, fonctionnaire du Plan Monnet (Commission culturelle) et Monsieur Pégy, auditeur au Conseil d'État (Commission des fêtes); secrétaire général et véritable cheville ouvrière de l'Alliance, Monsieur Vaujour, industriel de Paris; trésorier, Monsieur Lefèvre du Plan Monnet; parmi les dix autres membres du Bureau, je relève les noms de Monsieur Anthouard, professeur de sciences, membre de la Commission sociale, Monsieur Bocca, rédacteur du Bulletin et Monsieur Fontaine, chargé des contacts avec la presse et radio. Le comité directeur se compose de 60 membres parmi lesquels les membres du Bureau furent élus. Il serait trop long de mentionner les noms des soixante membres choisis par tirage au sort parmi tous les membres de l'Alliance; qu'il nous suffise d'indiquer leurs nationalités: Français 43, Américains 4, Anglais 2, et 1 de chacun des pays suivants: Belgique, Monaco, Suisse, Espagne, Grèce, Hongrie, Estonie, Pays-Bas, Suède, Mexique et Canada.

Les élections terminées, la fête du 26 juin débuta par un banquet d'une centaine de couverts servi à la Maison Internationale, sous la présidence du fondateur de la Cité Universitaire, Monsieur André Honorat. Parlant au nom des anciens de nationalité étrangère, un

Hongrois, Monsieur I. Zajtay, dit pourquoi on aime la Cité Universitaire. C'est parce qu'elle reflète la civilisation française, dont un des éléments les plus attachants est la conception générale du monde et la vie, qui est si humaine et si particulière à la France. "Cette conception humaine, dit-il, se base sur des lois non écrites et de nobles traditions, elle se caractérise par le respect du prochain, de la dignité humaine et des droits inaliénables de l'homme, elle se caractérise par l'amour de la liberté, qui connaît aussi les limites exigées par la sagesse, elle est la condition indispensable de toute société humaine qui veut être digne de ce nom, elle est une condition précieuse de notre existence, comme l'eau ou l'air frais et pur que nous apprécions surtout quand nous en sommes privés". Monsieur Honnorat, qui voyait dans cette manifestation le couronnement de son œuvre, esquissa un brillant parallèle entre les mystiques de l'Occident et de l'Orient et termina son allocution en disant combien notre humanisme, à base de tolérance, a intérêt à se laisser pénétrer par d'autres idéologies, afin, non de les asservir ou de se laisser englober par elles, mais d'en retenir les formes d'expression les plus élevées. C'est justement le but de la Cité Universitaire et de l'Alliance de faciliter ce rayonnement.

A 15 heures un garden party réunissait encore une plus grande affluence qu'au banquet. Diverses manifestations folkloriques, qui se déroulèrent dans la vaste cour d'honneur par un temps splendide, firent de ce dimanche de juin une journée inoubliable. Une douzaine de groupes en costumes nationaux défilèrent et dansèrent tour à tour: Martiniquais, Basques, Roumains, Tchécoslovaques, Suédois, Polonais, Bretons, Argentins, Hindous, Mexicains, etc... Des stands dressés sur l'avenue permirent à tous de goûter les spécialités culinaires nationales: depuis des mets roumains jusqu'au Coca-Cola des Américains. On dansa fort tard dans les diverses fondations. Vers une heure du matin le quintette à cordes du Collège Franco-Britannique joua la "petite musique de nuit" de Mozart, sous le ciel étoilé dans le cadre verdoyant de son jardin.

Tel est le court résumé de la fête à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister. Ceux des nôtres qui iront à Paris l'été prochain en verront encore de plus brillantes, car on y fêtera le vingt-cinquième anniversaire de la Cité en juin. La Commission du Jubilé est à préparer des manifestations dignes d'une telle circonstance. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Mais nous encourageons fortement tous les anciens de Paris d'adhérer à l'Alliance en envoyant directement leur contribution au Trésorier Monsieur Lefèvre, 19, Boulevard Jourdan, Paris 14, qui s'établit comme suit: pour devenir membre adhérent: 360 francs par année ou 3,600 francs par un versement unique, membre donateur, minimum de 2,000 francs. Les membres qui ont payé leur contribution reçoivent gratuitement un Bulletin trimestriel dont le no. 2 est paru en octobre 1949.

A ceux qui en feront la demande au secrétariat (même adresse), on enverra une fiche de renseignements à remplir. Si les adhésions de Canadiens sont assez nombreuses nous pourrions éventuellement constituer une section canadienne à Montréal. Cependant nous sommes déjà tellement sollicités par nos amicales et organisations professionnelles que je crois une telle initiative prématurée. Il est plus simple de verser directement sa contribution au secrétariat qui est doté d'une permanence à Paris. D'autre part, je signale à ceux qui ont habité la Maison Canadienne que le Comité qui administre notre Fondation a publié récemment un beau dépliant bilingue, illustrant par des photographies les avantages qu'ont nos étudiants qui y résident. On peut se procurer cette publication en écrivant à Monsieur René Morin au Trust Général du Canada, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. En outre l'hebdomadaire de Montréal, The Standard, a publié dans sa partie illustrée un reportage photographique très intéressant sur la Maison Canadienne, le dimanche, 17 décembre 1949.

## CE QUE DEVIENNENT NOS BACHELIÈRES

Georgette LE MOYNE.

C'est une belle histoire que celle de la fondation de l'École de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles, parce qu'elle a solutionné d'une façon très heureuse, le toujours lourd problème de l'avenir de la femme, et cela chez tout un groupe de jeunes filles, avides d'ouvrir leur esprit et leur cœur, même à travers les tracas de la lutte pour la vie, aux larges et paisibles horizons du savoir.

C'est aussi une histoire surprenante que celle de cette fondation, car, comme à toutes les institutions nouvelles de chez nous, on lui avait prédit dans certains milieux, dans les milieux souvent où cette fondation aurait dû trouver le plus de sympathie, un échec sûr, tout au moins un sombre avenir.

Je me souviens encore des termes peu flatteurs qu'on employait, en parlant des premières étudiantes: pédantes, bas-bleus, cervelines, — le mot venait d'être mis à la mode par Colette Yver —, puis, l'on faisait des jeux de mots pas toujours très spirituels, sur les racines grecques et latines que les bachelieres nouvellement mariées devaient servir pour tout plat à leur mari. On disait encore, non plus en manière de plaisanterie, mais le front soucieux et sur un ton angoissé, que l'obtention du diplôme universitaire constituait pour la femme et la société un véritable danger. On craignait que l'étude classique n'éloignât la femme de sa vocation: vocation de religieuse, vocation de mère, vocation d'apôtre, comme si la vocation ne doit pas se dessiner plus nettement, plus impérativement, quand plus de lumière éclaire l'esprit et la volonté. On craignait encore que cet enseignement ne créât dans la société une véritable perturbation, une révolution, quoi!.. les femmes faire les mêmes études que les hommes!... et il fut question d'ordre naturel détruit, de hiérarchie renversée, de foyers affranchis, de reines détrônées, je crois même de statues descendues de leur piédestal!



Vingt-trois années ont passé sur tout cela, — rappelons-nous que nous sommes en 1931—, et nous allons voir à la lumière des faits ce que l'enseignement secondaire féminin a produit de fruits bons ou mauvais

Quelques mots d'histoire en premier lieu, pour que nous sachions quelle pensée a présidé à la fondation de l'École de l'enseignement secondaire pour jeunes filles.

Mère Sainte-Anne-Marie de la Congrégation de Notre-Dame, nous révèle tout d'abord que la fondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ne fut pas étrangère à cette pensée créatrice. "Depuis longtemps, nous dit-elle, que madame Gérin-Lajoie m'entretenait de la nécessité pour les jeunes filles de poursuivre des études au-delà du couvent'.

Ce que ne nous dit pas Mère Sainte-Anne, c'est que de tels entretiens devaient la ravir, elle qui rêvait de donner à la jeune Canadienne-Française, par des études supérieures appropriées, une formation solide et un développement plus complet de sa personnalité.

Elle s'en était ouverte à plusieurs reprises aux autorités religieuses qui la faisaient attendre, ne croyant pas le moment venu de se rendre à ses désirs. Aussi bien, peut-être, comme les autres craignait-on ? Ce fut une circonstance toute particulière, la fondation d'un lycée neutre, qui fit passer du domaine de projet à la réalité, l'une des plus belles conceptions de cette grande éducatrice que fut Mère Sainte-Anne-Marie, et c'est à Monseigneur Bruchési alors Archevêque de Montréal, qu'il fut donné d'approuver et de bénir cette œuvre naissante.

A l'automne de 1908 donc, s'ouvrait à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame, l'École d'Enseignement supérieur (comme on l'appelait alors) pour les jeunes filles.

Le programme d'études fut celui de nos collèges classiques, sauf qu'au début, des quatre langues au programme des lettres, trois langues: le français, l'anglais, le latin, restèrent obligatoires; la quatrième devint facultative. Les unes choisirent l'italien, d'autres l'espagnol, voire même l'allemand, mais l'une d'entre nous s'étant avisée un jour de choisir le grec, et ce qui est plus grave d'y réussir excellemment, les autorités de l'École décidèrent de rendre l'étude du grec comme quatrième langue obligatoire, de sorte qu'aujourd'hui le programme d'études pour les jeunes filles et les jeunes gens est absolument identique.

Quelques années après sa fondation, — en 1922—, l'École d'Enseignement supérieur devenait l'École d'Enseignement secondaire, puis, de la Maison-Mère qui l'hospitalisait avec tant de bienveillance, elle fut transportée — en 1926 — à l'Institut pédagogique avec la construction de ce dernier, et prit alors le nom de Collège Marguerite Bourgeoys.

Mais, ce qui nous intéresse, n'est pas autant l'école que les écolières, ce n'est pas autant le programme d'études que les fruits que ces études ont donnés.

Depuis 1908 jusqu'à cette date de 1931, après donc vingt-trois années d'existence, le Collège a formé dans la seule section française cent vingt-huit bachelières. De ce nombre, vingt-trois étudiantes étaient déjà religieuses lorsqu'elles entreprirent les études du baccalauréat; seize autres entrèrent en religion après leur graduation. Sur les quatre-vingt-dix-sept bachelières restées dans le monde, vingt et une se sont mariées, quatre sont décédées. Sur le grand total de cent vingt-huit élèves diplômées, il y en avait donc — en 1931 — tout juste la moitié, soixante-quatre, dont le sort était fixé par la religion ou le mariage. (Depuis ce temps bien des changements se sont opérés chez les autres, car toutes n'étaient pas des célibataires convaincues.)

Voyons maintenant vers quelle carrière ou professions se dirigent de préférence à cette époque nos bachelières, et comment elles s'acquittent de leur tâche.

L'enseignement a la faveur du plus grand nombre: soixante et une bachelières sont institutrices. Il est vrai qu'il faut compter là-dessus trente-neuf religieuses, mais la balance des vingt-deux professeurs laïques est déjà une bien jolie proportion. Huit bachelières font de la technique de laboratoire; deux sont employées de bibliothèque où elles travaillent au catalogue, — rappelons que l'une d'elles, Juliette Chabot, occupe aujourd'hui le poste de bibliothécaire-adjointe à la Bibliothèque Municipale —; une autre bachelière obligée par la mort subite de son père de diriger une importante maison commerciale, s'en acquitte avec succès; une quinzaine peut-être, remplissent diverses charges de choix et de responsabilité dans des maisons d'affaires, des bureaux professionnels, des consultats, à l'Université, ou encore dans la publicité, le journalisme, les arts, la littérature: quelques bachelières sont des auteurs très appréciés.

Les professions libérales ont aussi attiré quelques-unes de nos bachelières, et il est assez naturel qu'elles s'y dirigent, après la préparation toute spéciale qu'elles reçoivent en ce sens.

Nous avons entendu au cours de ce congrès — 1931 — une intéressante conférence de Juliette Gauthier — Mme W.-R. Fleming — l'une des deux licenciées en loi, dont les succès font honneur au Collège, mais qui attendent pour pratiquer la profession qu'elles ont choisie, que le vent tourne de leur côté. Un projet de loi pour l'admission des femmes au Barreau fut rejeté cette année — 1931 — par trois voix seulement. (On sait que depuis 1942 les barrières sont tombées).

Plus heureuses sont nos deux bachelières qui se sont livrées à l'étude de la médecine. Marthe Pelland, — Mme J. Alloucherie — diplômée de 1930 avec presque tous les honneurs de la Faculté de Médecine, et une autre diplômée alors élève à la même Faculté, purent suivre librement, généreusement, leur belle vocation.

Et maintenant, quelle part donnent aux œuvres nos bachelières ? Durant ces vingt-trois premières années du Collège, nous les retrouvons nombreuses, dans toutes les variétés de nos œuvres sociales et de charité.

C'est à l'une d'entre elles, Alice Lesage — Mme R. Derome — que Mgr Lepailleur, alors curé de la paroisse Saint-Enfant-Jésus, confiait l'organisation d'un patronage qui devint merveilleux. Elle le dirigea jusqu'à la veille de son mariage, alors que ses trois sœurs, dont deux bachelières, en continuèrent la direction. L'œuvre magnifique de l'Apostolat liturgique, avec tout ce qu'il nous procure de bon et de beau, — la Semaine liturgique d'Ottawa, les Journées liturgiques de Montréal, — est aussi l'œuvre d'une bachelière, Clotilde Mathys, admirablement secondée par quelques-unes de ses compagnes du Collège Marguerite-Bourgeoys. Nous citons aussi avec plaisir le Lycée catholique, fondé par une bachelière, Marie Girard, qui voulut en faire, aidée de quelques compagnes d'études, une œuvre d'apostolat aussi bien qu'une œuvre d'enseignement.

Enfin que dire de l'œuvre sociale par excellence, l'Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, fondé par la première élève graduée du Collège, Marie Gérin-Lajoie — Mère Marie Gérin-Lajoie — dans le but de promouvoir, de venir en aide aux œuvres sociales catholiques, et de répandre partout l'Action catholique, que réclame dans tout l'univers le Souverain Pontife.

C'est encore à la fondatrice de cette institution que nous devons la fondation du premier cercle d'études sociales, l'expansion et la centralisation des cercles d'étude féminins par la Fédération des cercles d'étude féminins par la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises.

En dehors de ces fondations, et comme simple collaboration aux œuvres, nous retrouvons aussi un peu partout des élèves du Collège Marguerite-Bourgeoys. Dans presque toutes les œuvres, surtout les œuvres sociales: patronages, associations professionnelles, comités de conférences et de publicité, conseils d'amicales et de cercles d'études, etc, elles y occupent des postes de confiance.

Et comment s'acquittent-elles de leur tâche? Je laisse à celle qui est l'instigatrice et la directrice de la plupart des mouvements féminins d'action sociale à Montréal, la révérende Sœur Gérin-Lajoie, le plaisir de dire: "Les élèves du Collège Marguerite-Bourgeoys savent travailler et se dépenser dans les œuvres. Elles le font sans compter, soit à faire de l'organisation, soit à préparer des rapports, à tracer des programmes, à donner des causeries, et en général, elles savent se rendre utiles partout où l'on a besoin d'elles".

Que dire maintenant de nos bachelières, mères de famille? Je veux, disais-je à ce congrès de 1931, que mes dernières paroles soient un hommage qui leur soit rendu, tout d'abord, parce qu'après la vocation religieuse la vocation de la maternité est la plus grande, puis surtout, parce que les vingt et une bachelières qui sont des mamans font d'admirables mères de famille.

La discipline de l'esprit et de la volonté, la formation du cœur dans le vrai sens de la vie, les connaissances acquises au Collège sous la direction de ces admirables religieuses, leur confèrent une valeur qu'elles transportent avec jugement et avec conscience dans les relations conjugales, dans l'éducation des enfants, dans les moindres soins du travail domestique.

Quand, au cours des travaux présentés à ce même congrès, j'entendis Mère Sainte-Anne-Marie, puis Mme Florence Fernet-Martel, parler de la sagesse, de la charité, de l'intelligence, de la conscience droite, d'une Lucie, d'une Thérèse, d'une Marie, auxquelles peuvent se joindre les noms d'un petit Raymond et d'un petit Claude, avec quelle douce émotion m'apparurent les doux visages des enfants de nos

compagnes d'étude, qui avaient si bien compris pour le si bien remplir, leur grand rôle d'éducatrices.

Cette page d'histoire du Collège Marguerite-Bourgeoys se ferme ici en 1931. Depuis, dix-huit années se sont écoulées, qui ont vu s'ouvrir à l'exemple de leurs aînés, chez plus d'une de nos communautés de religieuses enseignantes, des collèges classiques pour jeunes filles.

Puis-je formuler un vœu : celui de voir se former un comité chargé de recueillir l'histoire de chacun des groupes qui composent notre Société. Il me semble qu'en plus de l'intérêt qu'elles pourraient susciter, de telles archives seraient en mesure de rendre de grands services à plus d'un point de vue, entre autre la poursuite du bel idéal que se proposent les femmes universitaires de Montréal.

## COURRIER DES LETTRES

### FANTAISIES SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX

C'est une entreprise périlleuse, souvent une pénible épreuve, pour un écrivain déjà renommé de s'efforcer à se dégager du canton littéraire où il s'est créé une clientèle fidèle qui, peut-être, se refusera de le suivre dans les nouveaux sentiers où il s'engage. Il n'est pas cependant de créateur digne de ce nom qui n'aspire à se renouveler, à découvrir de nouvelles formules qui lui soient personnelles et à explorer des régions neuves où puisse s'affirmer sa maîtrise. Roger Lemelin se livre à cette expérience passionnante dont il se tire tout à son honneur.

Lemelin a connu des succès tapageurs. *Au pied de la pente douce* a inauguré en quelque sorte dans notre littérature cette observation méthodique et aiguë, souvent cruelle, de nos milieux urbains. *Les Plouffe* reprenait le même thème, en l'amplifiant à l'extrême et en tombant parfois dans la gaudriole un peu facile. N'avions-nous pas raison de craindre que ce romancier-né ne s'abandonnât aux sollicitations les plus vulgaires du public et ne cherchât à connaître la célébrité viagère et les gros tirages des feuilletonnistes ?

Ses *Fantaisies sur les péchés capitaux* (Beauchemin) nous détrompent de la plus heureuse façon. Nous lisions auparavant un écrivain habile à manier la loupe, nous sommes désormais en présence d'un homme pour qui la vie intérieure existe et capable de projeter hors de lui-même des personnages non plus nécessairement rétrécis aux dimensions d'une localité donnée. Des personnages qui sont de pures créations romanesques, n'ayant plus besoin d'un soutien matériel, mais vivant en plénitude leur propre vie. C'est un très grand pas franchi vers la maturité. Les dons sont aussi éclatants que par le passé; toutefois, l'auteur ne les gaspille plus inconsidérément, il pratique avec bonheur l'économie des moyens, il a acquis le suprême souci de l'œuvre d'art.

Et l'œuvre d'art, on le sait de reste, exige la vigueur et la perfection du style. Dans ses œuvres antérieures, Lemelin faisait encore ses classes. Trop hanté par une préoccupation caricaturale, il s'efforçait, dans les conversations, à un mimétisme d'une agaçante myopie, colligeant, comme de faux trésors, les phrases banales entendues tous les jours. Les incorrections de langage semblaient très peu l'inquiéter. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui; les *Fantaisies* sont rédigées en une langue limpide, vive, imagée, pleine de surprises, d'une texture beaucoup plus serrée.

Les péchés capitaux ne sont ici que des prétextes; je doute même que le lecteur essaie de les identifier dans chacun de ces sept contes dont la plupart sont d'une originalité d'invention dont nous ne connaissons au Canada que de très rares exemples. Les deux premiers, *L'Elixir* et *Déchétance*, sont de beaucoup les meilleurs. On y trouve des aperçus saisissants et de brusques retournements de situation d'une excellente venue. Au surplus, quelques réflexions pertinentes comme lancées à la dérobée, sans aucune insistance.

Le dénouement de *Jalousie* et de *La gloire du matin* est trop prévisible pour nous retenir. La dextérité de l'écrivain, qui ne se dément pas, est toutefois insuffisante à maintenir l'indispensable élément de curiosité. Dans *Le chemin de la croix*, qui pourrait passer pour un chapitre plus soigneusement écrit des *Plouffe*, Lemelin retombe dans son travers habituel; c'est une charge, qui ne manque pas de drôlerie, mais qui ne va pas très loin dans le mystère des êtres. *Haut les mains!* s'étire en observations banales jusqu'à la phrase finale qui emporte allégrement le morceau. J'avoue n'avoir pris qu'un médiocre plaisir au *Journal d'une juive*, un récit délibérément allégorique et beaucoup trop étudié pour nous empoigner.

Il se peut que ces *Fantaisies* — si le titre nous offre une clef — ne soient qu'un divertissement dans l'œuvre de Lemelin. Elles nous auront en tout cas permis d'apprécier un aspect très séduisant de son talent. C'est un livre qui tranche carrément sur la banalité courante. Le conteur parvient même à se faire pardonner ses fautes, qui ne sont jamais des péchés dits capitaux, par l'étendue de ses ressources et les nombreuses surprises qu'il sait nous ménager. J'ignore si ses admirateurs nombreux le suivront dans la direction nouvelle qu'il leur indique; je crois pouvoir cependant affirmer qu'il se trouvera des lecteurs pour apprécier la tentative de rajeunissement à laquelle il se consacre. Lemelin doit aujourd'hui décider s'il préfère le suffrage des *happy few* à celui du *vulgum pecus*.

\* \* \*

#### ST-DENYS-GARNEAU

Voici une bien étrange destinée. Un enfant naît à notre époque troublée; il appartient à une famille où le goût pour les belles-lettres remonte loin. Il ne s'engage pas cependant dans les sentiers battus; seul, désespérément seul, tendu jusqu'au point de rupture, il cherche sa voie. Une très haute exigence l'habite, qui ne lui laissera pas le moindre répit. Pour lui, l'art constitue une activité intensément spirituelle, il ne le conçoit que dans un climat de pureté. D'où son souci constant de se faire une âme semblable à celle des enfants, de retrouver, pour exprimer sa vision du monde, leur clair regard qui ne déforme pas la réalité, mais sait l'apercevoir et la contenir en toute sa plénitude. D'où également ce respect pour le vocable, pour le saint langage capable de nous rapprocher de l'inconnaissable.

A peine achevée la trentaine, déjà retiré d'un monde qu'il a dépassé dans sa quête d'absolu, Saint-Denys-Garneau quitte la vie. Que laisse-t-il de son passage terrestre? Une mince plaquette de vers, publiés en 1937 sous le titre de *Regards et Jeux dans l'espace*; vingt-huit poèmes qui ont retenu l'attention émue, passionnée de quelques amis, et que le public a ignorés. Des préoccupations d'un ordre très élevé, des recherches dans des directions inconnues, une langue délestée de tout son contenu prosaïque, on admettra qu'il n'y a rien là qui doive atteindre la foule et vaincre son indifférence polie. Le poète publie aussi quelques études, des critiques d'art, des réflexions sur des livres récents; la revue qui se flatte de sa collaboration ne connaît pas les gros tirages. On le dit peintre; personne, sauf quelques initiés, quelques con-

fidents de sa pensée et de son cœur, ne connaîtra ses toiles qu'il s'appliquera lui-même à détruire, parce qu'il estime qu'elles trahissent l'expression de ce qu'il a rêvé.

La mort, suivie du silence? Eh bien, non! Son prestige grandit. Des amis très chers, un Robert Elie, un Jean Le Moyne, entretiennent intelligemment sa mémoire. On doit rééditer ses vers, en y ajoutant de précieux inédits et un commentaire de celui qui demeurera son meilleur exégète. Des jeunes, qui ne l'ont pas connu, s'informent auprès de ses contemporains immédiats. Saint-Denys-Garneau vit avec plus de force que de son vivant.

La meilleure preuve, nous la voyons dans le petit essai pénétrant et pieux que lui consacre Mlle M.-B. Ellis (Éditions Chantecler), un écrivain de formation et de langue anglaises qui, installée à Montréal, s'intéresse vivement à notre littérature et a déjà publié de fort justes observations sur l'art romanesque de Robert Charbonneau. La personnalité de Saint-Denys-Garneau l'a littéralement envoûtée. De cet enchantement, elle veut rendre compte en procédant à une lumineuse analyse de texte poursuivie avec une belle lucidité et un don de sympathie qui ne se dément pas.

Le grand mérite de Mlle Ellis, c'est d'avoir dégagé les grands thèmes fondamentaux du poète, d'avoir exhumé son credo d'artiste, et d'avoir montré la profonde unité de cette œuvre, brève en son étendue matérielle, mais qui se ramifie à d'étranges profondeurs. Elle a admirablement compris et mis en lumière sa lutte sans relâche à la poursuite de son idéal et les inévitables résistances qu'offrent les infirmités de la nature et les bassesses environnantes. Elle reprend chaque poème, presque vers à vers, pour en extraire tout le suc. Qu'on ne s'y méprenne pas: on pourrait craindre en effet que ce travail à la loupe rapetisse les dimensions de l'œuvre et nous ramène à la sécheresse des commentaires sorbonnards des émules de Lanson. Mlle Ellis évite ce péril par un effort de compréhension par l'intérieur et un souci diligent de ne pas rompre le charme, d'en souligner au contraire les prolongements et les harmoniques.

Sans doute est-il périlleux d'assigner immédiatement à Saint-Denys-Garneau sa place exacte dans la littérature contemporaine; je suis même porté à croire qu'il ne se réduira jamais à une catégorie définitive. Le lecteur s'associe volontiers à Mlle Ellis pour voir en lui le représentant de "la fidélité à un idéal supérieur, *surnaturel*, dont il se rapproche de plus en plus, non pas en renonçant à ses facultés d'homme, mais en les engageant sans réserve dans une lutte sans répit, en vue de la possession définitive de la réalité intégrale". Autant qu'une formule ne soit pas involontairement approximative, celle-ci nous agréée pleinement. Elle couronne un livre excellent qui contribuera à faire entendre davantage la voix d'un grand poète.

\* \* \*

## L'OGRE

Pourquoi ne pas commencer par un aveu qui n'a rien de déshonorant? J'ai longtemps hésité à ouvrir ce mince cahier dont l'auteur m'est totalement inconnu, et portant l'enseigne d'une maison où ont déjà paru certaines excentricités verbales propres sans doute à passionner une fraction de notre public, mais auxquelles j'ai la



*Lisez*  
*et*  
*faites lire*

**L'ACTION**  
**UNIVERSITAIRE**

## TOUS CES SOUCIS

*Ne pouvoir* • faire instruire vos enfants  
• libérer votre maison de son hypothèque  
• verser vos primes par suite d'invalidité  
• arriver au vieil âge avec une rente viagère  
• protéger votre famille contre le dénuement—vous pouvez TOUS les dissiper: nous avons *une police pour chaque besoin.*

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES

**CAISSE NATIONALE  
D'ASSURANCE-VIE**

MONTREAL

41 ouest, rue Saint-Jacques  
HA. 3291

triste faiblesse de demeurer imperméable. Seul le souci de la conscience professionnelle — qu'en prennent leur parti les petits jeunes gens toujours prompts à houspiller ceux qui s'adonnent à la tâche ingrate et nullement reluisante de la recension des principaux ouvrages canadiens — m'a reproché ma coupable abstention. C'est dans cet état d'esprit peu favorable que j'ai lu *L'Ogre* (Les Cahiers de la File indienne) et que j'ai fait la connaissance du beau talent de Jacques Ferron.

Une observation préliminaire: nos jeunes auteurs dramatiques — j'entends ceux qui savent tenir une plume, et fort élégamment — s'éloignent des bas-fonds du plat réalisme bourgeois. Ils veulent que la scène ne serve pas que d'étalage aux turpitudes ou aux niaiseries de la vie quotidienne. Par le théâtre, ils aspirent comme à une libération personnelle, ils recherchent un mode d'expression pour leurs idées ou pour leurs états d'âme. *L'Ogre*, *Polichinelle*, deux exemples récents et très concluants à cet égard. Nous sommes dans la bonne voie, où nous faisons craquer les limites étroites des décors pour atteindre à quelque chose d'essentiel, à la révélation partielle du mystère poétique.

C'est dans cette perspective de fantaisie ailée que se situe *L'Ogre*. La pièce allie heureusement le symbolisme de sa conception à des trouvailles d'une étourdissante drôlerie. C'est cet habile dosage qui lui assure son équilibre, malgré la précarité de certaines situations. Nous sommes transportés hors de notre monde habituel, dans le royaume de Satan, éternel pourchasseur des âmes humaines. Le Chevalier se constitue son rabatteur. Des proies s'offrent invinciblement attirées par un aimant magique. Il n'y aurait là somme toute qu'une féerie assez sombre, une allégorie trop appuyée pour emporter notre adhésion, si l'auteur n'avait réussi à rectifier son tir par l'intervention de Jasmin, un sympathique innocent, et des deux gendarmes de la Ronde, d'une densité apparentée à celle de certains personnages des légendes flamandes. S'il y a un message dans ces quatre actes, c'est peut-être celui-ci: le Malin n'est vaincu qu'au moment où les hommes acceptent en esprit leur condition humaine et s'efforcent de s'en accommoder; le mariage difficile, peut-être résigné, de l'Amazone et du Prisonnier, en serait la manifestation. Je multiplie les conditionnels, car je soupçonne l'auteur d'avoir désiré une zone d'ombre autour de son drame et de préférer une certaine part d'indétermination. J'incline volontiers à lui donner raison.

Jacques Ferron, me dit-on, est médecin; vous êtes orfèvre, M. Josse! Il ne se prive pas de lancer des pointes contre la médecine, dans la veine endiablée des *Diafoirus* moliéresques et même du *Vilain mire* médiéval, Peut-être, cependant, avec un peu trop d'insistance; le rythme général de la pièce s'en ressent, qui risque ainsi de tourner à la grosse farce. Accidents accessoires, qui ne doivent pas faire perdre de vue la solidité de l'ensemble. Il faut, par exemple, savourer le dialogue, au dernier acte, du Chevalier et de l'Amazone, les réflexions de celui-là à celle-ci sur la nature du mariage. C'est un excellent texte dramatique, qui est aussi de bonne littérature. Le Chevalier fournit sans doute la clef de l'aventure en prenant congé sur ces mots: "Ne cherchez pas à comprendre. Laissez dans l'ombre la part de l'ombre. La singerie n'a pas d'importance, pourvu que le mariage soit délicieux. Le vôtre le sera. C'est dommage que je n'y puisse assister. Mon départ précipité hâtera toutefois votre bonheur, puisque aussitôt la forêt traversée, du premier village, je vous dépêche le curé. Adieu!"

Les dons de Jacques Ferron sont éclatants. On attendra avec impatience qu'ils se manifestent à nouveau.

\* \* \*

### FEUILLES VOLANTES

Louis-Philippe Robidoux, rédacteur en chef de la *Tribune* de Sherbrooke, s'est acquis une certaine réputation par la publication, chaque jour depuis de nombreuses années, de notes brèves, d'observations morales ramassées, en une formule frappée comme une médaille, d'aphorismes spirituels dépourvus de toute méchanceté. Les allusions politiques qu'il y glisse sont évidemment d'une caducité rapide; aussi a-t-il eu la sagesse, en voulant retenir sous la forme du volume la meilleure part de ces feuilles volantes, de ne conserver que les maximes rédigées en marge de sujets éternels. la tête, le cœur, le bonheur de vivre.

Le genre est périlleux et un esprit aussi racé que Robidoux n'est pas homme à l'ignorer. Il consent toutefois à courir le risque de l'aventure et à nous offrir cet ouvrage, "fruit de longues heures de recueillement, d'un goût particulier pour la synthèse et le raccourci, d'une chère accoutumance à la méditation", comme il l'écrit lui-même dans une préface d'une modestie exemplaire. S'il n'atteint ni à la puissance de Juvénal, ni au pathétique de Pascal, ni au cynisme de Chamfort, il sait fort bien réfléchir sur la psychologie des hommes et les révéler à eux-mêmes en quelques touches d'une juste appréciation. Je sais gré à Willie Chevalier d'avoir évoqué le Jaloux trop peu connu des *Essences*; j'y avais tout naturellement pensé en dégustant les fruits savoureux des *Feuilles volantes* (Editions La Tribune).

Un poète est généralement triste, cependant qu'un penseur se doit d'être pessimiste et de projeter un regard sombre et impitoyable sur la nature humaine. Robidoux échappe à la règle. S'il n'est pas dupe des bassesses et des errements des hommes, il ne les accable pas, tenant compte de leurs faiblesses communes; je ne crois pas exagérer sa pensée en affirmant qu'il les juge plus bêtes que méchants. A vrai dire, ce ne sont pas tellement leurs défauts qui le blessent, ce sont plutôt leurs petits travers, leurs petites manies, les manifestations risibles de leur snobisme, leur manque de curiosité intellectuelle, la préférence qu'ils accordent au paraître sur l'être. Cela nous vaut des observations piquantes et qui souvent vont loin dans la connaissance de notre semblable, qui nous ressemble comme un frère.

On hésite à citer. Quelques perles, cueillies ici et là: "En décrétant que le "génie est une longue patience", le philosophe a voulu encourager tout le monde" — "L'amour, c'est l'amitié, moins la quiétude, plus l'intransigeance" — "Le mensonge parfaitement inédit est si rare que lorsqu'on en entend un, on se demande si ce n'est pas plutôt une vérité". Il arrive à l'auteur, rarement, de se permettre quelques jeux de mots: "Certains visages sont faux à leur face même..." Est-ce par une inutile prudence qu'il note: "Ecrivez des niaiseries, on dira qu'elles donnent bien la mesure de votre esprit; exprimez des pensées profondes, on dira qu'elles ne sont pas de vous". Robidoux n'a pas à redouter ce jugement.

Jules Lemaitre s'est amusé un jour, en marge d'un ouvrage de maximes dû à une brave femme de lettres, à montrer qu'on pouvait à peu près prendre le contre-

pied de toute réflexion, sans pour autant s'éloigner tellement de la vérité. Il y a là du paradoxe, il y a aussi une bonne part d'exactitude. La psychologie des êtres est à ce point complexe que les affirmations les plus contradictoires qui les concernent peuvent être également vraies. Je choisis un exemple emprunté au volume de notre confrère: "On sait par cœur les êtres que l'on aime bien... Ceux-là seuls qui nous laissent indifférents sont difficiles à deviner". Il se peut fort bien qu'il en soit ainsi en certaines circonstances et pour une certaine catégorie de gens. Néanmoins, je suis porté à penser exactement le contraire. J'estime que ce sont les êtres que nous aimons davantage qui se montrent le plus imperméables à votre appréhension, peut-être parce que le tremblement de notre cœur fausse le jugement de notre esprit.

A la plupart de ces réflexions, qui sont de qualité, le lecteur attentif pourra ainsi ébaucher un dialogue avec le moraliste. C'est un plaisir de choix, dont il faut savoir gré à Louis-Philippe Robidoux, dépassant les exigences quotidiennes du métier pour s'attacher à ce qui ne passe pas.

\* \* \*

#### AUTOUR DE L'AFRIQUE

Le voyage est une vocation. Vidons-le sans plus tarder de son acception touristique. Ce n'est pas pleinement voyager que de passer d'un élégant transatlantique à un vaste et confortable avion, de séjourner dans les grands palaces internationaux, de siroter les mêmes alcools dans tous les bars identiques de la planète. Tout s'achète avec de l'argent: les déplacements, non pas le voyage, avec ce qu'il comporte de hasards, de risques, d'imprévus, de dangers, de découvertes uniques, de rencontres inopinées, pittoresques ou émouvantes. Le voyage véritable, c'est l'aventure à la belle étoile de l'imprévoyance.

Jacques Hébert est un vétéran des grands départs. S'il a fourni ses premières armes sur les routes et les lacs de nos Laurentides, il a par la suite sillonné les trois Amériques et en a rapporté un ouvrage agréable. Né quelques siècles plus tôt, il eût été tout naturellement le compagnon d'élection des grands navigateurs grâce auxquels notre continent cessa d'être une *terra ignota*. Mais la terre n'est pas illimitée, c'est une toute petite planète, et je me demande si Hébert ne se reconforte pas un peu à l'idée qu'il sera peut-être possible un jour de se rendre jusqu'à la lune, puisqu'un savant vient d'affirmer que la fameuse loi de la gravitation n'était qu'une fumisterie!

Avant de lire le reportage passionnant qu'il nous offrirait sur ses pérégrinations lunaires, ouvrons les deux petits bouquins (Fides) que lui a inspirés sa traversée du continent africain, en compagnie de son ami Jacques Dupire. Il fallait une bonne part d'audace pour ces deux jeunes gens, ne disposant pas des ressources de ceux qui partent chasser les grands fauves, pour avoir seulement l'idée de ce départ. Quel impérieux appel les y pousse? Est-ce le tyrannique atavisme de nos ancêtres, leur incessante bougeotte? Il n'importe. Ils parviennent à vaincre toutes les difficultés et à se diriger vers ces pays lointains.

Jacques Hébert se fait l'historiographe du voyage. Nous en suivons les étapes de jour en jour, presque d'heure en heure. Le ton de ce récit est toujours juste. L'au-

teur ne rivalise pas avec un John Gunther pour nous livrer une mine de renseignements sur les pays traversés et les mœurs des paysans; le détail qui retrousse, le trait marquant le retiennent davantage. C'est, beaucoup plus qu'un guide pour voyageurs en cabinet, un émerveillement ébloui de la créature en face de l'œuvre du Créateur, un cantique d'admiration et de reconnaissance. Un sens spirituel, plein de virilité, sans afféterie, affleure sans cesse chez Hébert. Il médite sur les lieux où périt le Père de Foucauld, inoubliable figure de la grandeur française. Il tient à voir partout nos missions, à s'entretenir avec ces messagers souriants de la civilisation chrétienne. Un noble patriotisme l'anime: "Au Canada, on s'imagine mal le travail gigantesque réalisé par nos missionnaires d'Afrique. Ces hommes généreux sont le meilleur de notre petit peuple: ne regrettons pas de les voir à l'étranger, mais réjouissons-nous de leur dévouement apostolique. Ils ont été choisis pour réparer les injustices souffertes par la malheureuse race noire". Pensée qu'on voudrait plus généralement partagée en nos milieux trop distraits.

Même s'il ne pose jamais au maître, Hébert ne s'interdit pas certains jugements marqués au coin de la sagesse. En quelques lignes, il apprécie, chaque fois que l'occasion s'en présente, le colonialisme comme l'ont pratiqué les grandes puissances européennes. Trop fin pour tout accepter ou pour tout rejeter en bloc, il souligne les limites d'une action et d'une œuvre, il note les déficiences tant chez les occupants que chez les indigènes. Je me félicite surtout de constater qu'il ne cède pas à ce bobard d'inspiration puérement démocratique, selon lequel toutes les races sont égales et doivent être traitées également. Non, les peuples ont des âges, comme les individus. Les Noirs sont très jeunes, à moins qu'ils ne soient très vieux, comme inclinait à le penser Psichari, dont on retrouve beaucoup de préoccupations spirituelles chez Hébert.

Il y a des épisodes plus attachants que les autres. J'ai goûté avec délices les pages consacrées au passage du Sahara. Que d'écueils et de revers, mais aussi que de joies! L'hospitalité fraternelle des oasis, les nuits du désert, le séjour au bordj Hassi-Fhal et à El-Goléa. Dupire écrit des poèmes; son camarade en reproduit un où je cueille deux vers de poète!

*Dedans tes cheveux noirs, plus coulants que fontaine,  
Plus frais que vent de mer et tant plus doux que laine...*

L'aventure s'achève... Aux sédentaires de la revivre en découvrant l'Afrique avec Jacques Hébert.

\* \* \*

### L'INDEPENDANCE DU CANADA

Personne n'oserait présenter le chanoine Lionel Groulx au public canadien. Par son enseignement, par ses livres, par ses conférences, par ses interventions publiques, il mène depuis une quarantaine d'années une action particulièrement efficace. Historien de carrière, à coup sûr le plus sérieux et, malgré les apparences bien trompeuses, le plus objectif de sa génération, il a à son crédit une œuvre imposante, fruit de re-

cherches approfondies et patientes. Il n'a jamais dissimulé ses opinions ou ses préférences, il n'a pas refusé les responsabilités de l'engagement. Animé d'une haute passion, il a su toujours se maintenir à l'abri des petitesesses du fanatisme et du chauvinisme. S'il est fier d'être de religion catholique et de sang français, il comprend mieux que quiconque les exigences de la vie commune en terre canadienne.

Tout cela est connu, et cependant... M. Groulx est rarement jugé avec équité. Les uns l'exaltent à outrance et portent de graves atteintes à la modestie de l'homme et du prêtre. Les autres l'accusent de tous les méfaits et lui prêtent les intentions les plus sinistres. A la vérité, il a peut-être été desservi par la qualité même de ses dons oratoires, tout à fait remarquables; beaucoup n'auront retenu que l'éloquence entraînant, sans suffisamment s'arrêter à la substance, à la pensée, aux idées. S'abstenant prudemment de le lire et d'apprendre sur quelles solides fondations historiques il établit ses positions, ils auront tiré de son inlassable apostolat national les seules conclusions, erronées, convenant à leurs préjugés. Risquons un paradoxe: M. Groulx est peu connu...

Les esprits honnêtes et soucieux de vérité pourront toujours se reporter à ses grands ouvrages pour saisir le fil de sa véritable pensée. Son dernier livre, *L'Indépendance du Canada*, (L'Action Nationale) devrait aussi contribuer à dissiper certaines équivoques. On y trouve des études et des conférences diverses, nées de l'événement, mais toutes centrées sur quelques thèmes essentiels. Nous ne goûtons pas plus qu'il ne faut ce genre de mélanges, mais le chanoine Groulx met tant de compétence et tant de conviction dans le moindre de ses écrits que nous pardonnons volontiers à ses éditeurs d'avoir réuni ces textes épars et d'avoir assuré leur diffusion sous la forme plus durable du livre.

Il n'est pas question d'entrer dans le détail de ces analyses d'histoire constitutionnelle; à première vue, on se rend compte qu'elles demeurent d'une vivante actualité, car si le passé ne doit jamais nous lier, il apporte néanmoins une indispensable lumière sur le présent et permet d'assurer la continuité d'un destin national. L'idée d'indépendance est dans l'air, comme on dit. Pour les Canadiens français, c'est l'expression d'un idéal permanent; M. Groulx en retrace l'historique depuis plus d'un siècle. Aujourd'hui toutefois, beaucoup de Canadiens anglais s'y montrent beaucoup moins réfractaires qu'auparavant. Il n'est que de parcourir assidûment les journaux de langue anglaise pour se rendre compte que l'élimination progressive de nos derniers liens avec la Grande-Bretagne s'effectue sans à-coups. A plusieurs la perspective de la république apparaît encore scandaleuse, mais ils y viendront un jour ou l'autre; le seul fait que des républiques puissent s'associer dans le Commonwealth des nations britanniques aura beaucoup contribué à faire tomber de vétustes préventions.

Au moment où l'on doit s'interroger sur le rôle du Québec dans la Confédération canadienne, il est bon de méditer les pages finales de ce volume, trop brèves à notre gré, mais d'une grande pertinence: "La position constitutionnelle de la province canadienne en face de l'État fédéral n'est pas la position d'un État inférieur en face d'un État supérieur, mais bien la position d'un État souverain en face d'un autre État souverain... Dans les matières qui relèvent du fédéral, nous lui devons soumission; dans celles où la province est seule compétente, c'est à la province et à elle seule que nous devons allégeance. Et comme il se trouve... que ces matières sont les plus nobles

et les plus fécondes pour l'épanouissement de la personnalité humaine et de la culture nationale, tout nous justifie et nous fait même un devoir de nous tourner d'abord vers le pouvoir auquel la Constitution a confié la garde de ces biens éminents". Abandonnons ensuite aux esprits malveillants la tâche de transformer M. Groulx en épouvantail séparatiste! Tout le livre est de cette écriture ferme, avec parfois quelques tournures un peu désuètes; l'un des meilleurs écrivains de son temps demeure encore, à plusieurs égards, un grand modèle à imiter.

\* \* \*

### LA CONFEDERATION: PACTE OU LOI?

C'est le grand débat d'actualité; historiens, juristes et hommes politiques s'efforcent de scruter les textes constitutionnels, d'interpréter les circonstances comme la volonté du législateur, de rechercher l'orientation à imprimer à notre pays en ce milieu du vingtième siècle, après plus de quatre-vingts ans de régime fédératif. La discussion n'offre plus un intérêt académique; elle engage trop de valeurs essentielles pour que nous puissions pratiquer un dilettantisme distant. Des décisions prises au cours des prochains mois et notamment à la suite des entretiens d'Ottawa de janvier 1950 dépendra dans une grande mesure notre avenir collectif. Pour paraphraser un mot du président Roosevelt, il est tout à fait exact de reconnaître que notre génération a un rendez-vous avec le destin.

Le R.P. Richard Arès, s.j. a voulu compiler à nouveau les pièces de l'important dossier et ramener à la netteté de l'épure les diverses opinions en présence. Ses travaux antérieurs nous ont habitués à sa méthode rigoureuse, qui n'a rien de rebutant. S'il rejette toute fioriture comme tout ornement de style, il groupe toujours de façon saisissante les données d'un problème complexe, visant beaucoup plus à éclairer les esprits qu'à envenimer les passions. Cette équanimité n'est pas indifférence: le père Arès n'hésite jamais à prendre fermement position, mais seulement après avoir permis aux tenants d'une opinion contraire à la sienne de déployer le faisceau de leurs arguments et s'être loyalement appliqué à les réfuter. Une aussi louable probité intellectuelle fait régner une atmosphère de sérénité bien propre à favoriser la compréhension en profondeur des questions en jeu.

Dans *la Confédération: pacte ou loi?* (L'Action nationale) l'auteur ne se départ pas de sa manière. Enregistrant les déclarations diamétralement opposées de MM. Saint-Laurent et Duplessis sur la réforme constitutionnelle, il s'en tient à un exposé objectif qu'il poursuit sur le double plan historique et juridique. La thèse des centralistes (le père Arès emploie aussi le terme de "fédéralistes", ce qui devrait lui valoir d'être tancé d'importance par le grammairien et lexicologue Gérard Filion) invoque que la Loi de 1867 ne reproduit pas fidèlement les Résolutions de Québec; que ces dernières furent modifiées à la réunion des délégués provinciaux à Londres; que les conseillers britanniques apportèrent à leur tour de nombreux changements; que les provinces n'ont jamais approuvé ces modifications; que la Conférence de Londres a été la seule Constituante; qu'il y a eu des tractations secrètes, etc. On ajoute qu'il



existe des précédents de changements constitutionnels effectués sans le consentement des provinces et que la majorité des juristes rejettent la théorie du contrat ou pacte.

Les provincialistes ou les autonomistes sont en mesure de répondre point par point à cette série d'arguments. Ce n'est jusqu'à ce moment qu'une preuve négative. Mais ils disposent aussi d'arguments positifs singulièrement convaincants. Ils peuvent en effet tirer efficacement parti de multiples déclarations sans équivoque aboutissant toutes à la démonstration irréfutable que notre régime fédératif est le résultat d'un contrat, sanctionné par la suite par une loi. Le père Arès cite et commente les témoignages de John A. Macdonald, G.-E. Cartier, sir Etienne-Pascal Taché, Georges Brown, M. McDougall, D'Arcy McGee, de juristes britanniques comme Adderly, lord Carnavon, lord Sankey, le vicomte Haldane et lord Atkin, de juristes et politiques canadiens, notamment sir Wilfrid Laurier, sir Robert Borden, Arthur Meighen, R. B. Bennett, Mackenzie King, Ernest Lapointe, les juges T.-J.-J. Loranger et P.-B. Migneault. Cette nomenclature est impressionnante; en matière politique, l'argument d'autorité, fondé sur l'histoire, n'est pas un vain mot.

C'est en abordant l'aspect juridique de la controverse que l'auteur se montre encore plus persuasif. Les centralisateurs font porter ici le gros de leurs attaques en affirmant qu'il n'y avait pas de provinces avant 1867, que les parties primitives étaient incapables de contracter, que le Canada est un État fédéral et non une confédération d'États. Avec beaucoup de mesure et un sens très précis des distinctions qui s'imposent, le père Arès démolit cette thèse contraire aux faits et au droit. La doctrine traditionnelle et exclusive, au moins jusqu'en 1925, se ramène à ceci: "La Confédération est à la fois un pacte et une loi, une loi anglaise promulguée en Grande-Bretagne et un pacte canadien fait d'abord au Canada, la première reproduisant substantiellement le second, le sanctionnant et lui donnant effet, si bien que l'un et l'autre sont indissolublement liés". L'auteur précise sa pensée en ajoutant: "De tous les arguments invoqués par les centralistes pour légitimer leur manière de faire, un seul a de la valeur et n'a pas été inventé après coup: c'est celui des précédents. Dans les matières qui ne les concernaient pas directement et immédiatement, les Provinces ont laissé le pouvoir central agir seul, elles l'ont laissé demander et obtenir de Londres le droit d'amender seul la constitution. Et maintenant Ottawa prétend que cette manière répétée d'agir, que cette coutume est devenue droit, que le pouvoir de modifier la constitution en matières fédérales ne relève que de sa compétence, et qu'il n'a sur ce point ni à consulter les Provinces ni à demander leur assentiment".

A l'appui des ambitions centralisatrices, le précédent ne constitue qu'un médiocre cheval de bataille. Une pratique contraire au droit ne peut se légitimer, même après un usage répété; même le silence des provinces ne devrait pas suffire à la faire reconnaître en équité. S'il en était ainsi, ce serait la porte ouverte à tous les abus et à tous les dénis de justice.

Le travail lumineux du père Arès devra contribuer à dissiper les équivoques. Nous en recommandons chaleureusement la lecture et la méditation à tous les Canadiens désireux de se former une opinion ferme sur une question dont ils ne peuvent impunément se désintéresser.

## CANADA XXe SIÈCLE

La mission d'un ambassadeur de France au Canada n'est jamais facile. Les Canadiens de langue française veulent naturellement l'attirer à eux et oublient parfois qu'il est également accrédité auprès de nos concitoyens anglophones. Ses moindres déclarations font le sujet de nombreuses discussions dégénérant souvent en de vives polémiques de presse. Ce fut tout particulièrement le cas de M. Francisque Gay dont nous connaissons le rôle et l'action sous l'occupation et dans les premiers gouvernements qui ont succédé à la libération. Il n'est donc pas étonnant que certains parmi nous aient jugé assez sévèrement une position politique qui leur agréait peu. Ceux-là oubliaient simplement que la qualité d'ambassadeur était la seule que nous avions à retenir. Tout compte fait, les choses se sont bien passées. Par sa grande urbanité, par sa faconde, par l'intérêt sincère qu'il a manifesté au Canada, M. Gay en nous quittant a laissé un souvenir durable.

Il a voulu contribuer à nous faire mieux connaître dans son pays par la publication de *Canada XXe siècle* (Beauchemin). M. Gay est un journaliste de carrière; il nous offre aujourd'hui un reportage bien informé. Il aborde une foule de problèmes sans beaucoup les approfondir. Ne lui en tenons pas rigueur: son panorama demeure valable et devrait être très précieux pour ses compatriotes qui n'ont à l'esprit que quelques images d'Épinal sur le Canada. Le livre est bourré de renseignements et de statistiques qui permettent d'acquérir une vue d'ensemble de notre pays en ce milieu du vingtième siècle.

Politique, armée, économie, unité nationale, confessions religieuses, enseignement, tout est rapidement passé en revue, avec quelques mots d'histoire pour permettre au lecteur de bien situer ces informations dans leur véritable contexte. On peut sans doute sourire de l'admiration de l'auteur pour M. Mackenzie King; on peut également se demander s'il a bien compris la nécessité de la décentralisation inscrite dans notre constitution et la vitalité de l'idée autonomiste. Pour ma part, j'incline à penser que M. Gay trouve encombrants nos onze gouvernements différents. Pour un étranger, cette opinion s'explique très bien. S'il avait davantage médité sur la question, il se serait sûrement rendu compte que cette division des tâches correspond à des exigences historiques et ethniques et que sans la juridiction provinciale, il y a longtemps que la culture française au Canada serait un souvenir du passé.

L'auteur consacre de nombreuses pages à l'étude de notre régime scolaire auquel il rend un juste hommage, sans néanmoins marquer certaines réserves que nous nous empressons d'approuver. "Les "humanités", écrit-il, sont généralement plus négligées qu'en France. On consacre moins de temps que chez nous aux langues et littératures anciennes, grecques ou latines, moins de temps même à l'histoire, à la géographie, à la philosophie. Naturellement, cette observation s'applique surtout aux provinces où domine l'influence de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Mais, même dans le Québec, l'enseignement et l'éducation se proposent moins de former des cerveaux que de préparer des enfants à leur vie d'hommes ou de femmes, vie où les préoccupations de la profession ou du foyer tiennent la plus large place. Aussi l'enseignement des sciences mathématiques et physiques, chimiques et naturelles, l'emporte-t-il nettement sur les exercices littéraires". C'est une concession à l'esprit

utilitaire de notre époque; concession parfois excessive qui nous permet de former des spécialistes et des experts à qui manquera toujours cet humanisme sans lequel une civilisation ne peut jamais être vraiment grande.

L'insuffisance de nos bibliothèques a aussi frappé cet observateur; nous la déplorons nous aussi. Sans doute sommes-nous mieux équipés à cet égard qu'il y a un demi-siècle, mais les progrès à accomplir demeurent considérables. Si nous disposons en général des ouvrages récents, il nous manque les livres indispensables à la préparation de thèses de doctorat fouillées dans les multiples disciplines intellectuelles. Cela viendra, nous en gardons l'espoir.

Le lecteur canadien qui suit les événements d'assez près n'apprendra pas grand chose de neuf dans *Canada XXe siècle*; ce n'est pas à lui que ce volume est destiné. Par contre, nous devons souhaiter qu'il ait une large diffusion en France où l'on continue dans certains secteurs d'entretenir à notre endroit des préjugés nés de l'ignorance des faits. On va répétant que nous avons actuellement la cote d'amour là-bas. Nous en sommes très heureux, encore qu'il serait avantageux que cette sympathie fût un stimulant à nous mieux connaître. M. Gay aura accompli dans ce sens une bonne action.

\* \* \*

#### PUCE

Les faubourgs populaires et populeux sont en vogue ces années-ci; c'est un fief que Gabrielle Roy et Roger Lemelin ont dûment prospecté et inventorié. Qu'ils dussent avoir des imitateurs, c'était inévitable. Et que les disciples leur fussent inférieurs, c'était encore dans l'ordre des choses. Edgar Morin se classe donc dans la catégorie des épigones désireux de s'ajouter à ce que je serais tenté d'appeler nos romanciers monographiques. On souhaiterait pour lui, comme pour ses lecteurs, qu'il eût tenu à faire preuve d'une plus grande originalité.

*Puce* (Éditions du Quartier latin) n'est pas un roman dépourvu de mérites. C'est l'histoire d'un petit bonhomme du quartier Saint-Roch, bon cœur et mauvaise tête, débrouillard en diable, et dont l'existence ressemble à celle de milliers de ses compatriotes. Élevé, si l'on peut dire, dans un milieu modeste, il trouve toujours le moyen de tirer son épingle du jeu. Les travaux de l'école paroissiale ne le retiennent guère; ici se situe une amusante caricature de notre enseignement primaire où l'auteur s'est complu à signaler sans amertume certaines déficiences pédagogiques. Une seule ambition hante notre Puce: devenir fonctionnaire. Ces messieurs-dames qu'il regarde avec admiration entrer et sortir quotidiennement du Parlement lui paraissent avoir atteint au maximum du confort et de la considération sociale. Fonctionnaire lui-même, Edgar Morin connaît bien le milieu, il pouvait de bon cœur se divertir de cette plaisante illusion de son jeune héros.

Si le personnage de Puce est bien venu, les comparses n'ont pas beaucoup de relief; nous entendons leurs propos, mais leur être même nous échappe. Tout cela est dessiné à la galope, sans le souci du trait marquant, de la notation qui rebondit et fixe à jamais le souvenir. C'est un premier récit, ces faiblesses s'expliquent aisément. Où je m'entend moins bien avec cet apprenti romancier, c'est sur le langage qu'il prête

à ses personnages. Qu'il se dispense de me rappeler que notre peuple s'exprime dans une langue assez verte, assez drue, souvent incorrecte et truffée de jurons et d'anglicismes. Nous le savons de reste, hélas! A ce sujet, deux remarques s'imposent: en premier lieu, ce n'est pas le rôle du romancier de s'instituer le greffier de nos pauvres conversations courantes; il dépasse ainsi sans l'atteindre le but de réalisme qu'il s'est assigné. Et puis, convenons donc que nos gens ne parlent pas aussi mal que le veut l'auteur de *Puce*. Un exemple, au hasard:

— Bougre, c'est Pit! Tu foxes l'école?

— Toé, ton cours classique est-il dans la cour du Cipiari?

— Achale-moé pas! Je vas le faire ou ben on va voère!

— Sacre donc tout ça là! C'est tout de la maudite folie qu'on t'a fourrée dans la tête. Tu sais ben que t'est fait pour vendre des bananes! Avec ça qu'on ne te voit plus. La gang est toute débandée. Fais pas le frais, viens-t'en avec nous autres! Tu n'auras nulle part autant de fun que dans les box cars, tu te rappelles?

Arrêtons ici la citation. Elle est troublante du fait que le romancier, incertain de sa technique, abuse du langage lâché tout en employant des termes (Bougre, tu te rappelles) qui cadrent mal avec le ton général de la conversation des deux gamins. Il faut choisir entre l'œuvre d'art et le compte rendu sténographique. Je forme le vœu que le jour où Puce sera devenu fonctionnaire, il fasse d'amers reproches à Edgar Morin pour avoir étalé publiquement ses tares de langage. Quant au romancier lui-même, pourquoi ne pas l'attendre à son prochain livre, si le cœur lui en dit!

\* \* \*

#### DANS LA TOILE D'ARAIGNEE

Si je n'appréciais depuis longtemps déjà le talent de Michelle Le Normand, j'avoue que je n'aurais même pas coupé les feuillets de ce livre. Le cyclisme est sans doute un très beau sport, une façon admirable de découvrir un pays, d'en saisir les moindres nuances, mais je ne l'ai jamais pratiqué; au surplus, j'ai la prétention, peut-être un peu vaine, de connaître très convenablement les environs de Montréal pour n'avoir pas besoin de revoir des endroits familiers par les yeux d'un autre. Mais le livre est signé Michelle Le Normand et cela fait toute la différence du monde...

Il s'adresse à des jeunes, il veut leur enseigner les joies de la route. Je dois rayer aussitôt qu'écrir le mot "enseigner", car il semble ternir le charme frais qui se dégage de ces pages écrites au fil de la plume, dans une belle fièvre d'enthousiasme. Nous lisons plutôt un guide, mais sans aucune sécheresse, sans aucune de ces précisions de Baedeker. On répète souvent qu'il est difficile de sortir de notre ville, en raison des distances considérables à franchir. Vous apprendrez que Michelle Le Normand, de même que tous ceux qui voudront lui emboîter... la roue, connaissent des endroits merveilleux à une relative proximité.

Toute une série d'excursions variées: Strathmore, Pointe-Claire, l'île Bizard, Saint-Bruno, Senneville, Boucherville, Saraguay, d'autres encore. L'auteur n'oublie pas qu'il a écrit des romans; au lieu d'une énumération monotone de lieux divers, il s'emploie à recréer la vie, à restituer le climat propre à chaque endroit. Michelle

Le Normand entonne un cantique d'émerveillement sans cesse renouvelé devant l'œuvre du Créateur. Elle s'abandonne à la joie de la découverte, elle jette sur les paysages son regard clair et droit. *Dans la toile d'araignée*, (Éditions Jeunesse) petit ouvrage d'une grande simplicité, lui vaudra les suffrages reconnaissants de ses jeunes lecteurs.

\* \* \*

### BRIGANDAGES

Voici un petit livre original à plus d'un titre. D'abord, il est préfacé par Roger Baulu, que le public est plus habitué à entendre, peut-être même à écouter, qu'à lire. Il est ensuite signé d'un nom également connu dans le milieu radiophonique, Carl Dubuc, l'auteur de *Jazz vers l'infini* et d'une pièce de théâtre dont certaines gens ont dit grand bien. Sans s'astreindre à une analyse approfondie et sans recourir aux savants traités de Brunetière ou de Lanson, on ne tarde pas à s'apercevoir que ces *Brigandages* (Le Cavendish) se classent d'eux-mêmes dans le rayon de l'humour. Une autre marque d'originalité, au Canada français, où il est de bon ton de tout prendre au sérieux et sur le mode édifiant et où le sens de la gauloiserie et de la bonne blague se perd, s'il a jamais existé...

La charité nous incite à un conseil amical: ce n'est pas avec des observations aussi justes, cruelles même parfois, que Dubuc obtiendra un fauteuil dans une société savante, un bout de ruban ou des initiales hiéroglyphiques à la suite de son nom. S'il veut un jour donner des conférences très suivies à l'étranger, il aurait grand bénéfice à s'appliquer dès aujourd'hui à potasser des ouvrages érudits, consacrés de préférence à des sujets difficilement accessibles, afin que personne ne soit en mesure de se rendre compte s'il a tort ou raison. Sans doute Dubuc y a-t-il de lui-même songé, comme en fait foi sa très lucide étude sur la Chine, où l'on trouve des remarques à la Siegfried, dans le goût de celles-ci: "La Chine est un pays qui se distingue par l'étendue de son territoire, le nombre de ses fleuves et la présence de nombreux Chinois. Les Chinois y sont, en effet, en majorité... Malgré les rumeurs toujours croissantes, le communisme est à peu près ignoré en Chine. Sur une population totale de 500 millions, une couple ou deux de centaines de millions de Chinois seulement s'y adonnent. Le reste est anti-communiste et ne sait pas lire... La plus grande consolation des Chinois, c'est de ne pas savoir qu'ils le sont". Ce sont là, on l'avouera, des aperçus singulièrement suggestifs sur l'Extrême-Orient.

On doit aussi fortement recommander, dans ce livre, un petit dictionnaire à l'usage des touristes; nous voudrions cependant que les indigènes — c'est de nous qu'il s'agit — en tirent aussi grand avantage. Il est facile de glaner des règles fondamentales beaucoup plus solides et réalistes que les principes mis de l'avant par un Victor Barbeau ou un Léon Lorrain, qui ont la faiblesse de se croire des linguistes et des spécialistes du langage. Lisez plutôt: "Ne jamais employer l'expression française quand le mot anglais convient aussi bien". Au chapitre de la prononciation: "Le N sert à renforcer le début de certains verbes. (Exemple: n'étirer, n'entendre)... Le S devient CH et le Z devient J après une couple de verres de trop". Une remarque de géogra-

phie humaine: "Pour comprendre le langage d'un bûcheron, une forte documentation religieuse est indispensable".

Ce qui frappe surtout chez Carl Dubuc, c'est à la fois l'étendue de son savoir et le désir de partager avec tous les fruits de son opulence intellectuelle. La politique et la grammaire ne sont pas les seules disciplines à retenir son attention passionnée d'érudit. Il se penche aussi sur l'horticulture, sur l'histoire, sur l'art vétérinaire, sur le droit constitutionnel, sur le journalisme, sur l'entomologie et l'astronomie, que sais-je encore. Un pareil éclectisme tient véritablement du prodige et le Canada français tremble d'émotion à la pensée d'avoir enfanté une réplique contemporaine de Pic de la Mirandole. Ah! les berceaux se sont bien vengés...

En sous-titre, on lit: "Un livre pas sérieux". D'accord, et la critique s'en ressent. Carl Dubuc a beaucoup d'esprit. Il sait s'en servir à bon escient. C'est un esprit qui n'a rien de méchant, mais qui dégage certaines vérités trop enfouies dans les voiles des conventions. Un livre-tonique.

\* \* \*

#### OLD QUEBEC

Ce livre d'histoire possède aussi sa tragique histoire. Son auteur, Alexander D. Angus, était un étudiant de McGill passionné d'histoire canadienne. D'abondantes lectures d'ouvrages rédigés en anglais et en français lui avaient fourni une solide érudition. Il s'appliqua à la compléter et à l'enrichir par des visites sur les lieux, par la connaissance concrète des endroits et des édifices anciens où s'étaient déroulés les événements. Ainsi s'est peu à peu élaborée la matière de ce livre, presque terminé quand il dut joindre les rangs du C.A.R.C. Angus perdait la vie le 27 mars 1941, dans un accident d'aviation. Sa famille a voulu perpétuer pieusement son souvenir en publiant cet ouvrage et elle en a confié le soin au diligent éditeur Louis Carrier.

Il est tout d'abord extrêmement intéressant de constater qu'un Canadien d'origine écossaise se soit littéralement pris de passion pour le fait français dans la province de Québec. C'est en effet l'histoire du régime antérieur au traité de Paris qui retient son attention, c'est elle qu'il s'efforce de préciser à la fois par des recherches personnelles et par une documentation étendue. Les informations archéologiques sont nombreuses nous permettant de reconnaître mieux des sites dont nos regards habitués ne savent pas toujours tirer le maximum d'évocation. L'auteur au surplus manie heureusement la camera et ajoute ainsi à son travail une précieuse iconographie.

Dans son avant-propos, Angus avertit le lecteur qu'il n'a pas entrepris une histoire de la Nouvelle-France, qu'il n'a pas non plus en vue la compilation de renseignements divers et pittoresques pouvant servir de guide aux touristes. Il s'applique plutôt à une enquête sur place qu'il complète de notes historiques et de photographies. Le résultat est séduisant et constitue sans nul doute une excellente contribution à la connaissance du passé français au Canada.

Car c'est ce qui lui tient davantage à cœur. Étudiant anglophone, il s'est rendu compte que les manuels généralement en usage dans les milieux de langue anglaise sont assez avares de renseignements sur le régime français. On dirait que d'aucuns prennent pour acquis que le Canada n'a véritablement commencé d'exister qu'au

moment de la cession du pays à la Couronne britannique. Cette injustice, qui est aussi une appréciation un peu courte d'une héroïque et admirable aventure humaine, Angus veut la corriger. Il y parvient aisément, avec un souci de probité et d'objectivité qui honorent grandement sa mémoire et qui ajoutent à notre regret de sa disparition prématurée. Le Canada a sûrement perdu en lui l'un de ses fils les plus estimables.

*Old Quebec* (Louis Carrier) insiste davantage sur Québec berceau de la Nouvelle-France. Avec l'auteur, nous visitons le Château Saint-Louis, Notre-Dame-des-Victoires, la Basilique, le Séminaire, la maison de Montcalm, l'Hôtel-Dieu, le palais de l'Intendant, les Plaines d'Abraham, le monastère des Ursulines, le Kent House. Mais nous nous rendons aussi en beaucoup d'autres lieux où s'est un temps affirmé le fait français: Tadoussac, Beaumont, Saint-Jean-Port-Joli, Lévis, Beaumanoir, Verchères, Ville-Marie, beaucoup d'autres encore, tous chargés d'une histoire ancienne et à demi oubliée. Ce livre est le compagnon du souvenir; c'est une bonne action, c'est aussi une promesse qui n'aura pu être tenue.

Roger DUHAMEL.

## A PROPOS DE "L'HOMME ET LE SOL" D'HENRI PRAT

Jules BRUNEL,  
directeur de l'Institut botanique  
de l'Université de Montréal

"Parmi les plus glorieuses étapes de l'aventure humaine aucune ne dépasse en mérite celle qu'écrivirent en trois siècles les pionniers du Canada: Une poignée de paysans s'enracinant dans un sol entièrement nouveau et y fondant une nouvelle et vigoureuse nation. On estime que six à huit mille colons français seulement ont fait souche en territoire canadien et sont les ancêtres de six millions de Canadiens français vivant actuellement au Canada et aux États-Unis. Chacun de ces hommes a donc engendré en moyenne mille descendants; en fait on a pu en compter, pour certains d'entre eux, jusqu'à trente mille. Avec des familles de dix à vingt enfants et des gens qui se marient jeunes, cela va vite. Et cette masse humaine s'est créée là en dépit d'obstacles terribles: la rigueur du climat, les attaques féroces des Indiens, l'isolement, les maladies, les privations de toutes sortes. Ce fut une lutte de géants, mais qui, en dépit de graves traverses, se termina par le triomphe de l'emprise de l'homme sur le sol".

C'est en ces termes qu'Henri Prat, dans son ouvrage récent, *L'Homme et le Sol*, décrit "l'épopée de la conquête des sols tempérés du nouveau monde". De tous les Français qui ont vécu ou qui vivent au Canada, nul autre que Prat n'a mieux compris notre histoire, nul ne l'a mieux interprétée, nul n'en a mieux fait ressortir, en quelques pages condensées, la beauté, les mérites et la puissance. Et cette juste interprétation lui est venue tout naturellement, parce qu'il s'est penché sur notre histoire, non pas en historien plus ou moins préjugé, non pas en écrivain dilettante qui cherche d'abord à faire de belles phrases, mais en *biologiste* habitué au bouillonnement puissant de la vie, et qui sait transposer dans l'étude des problèmes humains la rigueur de méthode et l'objectivité qu'il apporte dans ses travaux quotidiens d'un autre ordre.

*L'Homme et le Sol* est donc un livre qui présente pour nous Canadiens un intérêt tout particulier. Mais il ne faudrait pas croire qu'il ne s'adresse qu'à nous. Bien au contraire, c'est un ouvrage d'intérêt universel, car "l'histoire des civilisations, dit l'auteur, est, dans une large mesure, celle des rapports de l'homme avec le sol", *l'homme*, quel qu'il soit, quelle que soit la couleur de sa peau, la langue qu'il parle, le temps où il vit; *le sol*, où qu'il soit, quelle que soit sa texture, sa richesse ou son hostilité.

L'ouvrage de Prat est paru récemment dans la collection bien connue de Géographie humaine dirigée par Pierre Deffontaines, — l'éminent géographe dont nous avons l'occasion d'applaudir l'érudition et la verve à l'Université de Montréal, il y a quelques mois. Il porte dans cette série le numéro 22, et vient prendre place à côté d'ouvrages déjà répanus comme *L'Homme et la Forêt*, de Deffontaines lui-même, *L'Homme et la Montagne*, de Jules Blache, *L'Homme et les Iles*, d'Aubert de la Rue, etc.



Dans une première partie plutôt brève l'auteur étudie "le sol et ses rapports avec le climat et la végétation". C'est la partie proprement technique de l'ouvrage, mais qui n'a rien de rébarbatif même pour le lecteur non initié aux arcanes de la pédologie ou science du sol. Ces quelques chapitres constituent même une des meilleures initiations que je connaisse à une science relativement neuve, dont le développement est dû pour une large part à un groupe de savants russes du siècle dernier.

Vient ensuite une lucide et saisissante synthèse des "étapes de la conquête du sol par l'homme" dans laquelle l'auteur manifeste au mieux des talents de philosophe et de poète qui l'apparentent avec cet autre homme de science profondément humaniste lui aussi: Pierre Termier. Les quelques pages où Prat trace un tableau comparé des "nouveaux maîtres du monde: le pâtre et le laboureur" se comparent favorablement aux meilleurs du grand maître géologue dans *La Joie de Connaître*, et *A la gloire de la Terre*. Lisez plutôt: "Le pâtre, image verticale dressée sur la montagne d'où son regard peut errer au loin, surveillant ses troupeaux, interrogeant les plaines où peuvent apparaître ses ennemis... Le berger, homme des monts ou des déserts... laisse avec indifférence couler le temps. Solitaire, rude et taciturne, il vit dans l'éternité". Quant au paysan, borné dans l'espace, comme son champ, "l'avenir lui appartient et c'est dans le temps que, maison après maison, il construit des peuples patients. à la croissance illimitée comme celle des plantes auxquelles il a lié son sort... Par delà les générations il voit ses fils planter, semer, conquérir les plaines, les vallées, les montagnes, devenir innombrables comme le sable de la mer, puissants et riches, vengeant sa misère et son obscurité".

Prat, ancien Normalien féru de pédagogie, excelle à dégager du fatras des faits, des conclusions ramassées et essentielles que l'homme moderne des villes, pris dans une vie trépidante et artificielle, ne voit pas ou comprend mal. Quoi de plus juste, par exemple, que cette observation sur la conquête du sol: "La victoire décisive, qui permettra à l'homme de créer des sociétés à la fois denses et sédentaires, des civilisations à progrès illimité, ne sera atteinte que par la domination du règne végétal."

La troisième partie de l'ouvrage est intitulée: Le Paysan, ses outils et son champ. L'auteur pose d'abord ici en principe que "le seul homme capable d'occuper un territoire est le paysan". Il trace un parallèle tragique et amusant à la fois entre l'occupant militaire et l'occupant terrien et conclut: "Un peuple n'est vraiment le maître d'un territoire que dans la mesure où ses paysans, *ses paysans à lui*, le cultivent de leurs propres mains. Lorsque cette condition fondamentale n'est pas remplie, regardez avec scepticisme celui qui se prétend le maître, et songez que son règne est fragile". Prat étudie ensuite les caractères physiques et psychologiques du paysan, — avec combien de sympathie et de compréhension, — puis après avoir décrit les outils qui travaillent le sol, en une reconstitution historique qu'il fait remonter aux premiers âges de l'humanité, il dépeint les divers processus d'appropriation du sol, et termine cette partie, en économiste et sociologue avisé, par un exposé solide et original de l'autarchie paysanne, système économique autonome.

"L'homme en face des divers types de sol" est le titre de la quatrième partie. Ici l'auteur devient écologiste et biogéographe quand il analyse l'environnement humain et les multiples facteurs complexes qui ont conduit à l'établissement de sociétés humaines dans les diverses zones et régions du globe: régions tempérées, régions

sèches, régions tropicales. Ces quelques chapitres d'écologie humaine conduisent tout naturellement l'auteur à la "Recherche d'un équilibre entre l'homme et le sol", thème de la cinquième et dernière partie, où Prat devient hygiéniste public quand il étudie "La santé en fonction du sol", agronome et critique dans "Triomphe et crise de l'agriculture moderne", et finalement pédagogue, — ce qu'il n'a d'ailleurs jamais cessé d'être, — dans "Le Sol et l'Enseignement". Avant de présenter ses conclusions finales, Prat examine la question du dilemme auquel divers comités de l'O.N.U. s'emploient de leur mieux à trouver une réponse: "Organisation mondiale de l'emploi des sols ou famine", question d'importance à laquelle plusieurs hommes de science (p. ex. Osborn, *Our plundered planet*) ont consacré des ouvrages d'ensemble en ces dernières années, ouvrages pessimistes ou optimistes selon les cas, mais qui tous font ressortir l'immense étendue du problème d'alimenter une population mondiale toujours grandissante sur une planète qui nous apparaît de plus en plus petite à mesure qu'on la connaît de mieux en mieux, planète dont toutes les régions fertiles sont maintenant occupées, quand elles n'ont pas été systématiquement pillées et ruinées par l'incurie de l'homme lui-même.

Prat est plutôt optimiste. Il a confiance que si l'homme sait se placer intelligemment en présence de la Terre, notre mère, et qu'il apprend à la mieux comprendre, à la mieux aimer, à la mieux cultiver, celle-ci saura lui donner les richesses qu'il attend d'elle, pour longtemps encore.

Et c'est ainsi que l'ouvrage se termine sur une note élevée, empreinte de la sagesse du vrai naturaliste habitué à communier avec la Nature et de la philosophie, du véritable humaniste confiant malgré tout dans l'équilibre des forces du Monde et dans la destinée intangible de l'Homme: "Sachons regarder et comprendre les herbes des champs et les grands arbres des forêts, dont la vie calme et puissante côtoie et soutient la nôtre. Par le plus profond de notre être nous percevrons alors la douce et prodigieuse harmonie qui s'élève du sol; de toute la surface de notre planète, toujours infiniment belle, toujours riche de tous les dons; harmonie plus forte que toutes les dégradations et que toutes les disgrâces dues à la méchanceté humaine; dialogue merveilleux de l'énergie et de sa fille la matière; hymne de la vie à la lumière, hymne de la nature à la source de toute beauté; hymne de la Terre féconde au soleil vivifiant; hymne du monde à son Dieu créateur".

*L'Homme et le Sol*, en bref, est un beau et bon livre, bien pensé, bien écrit, bien présenté. Son illustration est excellente: de nombreuses planches en héliogravure, des dessins et des schémas dans le texte, facilitent singulièrement la compréhension des passages techniques. Un bon index bibliographique et des tables complètes correspondant aux nombreuses divisions et subdivisions du volume en rendent la consultation facile et agréable. C'est un livre qui devrait se trouver dans la bibliothèque, non seulement des agronomes et des agriculteurs, mais de tout "honnête homme" car, je le répète avec Henri Prat: "L'histoire des civilisations est, dans une large mesure, celle des rapports de l'homme avec le sol".